

**Université du Québec en Outaouais**

**Le point de vue des adolescents exposés à la cooccurrence de la violence conjugale avec des problématiques parentales de consommation ou de santé mentale**

Essai doctoral

Présenté au

Département de psychoéducation et de psychologie

Comme exigence partielle du doctorat en psychologie,

Profil psychologie clinique (D.Psy.)

Par

© Idriss KHELFAOUI

SEPTEMBRE 2019

## **Composition du jury**

### **Le point de vue des adolescents exposés à la cooccurrence de la violence conjugale avec des problématiques parentales de consommation ou de santé mentale**

Par

Idriss Khelfaoui

Cet essai doctoral a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Ève Clément, Ph. D., directrice de recherche, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais.

Diane Dubeau, Ph.D., examinatrice interne et présidente du jury, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais.

Annie Bérubé, Ph. D., examinatrice interne, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais.

Chantal Bourassa, Ph.D., examinatrice externe, École de travail social, Université de Moncton

*Pour Malika  
et à la mémoire de Hocine*

## REMERCIEMENTS

La réalisation de cet essai doctoral a été possible grâce au soutien et à la collaboration de plusieurs personnes. La première personne à laquelle je souhaite adresser mes plus profonds remerciements est ma directrice d'essai, Marie-Ève Clément, qui a accepté de m'encadrer dans cette longue aventure. À travers votre dévouement, vos nombreuses relectures et vos précieux conseils, vous avez joué un rôle décisif dans l'accomplissement de ce travail. J'aimerais remercier Geneviève Lessard de m'avoir inclus dans le projet de recherche « *Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation* » et de m'avoir permis d'avoir accès aux participants et aux données de l'essai. En plus de Geneviève Lessard, j'aimerais dire un grand merci à Sylvie Lévesque et à Chantal Lavergne pour leur collaboration et leurs nombreuses suggestions en ce qui concerne la rédaction de mon article. J'aimerais aussi remercier la *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance* pour leur soutien financier.

Sur une note plus personnelle, j'aimerais adresser une pensée à mon père, feu Hocine, qui est parti trop tôt pour être témoin de ce moment tant attendu. Finalement, j'aimerais exprimer mon infinie gratitude à ma mère, Malika, pour son indéfectible soutien durant mon parcours scolaire et pour tous les délicieux repas.

## RÉSUMÉ

La violence conjugale est une problématique qui affecte un grand nombre de familles au Québec. Alors que les enfants et les adolescents exposés à cette violence ont longtemps été les oubliés des politiques d'intervention; les recherches menées dans les années 80 et 90 ont permis de démontrer que l'exposition à la violence conjugale pouvait leur causer des préjudices. C'est à partir du constat de la souffrance des jeunes témoins de cette problématique que l'exposition à la violence conjugale a été reconnue comme une forme de maltraitance psychologique en 2006 dans la Loi de la protection de la jeunesse. En effet, les enfants et les adolescents exposés peuvent vivre de nombreuses conséquences qui nuisent à leur développement et à leur bien-être. De plus, la présence d'autres problématiques familiales telles que les problèmes de consommation chez les parents ou la maltraitance peuvent aggraver les conséquences de l'exposition à la violence conjugale. Plusieurs recherches qualitatives se sont intéressées à l'expérience de l'exposition à la violence conjugale chez les adolescents. Cependant, il reste des domaines qui n'ont pas été suffisamment couverts, comme la cooccurrence de l'exposition à la violence conjugale avec les problématiques parentales de consommation ou de santé mentale. Le projet de recherche propose d'explorer le vécu des adolescents exposés à cette cooccurrence à travers trois objectifs. Il s'agit de documenter : le degré de compréhension des participants au sujet des difficultés familiales; leurs perceptions des liens existants entre ces problématiques; et les conséquences vécues par eux-mêmes et les membres de leur famille. Une méthode qualitative exploratoire a été choisie pour mener ce projet. L'échantillon est composé de 11 adolescents âgés de 12-16 ans recrutés par l'intermédiaire d'intervenants œuvrant dans des institutions de soins de première ligne (protection de la jeunesse et santé mentale) de la région de Québec et de Montréal. Les données ont été collectées par l'entremise d'un tableau d'identification des problématiques parentales et d'entrevues semi-structurées. L'analyse thématique a permis d'interpréter les données. Plusieurs résultats novateurs ont été relevés en ce qui a trait au vécu d'exposition. Premièrement, les adolescents rapportent des perceptions et une compréhension inégale des problématiques parentales, ce qui a entravé leurs capacités à faire des liens entre celles-ci et à en décrire la cooccurrence. Les résultats montrent également la complexité du vécu des adolescents qui ont rapporté avoir subi plusieurs autres formes de maltraitance en plus de l'exposition aux problématiques parentales. L'étude met également en valeur la richesse du discours des adolescents concernant l'identification des conséquences de la cooccurrence démontrant la sensibilité des participants quant à leur propre vécu et à celui des membres de leur famille. Cette recherche pointe l'importance du regard systémique dans l'étude du phénomène de l'exposition à la cooccurrence.

Mots-clés : adolescents, cooccurrence, exposition à la violence conjugale, consommation, santé mentale

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	iii
AVANT-PROPOS.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	3
CONTEXTE THÉORIQUE.....	3
1.1 La violence conjugale .....	3
1.1.1 Ampleur de la violence conjugale .....	3
1.1.2 Définition de la violence conjugale .....	5
1.1.3 Les facteurs de risque de la violence conjugale .....	10
1.2 Conséquences de l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale .....	15
1.2.1 Portrait de l'exposition à la violence conjugale.....	17
1.2.2 Formes d'exposition à la violence conjugale .....	18
1.2.3 Les conséquences de l'exposition à la violence conjugale à l'adolescence.....	20
1.2.4 La perception des adolescents exposés à la violence conjugale .....	27
1.3 Les modèles théoriques .....	32
1.4 Le paradigme épistémologique.....	36
1.5 Objectifs de la recherche .....	37
CHAPITRE II.....	38
LA MÉTHODOLOGIE .....	38
2.1 La recherche qualitative et l'importance du point de vue de l'adolescent.....	38
2.2 L'échantillon et le recrutement.....	39
2.3 La méthode de collecte des données .....	42
2.4 L'analyse .....	43
2.5 Éthique .....	44
CHAPITRE III .....	46
ARTICLE.....	46
3.1 Présentation de l'article.....	46
3.2 Résumé.....	47
3.3 Abstract .....	48
3.4 Introduction .....	50

3.5 Contexte théorique .....	50
3.5.1 <i>Le modèle théorique et le paradigme épistémologique</i> .....	54
3.5.2 <i>Les objectifs</i> .....	55
3.6 Méthode.....	55
3.6.1 <i>Échantillon et recrutement</i> .....	56
3.6.2 <i>Collecte des données</i> .....	58
3.6.3 <i>Stratégie d'analyse</i> .....	59
3.7 Résultats .....	59
3.7.1 <i>Perception de la VC comme problème principal</i> .....	60
3.7.2 <i>Difficultés à percevoir la cooccurrence des difficultés parentales liées à la consommation et à la santé mentale avec la violence conjugale</i> .....	63
3.7.3 <i>Les conséquences de la cooccurrence des difficultés de consommations et de santé mentale avec la VC sur les adolescents et les membres de leur famille</i> .....	64
3.7.4 <i>La maltraitance comme difficulté supplémentaire des adolescents</i> .....	68
3.8 Discussion .....	69
3.8.1 <i>La perception de la cooccurrence de la VC avec les difficultés parentales de consommation ou de santé mentale</i> .....	69
3.8.2 <i>Les perceptions des conséquences de l'exposition aux comportements cooccurrents</i> .	71
3.8.2.2 <i>La richesse du discours sur les conséquences de l'exposition à la cooccurrence</i> .....	72
3.8.3 <i>Forces et limites de l'étude</i> .....	74
3.8.4 <i>Pistes de recherches futures et implications cliniques</i> .....	75
CHAPITRE IV .....	77
DISCUSSION GÉNÉRALE .....	77
4.1 Les propos des adolescents sur l'exposition à la cooccurrence.....	78
4.1.1 <i>La compréhension de la violence conjugale</i> .....	78
4.1.2 <i>La compréhension des problématiques cooccurrentes à la violence conjugale</i> .....	81
4.2 Autres problématiques cooccurrentes .....	83
4.3 La perception des conséquences de l'exposition à la cooccurrence .....	85
4.3.1 <i>Les conséquences personnelles</i> .....	85
4.3.2 <i>Les conséquences chez les membres de la famille</i> .....	87
4.4 Forces et limites de l'étude.....	89

4.5 Pistes de recherche futures .....	90
4.6 Implications cliniques .....	90
CHAPITRE V .....	93
CONCLUSION .....	93
RÉFÉRENCES.....	94
ANNEXE A – Études qualitatives sur l’exposition des adolescents à la violence conjugale .....	111
ANNEXE B – Tableau des difficultés parentales .....	115
ANNEXE C – Guide d’entrevue.....	117
ANNEXE D – La liste de codes.....	123
ANNEXE E - Formulaire de consentement.....	129
ANNEXE F – Les courriels d’accord des coauteurs .....	136

## AVANT-PROPOS

Cet essai doctoral s'intègre dans le cadre d'une recherche plus large intitulée « *Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation* ». Ce projet, financé par le FQRSC, est dirigé par la chercheure Geneviève Lessard (Lessard et al., 2018). Ce projet comprend des volets qualitatif et quantitatif. Il vise à mieux comprendre les problématiques parentales associées à la violence conjugale; à mieux cerner l'expérience et le vécu des familles à l'égard de la violence conjugale et des problématiques cooccurrentes; et à explorer le point de vue des familles à l'égard des services reçus ainsi que leurs recommandations pour améliorer l'aide offerte dans les situations de violence conjugale. La participation au volet qualitatif de ce projet d'envergure a abouti à la soumission, à titre de premier auteur, d'un article scientifique à la *Revue de psychoéducation*. L'article s'intéresse au regard des adolescents qui sont exposés à la cooccurrence de la violence conjugale avec des problématiques parentales de consommation ou de santé mentale. Le premier auteur a rédigé l'article au complet. En plus de la rédaction, il a défini le contexte théorique et la méthodologie. Il a participé, avec deux autres assistantes de recherche, à la collecte et à la transcription des données. Il a procédé à l'analyse et à l'interprétation des données de tous les participants.

## INTRODUCTION

La présence de violence conjugale dans la famille aurait une influence négative sur l'exercice de la parentalité et mettrait à risque le développement des enfants et des adolescents (Bourassa, Turcotte, Lessard & Labarre, 2013; Clément, Bernèche, Fontaine & Chamberland, 2013). Par ailleurs, la violence conjugale peut également s'inscrire dans un contexte de difficultés parentales plus larges marquées par la présence de problèmes de consommation et de problèmes de santé mentale (Ehrensaft, Cohen & Johnson, 2006; Feingold & Capaldi, 2014). Plusieurs recherches se sont intéressées au vécu des adolescents exposés à la violence conjugale parentale, mais peu d'entre elles ont abordé le phénomène de la cooccurrence. C'est à partir de ce constat que l'idée de conduire une recherche sur le vécu des adolescents exposés à la cooccurrence s'est imposée.

L'étude s'inscrit dans le cadre d'une action concertée financée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) intitulée « *Maternité et paternité en contexte de violence conjugale* ». Ce projet s'intéresse principalement au phénomène de la cooccurrence de la violence conjugale avec les problèmes de consommation ou de santé mentale au sein des familles. Les participants incluent des pères, des mères, des adolescents et des intervenants. Le projet comporte des volets quantitatif et qualitatif portant sur le développement des connaissances, ainsi qu'un volet centré sur le développement des pratiques. La présente étude s'intègre dans le volet qualitatif dont un des objectifs était de cerner l'expérience et les points de vue de mères, de pères et d'adolescents à l'égard des difficultés vécues en situation de cooccurrence de violence conjugale et d'autres problèmes parentaux. Plus précisément, l'étude visait à mieux comprendre l'expérience et le vécu des adolescents exposés à la violence

conjugale en cooccurrence avec des problématiques de consommation ou de santé mentale chez les parents.

Le présent essai doctoral comprend un chapitre qui expose la problématique de l'exposition à la violence conjugale et les objectifs de l'étude. Ensuite, le chapitre de la méthodologie a pour objectif d'explicitier la méthode qualitative choisie ainsi que de détailler la méthode de collecte et d'analyse des données. Le chapitre suivant présente l'article soumis pour publication qui inclut la présentation des résultats. L'essai se termine par un chapitre de discussion générale et une conclusion.

# CHAPITRE I

## CONTEXTE THÉORIQUE

Ce chapitre présente la problématique de l'exposition à la violence conjugale chez les adolescents. Pour commencer, la première section débute par une description de l'ampleur du phénomène; ensuite une définition englobant les formes de violence, les cycles de violence et les dynamiques relationnelles; et pour terminer, une recension des facteurs de risque de la violence conjugale. La deuxième section est consacrée à l'exposition à la violence conjugale. On y présente le portrait du phénomène et ses formes. Ensuite, les conséquences de l'exposition sont décrites ainsi que les facteurs qui aggravent et qui protègent les adolescents contre les impacts de l'exposition à la violence conjugale. Avant d'énumérer les objectifs de recherche, les modèles théoriques qui ont contribué à l'étude du phénomène de l'exposition à la violence conjugale seront présentés, ainsi qu'une brève recension des études qualitatives ayant exploré chez les adolescents le vécu de l'exposition.

### **1.1 La violence conjugale**

#### *1.1.1 Ampleur de la violence conjugale*

Une analyse des données québécoises de l'Enquête sociale générale de 2014 réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) a brossé le portrait de la prévalence de la violence conjugale au Québec (Gravel, Belleau, & Flores, 2017). L'Enquête sociale générale est une enquête transversale réalisée par Statistiques Canada dont l'objectif est de mesurer la tendance générale en ce qui concerne le bien-être de la population. Elle couvre plusieurs thèmes, dont celui de la victimisation. L'échantillon probabiliste se compose de 33 127 personnes pour l'ensemble du Canada, dont 6 254 pour le Québec. Les participants sont âgés de 15 ans et plus; toute personne résidant dans les Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut; ainsi que les

personnes qui résident à temps plein dans des établissements institutionnels sont exclues de l'échantillon. Les données ont été collectées par des entrevues téléphoniques. Les résultats indiquent qu'en 2014, 3,4% des femmes avaient été victimes d'au moins une forme de violence conjugale de nature physique au cours de l'année et 11,6% de violence conjugale de nature psychologique de la part d'un conjoint, d'un ex-conjoint ou d'un partenaire amoureux dans les cinq dernières années au Québec.

Une enquête menée par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) en 2004 montre que chez les parents d'enfants mineurs, ces taux annuels sont sensiblement les mêmes, avec 14,6 % des mères qui se disent victimes de violence conjugale de nature psychologique et 1,6 % de nature physique (Clément, Chamberland, & Côté, 2005). Cette étude a été réalisée à partir d'un échantillon probabiliste composé de 3 500 mères d'enfants âgés de 0 à 17 ans répartis sur l'ensemble du Québec. Les données ont été collectées par un sondage téléphonique.

En 2013, les rapports policiers québécois recensaient, pour leur part, 18 885 victimes de violence conjugale (Ministère de la Sécurité Publique, 2015). Les personnes âgées de 18-24 ans et 25-29 ans présentent les plus hauts taux de victimisation (609,3 et 558,1 par 100 000 habitants) (Quel est ce taux ? car tu les présentes par la suite pour les autres groupes d'âge), suivies des personnes âgées de 30 et 39 ans et des 40 à 49 ans dont les taux sont respectivement de 491,3 et de 318,1 par 100 000 habitants (Ministère de la Sécurité Publique, 2015). En considérant le sexe des victimes, les femmes représentent 76,2% des victimes contre 23,8% pour les hommes. Ces chiffres illustrent que les parents d'enfants et d'adolescents sont victimes de violence conjugale ce qui pourrait entraîner des impacts chez leur progéniture. Bien que la majorité des femmes soient victimes de violence conjugale, il est important de souligner qu'une portion non-négligeable d'hommes l'est également.

La comparaison des données issues d'études populationnelles et des données issues des rapports policiers pose certaines limites. Premièrement, les études statistiques sur la violence conjugale se basent sur des données auto-rapportées, et donc sur la perception du vécu des personnes qui rapportent être victimisées. En ce qui concerne les données issues du corps policier, il s'agit d'infractions commises où des policiers sont intervenus, ces données ne tiennent pas compte de l'occurrence de la violence conjugale non signalée.

### *1.1.2 Définition de la violence conjugale*

Dans la littérature scientifique, la définition de la violence conjugale ne fait pas consensus (Savard-Payeur, 2015). En général, elle est définie comme un ensemble de comportements ayant pour but de maintenir une relation basée sur le pouvoir et sur le contrôle de la victime (Sudermann & Jaffe, 1999). La violence conjugale est un rapport de domination où l'agresseur essaie de garder continuellement son emprise sur sa victime par l'utilisation de diverses stratégies (Prud'homme & Guénette, 2006). Elle se manifeste chez un couple où les partenaires entretiennent une relation affective et intime (Prud'homme & Guénette, 2006). Le Gouvernement du Québec (2012, p. 1) a fourni une définition plus détaillée de la violence conjugale dans le cadre de son plan d'action 2012-2017 :

La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. Les spécialistes appellent cette progression l'« escalade de la violence ». Elle procède, chez la personne qui commet l'agression, selon un cycle défini par des phases successives marquées par la montée de la tension, l'agression, la déresponsabilisation, la rémission et la réconciliation. À ces phases correspondent, chez la victime, la peur, la colère, le sentiment qu'elle est responsable de la violence et, enfin, l'espoir que la situation va s'améliorer. À noter que toutes les phases ne sont pas toujours présentes et ne se succèdent pas nécessairement dans cet ordre. La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. La violence conjugale peut être vécue dans une relation maritale, extra-conjugale ou amoureuse, à tous les âges de la vie.

Contrairement à la définition générale, celle du Gouvernement du Québec comprend plusieurs éléments qu'il importe de considérer. Tout d'abord, la violence conjugale n'est pas le fait d'un seul geste, mais d'un enchaînement d'actes qui mène à l'intensification de la violence. Elle peut se produire de manière cyclique à travers plusieurs phases qui entraînent non seulement la perpétration de la violence de la part de l'agresseur, mais aussi la culpabilisation chez la victime et la réconciliation du couple. Enfin, la violence conjugale peut aussi se manifester sous plusieurs formes et s'inscrit dans une dynamique relationnelle où l'agresseur cherche à dominer ainsi qu'à affirmer son pouvoir sur la victime.

### *1.1.2.1 Les formes de violence conjugale*

Bien qu'elle soit fréquente, la violence conjugale ne se manifeste pas seulement à travers des conduites de nature physique ou verbale. Par exemple, la politique d'intervention en matière de violence conjugale rapporte cinq formes de violence : psychologique, verbale, physique, sexuelle et économique (Gouvernement du Québec, 2012). La violence psychologique se définit comme : « toute action qui porte atteinte ou essaie de porter atteinte à l'intégrité psychique ou mentale de l'autre (son estime de soi, sa confiance en soi et son identité personnelle) » (Torrent, 2002, p.31). Cette forme de violence comprend des attitudes et des propos méprisants, de l'humiliation, du dénigrement et du chantage (Gouvernement du Québec, 2012). L'agresseur peut tenter d'isoler socialement la victime et, dans certains cas, justifier son pouvoir et sa domination en se servant de ses croyances spirituelles. Finalement, l'agresseur peut avoir recours à la violence symbolique en détruisant ou en brisant des objets et des animaux qui ont une valeur sentimentale et affective pour la victime (Gouvernement du Québec, 1995).

La violence verbale est caractérisée par le recours aux sarcasmes, aux insultes, aux hurlements, aux propos dégradants, aux menaces et aux ordres intimés brutalement

(Gouvernement du Québec, 2012). Celle-ci découle la plupart du temps de la violence psychologique et prépare, dans une optique d'escalade, à la violence physique. La violence physique se caractérise, quant à elle, par des coups, des bousculades, des brûlures, des morsures et des fractures (Gouvernement du Québec, 2012). Cette forme de violence peut entraîner un préjudice physique ou psychologique à la victime qui peut être dissimulé en accident par l'agresseur.

La violence sexuelle consiste, pour sa part, en une tentative d'atteinte à l'intégrité sexuelle de la victime (Gouvernement du Québec, 2012). Elle se manifeste à travers des agressions sexuelles, du harcèlement, de l'intimidation, de la manipulation et de la brutalité en vue d'une relation sexuelle non consentante. Par ailleurs, certaines victimes consentent à des relations sexuelles dans l'espoir d'éviter les autres formes de violence (Institut national de santé publique, 2012).

La dernière forme de violence conjugale est la violence économique. Moins connue et moins documentée, elle prend la forme d'un contrôle et d'une domination économique (Gouvernement du Québec, 2012). L'agresseur peut priver la victime de ressources financières et matérielles nécessaires au bon fonctionnement du foyer. Il peut aussi exercer un contrôle sur les activités économiques de la victime afin de la rendre dépendante financièrement. À l'opposé, la violence économique peut aussi se caractériser par des dons excessifs de cadeaux ou d'argent, ce qui a pour effet de donner à l'agresseur le sentiment que la victime a une dette envers lui.

### ***1.1.2.2 Le cycle de la violence conjugale***

La violence conjugale se produit dans un contexte où l'agresseur s'assure de contrôler et de garder la victime près de lui en utilisant plusieurs stratégies qui s'apparentent à un cycle qui contribue à perpétuer la violence conjugale dans le temps (Prud'homme & Guénette, 2006). Ce

cycle est constitué de quatre phases successives qui ne suivent pas nécessairement un ordre établi et qui ne sont pas toutes présentes à chaque épisode de violence (Gouvernement du Québec, 2012; Prud'homme & Guénette, 2006). La première phase est la montée de la tension. L'agresseur cherche à créer une pression et un sentiment d'anxiété chez la victime à travers des excès de colère, de l'intimidation, des silences lourds et des regards menaçants. La deuxième phase est celle de l'agression au cours de laquelle l'agresseur a recours à plusieurs formes de violence telles que la violence physique, verbale, psychologique, sexuelle et économique. Le but de cette agression est d'humilier la victime, cette dernière se sentant triste, en colère, et vivant un sentiment d'injustice. À l'agression suit la phase de déresponsabilisation, lors de laquelle l'agresseur tente de justifier l'utilisation de la violence en donnant des raisons qui lui sont extérieures. Il peut invoquer le stress au travail ou la fatigue. Cette justification fait sentir à la victime qu'elle est responsable de la violence subie. Sa colère finit par s'estomper et par disparaître. Enfin, lors de la quatrième phase, celle de la réconciliation, l'agresseur essaie de se faire pardonner auprès de la victime. Par exemple, il peut faire des promesses de ne plus recommencer d'aller en thérapie ou de parler de suicide à la victime. Cette dernière se sent à nouveau aimée et appréciée. Elle lui offre une chance et elle a espoir que la situation va s'améliorer ce qui se traduit par un développement d'une plus grande tolérance à la violence.

### ***1.1.2.3 Les dynamiques relationnelles***

En plus du cycle de violence qui s'installe dans les situations de violence conjugale, les dynamiques relationnelles contribuent à maintenir le climat de contrôle et de domination que l'agresseur fait peser sur sa victime. Ces dynamiques sont regroupées en trois typologies (Johnson, 2014) : le terrorisme intime, la violence résistante et la violence situationnelle. Les deux premières typologies sont caractérisées par le contrôle et la domination alors que la

troisième typologie prend racine dans la gestion de conflits qui dégénèrent. D'abord, le terrorisme intime renvoie à un cycle dynamique de pouvoir et de contrôle exercé par un agresseur sur sa victime. L'agresseur a recours à plusieurs formes de violences telles que les agressions physiques, psychologiques et sexuelles, ainsi que l'intimidation et les menaces. En plus d'affecter la capacité physique et mentale des victimes de résister à la violence, le terrorisme intime entraîne aussi une dépendance économique. Il devient alors difficile pour la victime de quitter l'agresseur (Johnson, 2008). Les formes de violence conjugale font partie des stratégies utilisées à long terme par l'agresseur pour dominer et contrôler sa victime (Johnson, 2014). Le terrorisme intime se caractérise par la durée, car il ne s'agit pas d'un incident isolé, mais d'une manifestation de différentes formes de violence conjugale sur une longue période qui installe un climat de terreur et qui fait sentir à la victime qu'elle est prise au piège (Johnson, 2011). Il constitue le type de violence le plus fréquent dans les situations de prises en charge par les services de police, par les tribunaux familiaux et par les maisons d'hébergement (Johnson, 2008).

Ensuite, la résistance violente se produit lorsque les victimes de violence conjugale sont excédées ou tentent de se défendre (Johnson, 2014). Elles résistent aux attaques de l'agresseur par des gestes violents verbaux ou physiques. La résistance violente mène rarement à des blessures chez l'agresseur. Par contre, elle contribue à alimenter la colère et la haine de ce dernier qui cherchera par tous les moyens à maintenir son pouvoir et son contrôle sur la victime. La peur de l'agresseur qui s'installe au fur et à mesure chez la victime a pour effet de faire diminuer la résistance violente (Johnson, 2008).

Enfin, contrairement aux deux précédents types où la violence est marquée par le contrôle et la domination, la violence situationnelle survient dans une dynamique de conflits ou lorsque ces derniers dégénèrent en violence (Johnson, 2014). Bien qu'il puisse exister des conflits dans tous les couples, certains peuvent aller jusqu'à la perpétration de gestes violents. En général, la

violence situationnelle est circonstancielle et relève du fait isolé, mais elle peut parfois s'avérer chronique et sévère. Contrairement au terrorisme intime, le but de la violence situationnelle n'est pas de contrôler ou de dominer l'autre, mais de régler un conflit. Les couples qui vivent de la violence situationnelle peuvent avoir des difficultés de communication ou de gestion de conflits.

### *1.1.3 Les facteurs de risque de la violence conjugale*

Il existe de nombreux facteurs qui augmentent les risques d'occurrence de la violence conjugale. Ces facteurs peuvent être regroupés en trois catégories : les facteurs personnels, les facteurs familiaux et les facteurs socio-économiques.

*1.1.3.1 Facteurs personnels* Pour commencer, certains facteurs personnels propres aux parents pourraient entraîner un risque de violence. Par exemple, l'âge des parents est associé négativement à la violence conjugale puisque cette dernière a tendance à décliner chez les couples adultes plus âgés (Laforest, Maurice & Bouchard, 2018). Ensuite, l'exposition à la violence conjugale ainsi que la maltraitance subie durant l'enfance seraient toutes deux associées à la violence conjugale à l'âge adulte (Laforest et al., 2018). Les problèmes de santé mentale chez les parents peuvent aussi représenter un facteur de risque pour la violence conjugale (Laforest et al., 2018). Les parents ayant un trouble de personnalité du groupe A (paranoïde, schizoïde et schizotypique) et du groupe B (histrionique, antisocial, narcissique et limite) sont plus à risque de commettre de la violence conjugale, contrairement à la dépression qui serait associée à la victimisation chez les mères (Ehrensaft et al., 2006; Lehrer, Buka, Gortmaker, & Shrier, 2006).

En lien avec les facteurs personnels, les recherches montrent que la présence de violence conjugale et les problèmes de consommation seraient interconnectés (Laforest et al., 2018). Avant de décrire les liens entre ces deux problématiques, il convient de définir les problèmes de consommation. Ces derniers consistent en un usage nocif, à des fins récréatives ou relevant de la

dépendance, d'alcool, de drogues et de médicaments qui entraînent des conséquences négatives pour la personne, ses proches ou son environnement plus large (Conseil du Canada Atlantique sur la toxicomanie, 2011; Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 2007). Le problème concernant la consommation de substances n'est pas la fréquence ou la quantité, mais bien les conséquences personnelles et sociales qui en découlent (Conseil du Canada Atlantique sur la toxicomanie, 2011). Les conséquences des problèmes de consommation peuvent être d'ordre physique, affectif, psychologique, familial, financier, légal ou social (Conseil du Canada Atlantique sur la toxicomanie, 2011; Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 2007).

La nature du lien entre la violence conjugale et les problèmes de consommation diffère selon les études; certaines indiquant, autant chez l'agresseur que chez la victime, que la consommation serait la cause de la violence alors que d'autres indiquent que la consommation suivrait les comportements violents (Capaldi, Knoble, Shortt, & Kim, 2012; Fiato, 2005; Laforest et al., 2018; Lessard & Lévesque, 2017). Il existerait aussi une relation directe entre la sévérité de l'abus de substance et la fréquence de la violence conjugale (Brown, Werk, Caplan, & Seraganian, 1999; Capaldi et al., 2012; Galvani, 2006). De plus, une consommation abusive de substances serait associée aux formes de violences physique et psychologique (Brown et al., 1999; Capaldi et al., 2012). La victimisation chez les femmes serait associée à leurs problèmes de consommation et à ceux de leur partenaire; alors que chez les hommes, la victimisation et l'agression seraient toutes deux associées à leur propre consommation (Chen, 2001; Golinelli, Longshore, & Wenzel, 2008). Les problèmes de consommation peuvent aussi se manifester dans des situations de violence familiale. Une étude de Lapierre (2003) montre que les adolescents perçoivent la consommation d'alcool et de médicaments du père comme une source de violence

envers leur mère et de maltraitance. Bien que les problèmes de consommation puissent se manifester chez les familles vivant des problèmes de violence conjugale, peu de recherches ont été faites sur ce sujet (Belser, 2015).

En contexte de violence conjugale, l'abus de substances peut être utilisé chez les victimes et chez les agresseurs pour de multiples raisons. Chez les victimes, l'abus a pour objectif de les aider à pouvoir composer avec la violence conjugale, à gérer leurs sentiments de haine, de dépression, de désespoir et de colère envers l'agresseur (Guthrie, 2013; Tjaden & Thoennes, 2000). L'abus de substance peut aussi servir à empêcher la victime d'accéder psychologiquement à l'expérience et à la souffrance engendrée par la violence conjugale (Golinelli et al., 2008). L'abus de substance chez les femmes victimes de violence conjugale peut être fait pour apaiser leur partenaire qui a aussi des problèmes de consommation (Sales & Murphy, 2000). Pour ces femmes, la consommation représente une connexion avec leur partenaire, une activité commune dans le couple. Chez la famille, le parent agresseur pourrait abuser de substances par manque d'habiletés sociales ou de gestion de ses comportements (Fisher & Harrison, 2012). De plus, le recours à la consommation peut être réalisé dans la croyance erronée que celle-ci puisse aider à gérer la colère ou l'anxiété ou à atteindre des niveaux de plaisirs qui ne peuvent pas être atteints autrement (Fisher & Harrison, 2012).

Les problèmes consommation pourraient avoir de nombreuses conséquences en ce qui concerne la violence conjugale chez le couple. Ils augmenteraient, autant chez l'agresseur que chez la victime, l'irritabilité, la volatilité, les interactions sociales négatives et le déclenchement de conflits (Testa, Livingston, & Leonard, 2003). Cela aurait pour effet d'augmenter les chances que la violence conjugale se produise. Les couples qui vivent des problèmes de consommation d'alcool auraient plus de conflits conjugaux et d'agressivité verbale ce qui les met à risque de

violence conjugale (Cunradi, Caetano, & Schafer, 2002). L'abus de substance peut désinhiber l'agresseur et augmenter le niveau de la violence qu'il perpétue (Tjaden & Thoennes, 2000). L'abus de substance peut aussi réduire le contrôle émotionnel et comportemental ce qui entrainerait l'intensification du cycle de la violence conjugale (Fisher & Harrison, 2012). À l'inverse, les problèmes de consommation peuvent aussi se manifester comme un impact de la violence conjugale.

Les études qui se sont intéressées à l'association des problématiques de consommation ou de santé mentales à la violence conjugale ont constaté des liens complexes avec cette dernière (Capaldi et al., 2012; Laforest et al., 2018; Lessard & Lévesque, 2017). En effet, ces problématiques ont été étudiées comme causes et comme conséquences de la violence conjugale; et ce, autant chez les agresseurs que chez les victimes (Capaldi et al., 2012; Laforest et al., 2018; Lessard & Lévesque, 2017). Finalement, les liens entre les trois problématiques seraient peu connus (Lessard & Lévesque, 2017).

*1.1.3.2 Facteurs familiaux* La deuxième catégorie des facteurs de risque de violence conjugale concerne la famille. À titre d'exemple, les études montrent que les discordes maritales, les fréquents désaccords et l'hostilité lors de ceux-ci présenteraient davantage de comportements violents (Capaldi et al., 2012; Laforest et al., 2018). Les personnes qui présentent des problèmes de résolution de conflits seraient aussi plus à risque de s'engager dans des disputes et donc de perpétrer de la violence dans leur couple (DeMaris, Benson, Fox, Hill, & Van Wyk, 2003; Laforest et al., 2018;). L'insatisfaction conjugale, la jalousie et la dépendance émotionnelle dans le couple constitueraient aussi des facteurs de risque de la violence conjugale (Capaldi et al., 2012; Laforest et al., 2018; Smith Slep, Foran, Heyman, & Snarr, 2010). Finalement, la grossesse pourrait entraîner des changements importants dans la famille et cette période serait propice à la

manifestation de la violence conjugale (Laforest et al., 2018; Smith Slep, Foran, Heyman, & Snarr, 2010).

*1.1.3.3 Facteurs socio-économiques* La troisième catégorie des facteurs de risque concerne le statut socio-économique qui serait associé à un risque accru de violence conjugale (Capaldi et al., 2012; Laforest et al., 2018). De fait, les agresseurs et les victimes qui vivent de l'isolement social sont davantage à risque de vivre de la violence conjugale parce qu'ils ont accès difficilement à des ressources de soutien. Le faible revenu et le chômage sont aussi des facteurs qui prédisent la présence de violence conjugale (Laforest et al., 2018; Smith Slep et al., 2010). D'ailleurs, les parents qui vivent un stress financier sont plus à risque de perpétrer la violence physique et à avoir des disputes verbales. Les femmes ayant un faible niveau de scolarisation, qui sont sans emploi ou qui sont dépendantes financièrement de leur partenaire seraient plus à risque de subir de la violence conjugale (Alexander, Tracy, Radek, & Koverola, 2009). L'appartenance à une culture qui démontre une faible désapprobation envers la violence conjugale pourrait augmenter les risques que celle-ci se produise (Capaldi et al., 2012). D'ailleurs, des études montrent que les femmes qui ont un statut d'immigrant, particulièrement celles en processus de parrainage ou qui ne maîtrisent pas la langue du pays d'accueil, seraient plus vulnérables (Raj & Silverman, 2002). Enfin, le stress parental pourrait aussi engendrer de la violence conjugale par le biais d'un débordement du stress du système parent-enfant vers le système conjugal (Smith Slep et al., 2010).

En résumé, la violence conjugale constitue une réalité complexe et multicausale. Tout d'abord, elle ne se résume pas à des gestes violents isolés, mais réfère plutôt à un enchaînement d'actes qui mène le plus souvent à l'intensification des comportements. Elle se produit dans le cadre d'une relation intime et peut prendre plusieurs formes. Elle se manifeste à travers un cycle

particulier qui implique plusieurs phases qui entraînent non seulement la perpétration de la violence chez l'agresseur, mais aussi la culpabilisation chez la victime et la réconciliation du couple. Enfin, elle s'inscrit ainsi dans une dynamique relationnelle où l'agresseur cherche à dominer et à affirmer son pouvoir sur la victime.

Les recherches qui se sont intéressées à la violence conjugale ont identifié une multitude de facteurs pouvant potentiellement augmenter les risques que celle-ci se produise. En outre, il est particulièrement inquiétant de constater que la violence conjugale peut se produire dans une famille avec des enfants mineurs. En retour, cela augmente les risques que les enfants y soient exposés. La section suivante présente la problématique de l'exposition à la violence conjugale, sa définition, ses facteurs de risque, ses conséquences et les facteurs de protection contre les conséquences de l'exposition.

## **1.2 Conséquences de l'exposition des enfants et des adolescents à la violence conjugale**

Les études scientifiques sur l'exposition des enfants à la violence conjugale sont relativement récentes (Doucet, 2012). C'est à partir des années 1980 que les chercheurs ont commencé à s'intéresser à ce sujet. Les premières recherches ont d'abord ciblé l'incidence et la prévalence de l'exposition à la violence conjugale. Puis, à partir des années 1990, ce sont les variables médiatrices et les variables modératrices entre la violence conjugale et l'adaptation de l'enfant qui ont fait l'objet d'attention. Les constats qui ont découlé de ces études ont orienté les recherches actuelles vers une compréhension des interactions entre les variables médiatrices et les variables modératrices qui ont mené à une reconnaissance de la souffrance que vivent les enfants exposés à la violence conjugale. En effet, l'exposition à la violence conjugale n'a pas toujours été reconnue comme un motif de signalement aux services de protection à l'enfance (Lavergne, Turcotte, & Damant, 2008). Au Québec, autant la recherche que les politiques d'intervention ont

longtemps considéré la violence conjugale et la maltraitance comme des problématiques distinctes. Ce n'est qu'en 2006 que l'exposition à la violence conjugale est reconnue comme une forme de mauvais traitements psychologiques envers l'enfant par la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) (Gouvernement du Québec, 2006). L'exposition à la violence conjugale s'apparente à de mauvais traitements psychologiques qui se manifestent sous la forme de corruption (à travers l'imposition de modèles relationnels inadéquats et d'abus de pouvoir), de terrorisme (en raison du sentiment de peur infligé à l'enfant) et d'isolement (la violence familiale est vécue comme une honte) (Holden, 2003; Lessard & Paradis, 2003).

En plus de la reconnaissance de l'exposition à la violence conjugale comme une forme de mauvais traitement, les recherches ont démontré qu'il existe une forte cooccurrence entre celle-ci et les autres formes de maltraitance (Clément, Lavergne, & Chamberland, 2007). De plus, la présence de violence conjugale au sein d'une famille pourrait augmenter la fréquence et la sévérité de la maltraitance envers les enfants, notamment la violence physique (Cox, Kotch, & Everson, 2003; Lavergne et al., 2011; Mills et al., 2000; O'Keefe, 1995). Par exemple, ils peuvent être frappés accidentellement durant les scènes de violence ou lorsqu'ils s'interposent entre les parents pour protéger le parent victime (Mills et al., 2000). La violence conjugale serait aussi associée à davantage de négligence de la part des parents (Lacharité & Xavier, 2009; McGuigan & Pratt, 2001).

Plusieurs types de facteurs de risque reliés au risque de maltraitance envers l'enfant durant un épisode de violence conjugale ont été étudiés (Lapierre, 2003; O'Keefe, 1995). Les principaux facteurs sont les caractéristiques reliées à l'enfant, les caractéristiques familiales et les caractéristiques communautaires. Les enfants qui perçoivent la relation avec le père comme problématique et qui présentent de l'agressivité seraient davantage à risques de mauvais

traitement. Quant aux caractéristiques familiales, elles incluent les problèmes de santé mentale des parents, la relation maritale, de pauvres habiletés parentales ainsi que des stressors familiaux (les problèmes de consommation, de faibles revenus, la présence de beaux-parents et le chômage). Au niveau communautaire, l'isolement social constitue un facteur de risque important.

La maltraitance dans les situations de violence conjugale peut présenter plusieurs dynamiques (Appel & Holden, 1998). Le parent agresseur pourrait s'en prendre autant au parent victime qu'à l'enfant. Quant au parent victime, il peut maltraiter l'enfant après avoir subi de la violence de la part du parent agresseur. De plus, les deux parents peuvent s'en prendre à l'enfant ou chaque membre de la famille peut être violent les uns envers les autres.

### *1.2.1 Portrait de l'exposition à la violence conjugale*

La problématique de l'exposition à la violence conjugale touche un nombre important d'enfants au Canada (Trocmé et al., 2010). Une récente enquête d'incidence québécoise menée auprès d'intervenants œuvrant en protection de la jeunesse s'est intéressée aux enfants signalés pour maltraitance (Hélie, Collin-Vézina, Turcotte, Trocmé, & Girouard, 2017). Les résultats montrent que 25% des enfants évalués pour des signalements qui se sont avérés fondés ont été exposés à de la violence conjugale. Parmi les enfants exposés, 26% sont âgés entre 0-2 ans, 22% sont âgés de 3-5 ans, 36% sont âgés de 6-11 ans et 16% sont des adolescents. Parmi les enfants exposés, 40% l'ont été à de la violence physique et 45% l'ont été à de la violence psychologique. Dans le reste du Canada, l'exposition à la violence conjugale semble toucher un plus grand nombre d'enfants puisque 36% des cas signalés auraient été touchés par ce phénomène en 2008. L'enquête a aussi investigué la cooccurrence de l'exposition de la violence conjugale avec d'autres formes de maltraitance. Les résultats montrent que 10% des enfants exposés ont subi des blessures physiques et 27% des enfants ont subi des séquelles psychologiques. En somme, les

résultats révèlent que l'exposition à la violence conjugale représente la principale forme de maltraitance chez les enfants ayant fait l'objet d'un signalement fondé et toucherait environ le tiers d'entre eux.

Dans la population, une enquête panquébécoise s'est intéressée à la prévalence annuelle et à la prévalence à vie de l'exposition à la violence conjugale et de la polyvictimisation chez les enfants au Québec (Cyr, Clément, & Chamberland, 2014). Les résultats montrent que 3% des enfants ont été exposés durant leur vie à la violence conjugale parmi lesquels 71% étaient âgés de 12 à 17 ans. Une autre enquête menée en 2012 au Québec auprès d'un échantillon représentatif de 4 029 mères d'enfants âgés entre 6 mois et 17 ans a tracé le portrait des enfants exposés à la violence conjugale (Clément et al., 2013). Les résultats montrent que selon les mères, 25% des enfants ont été exposés à de la violence conjugale parentale de type verbal (insultes, ridiculiser et humilier l'autre parent) et 6% l'ont été de manière répétée au cours d'une année (Clément et al., 2013). Dans une proportion moins grande, 6% des enfants ont été exposés à de la violence psychologique (menacer de blesser l'autre parent) et 1,7% ont été exposés à de la violence physique (bousculades, pousser et frapper l'autre parent). Environ 3% des enfants ont aussi été exposés à la fois aux formes psychologiques et verbales de violence conjugale alors que 0,3% des enfants ont été exposés aux trois formes de violence (Clément et al., 2013). Enfin, en ce qui concerne la cooccurrence de l'exposition de la violence conjugale avec la maltraitance, 12% des enfants exposés ont aussi subi une agression psychologique et 10% ont subi une agression physique et psychologique (Clément et al., 2013).

### *1.2.2 Formes d'exposition à la violence conjugale*

L'exposition à la violence conjugale est le fait pour les enfants d'être témoins, directement ou indirectement, de scènes de violence conjugale, et de vivre dans un milieu

imprégné de cette violence (Gouvernement du Québec, 2010; Lessard, Hamelin-Brabant, Bisson, Alvarez-Lizotte, & Dumont, 2019). Holden (2003) a élaboré une typologie de l'exposition qui regroupe dix types distincts qui peuvent se manifester de manière isolée ou en concomitance: l'exposition prénatale, l'intervention de l'enfant, la victimisation de l'enfant, la participation de l'enfant à l'agression, être témoin oculaire, être témoin auditif, l'observation des effets initiaux de la violence conjugale, l'expérimentation des conséquences, entendre parler de la violence conjugale, et être ostensiblement inconscient. Les six premiers types renvoient à l'exposition directe, alors que les quatre derniers types sont considérés comme de l'exposition indirecte, c'est-à-dire que l'enfant n'est pas directement témoin des épisodes de violence conjugale, mais vit tout de même les impacts de celle-ci.

Tout d'abord, en ce qui concerne les formes directes, l'exposition prénatale se produit lorsque l'agresseur s'en prend à la victime enceinte. Le fœtus serait directement ciblé ou indirectement lorsque, par exemple, la mère est poussée dans les escaliers. Le fœtus pourrait donc être affecté par les effets physiologiques de la violence conjugale chez la mère. Le deuxième type d'exposition, l'intervention, consiste pour l'enfant à appeler la police ou à s'interposer entre les parents. Le troisième type d'exposition est la victimisation. Elle se produit lorsque l'enfant est victime d'agression. Cette dernière peut être accidentelle (lorsqu'il est atteint par un lancement d'objet) ou intentionnelle. L'agresseur va violenter l'enfant et utiliser ce moyen pour terroriser ou faire du mal à la mère. La participation de l'enfant est le quatrième type d'exposition. L'enfant peut être encouragé par l'agresseur à participer à la violence ou le menacer de représailles s'il ne le fait pas. Le cinquième type d'exposition se produit lorsque l'enfant assiste à la scène, il est considéré comme un témoin oculaire. Le sixième type d'exposition se produit lorsque l'enfant est témoin auditif. Par exemple, l'enfant est dans une autre pièce à la maison ou au lit durant l'agression et entend des cris de colère, des objets qui se brisent, des pleurs ou des demandes de

secours. Dans ce genre de situations, l'agresseur, autant que la victime, pourrait ne pas être conscient que l'enfant écoute la scène.

Les quatre derniers types d'exposition sont de nature indirecte. L'expérimentation des conséquences est le septième type d'exposition et se produit lorsque l'enfant est exposé à certains effets immédiats tels que la détresse de la mère, les blessures, l'arrivée des policiers et les dommages dans la maison. Les effets à court terme de la violence conjugale peuvent perdurer et l'enfant peut être exposé aux séjours à l'hôpital du parent victime. Le huitième type d'exposition comporte les conséquences à long terme comme le changement de domicile, le placement dans un centre d'hébergement, l'incarcération de l'agresseur, les changements dans la pratique parentale et les troubles psychologiques de la mère. Le neuvième type d'exposition se produit lorsque l'enfant entend des histoires sur la violence conjugale. L'enfant peut être un témoin indirect de la violence conjugale lorsqu'il entend par exemple une conversation sur ce sujet de la part de sa mère, de sa fratrie ou de ses voisins. Ce type d'exposition peut mener l'enfant à percevoir un blâme ou une responsabilité. De plus, l'enfant pourrait aussi être affecté lorsque le parent victime l'utilise pour avoir du réconfort. Lorsque la violence conjugale et la relation entretenue avec le parent agresseur sont rapportées de manière inadéquate par le parent victime, cela pourrait être vécu difficilement par l'enfant. Le dixième type de violence conjugale renvoie au fait d'être ostensiblement inconscient. L'enfant n'est pas témoin oculaire, n'est pas témoin auditif et ne vit pas les conséquences de la violence conjugale. Il peut être à l'extérieur de la maison au moment de la violence. Le parent peut penser aussi que l'enfant n'est pas au courant de la violence et donc en faire le déni (Holden, 2003).

### *1.2.3 Les conséquences de l'exposition à la violence conjugale à l'adolescence*

L'adolescence constitue une période de changements majeurs dans plusieurs sphères (Chanmugam, 2015; Curtis, 2015; Peltonen, Ellonen, Larsen, & Helweg-Larsen, 2010). Les changements les plus notables sont physiologiques et sont caractérisés par une maturation physique et sexuelle (Curtis, 2015). Cette maturation physique s'accompagne de changements cognitifs où l'adolescent commence à adopter un raisonnement abstrait et une perspective davantage relativiste (Chanmugam, 2015; Curtis, 2015; Peltonen et al., 2010). L'adolescence est également une période propice au développement émotionnel qui inclut le système d'autorégulation (Chanmugam, 2015; Curtis, 2015; Peltonen et al., 2010). Les relations avec les parents sont marquées par une diminution de la fréquence des conflits, mais par une augmentation de leur intensité (Curtis, 2015). D'autres sphères tout aussi importantes sont sujettes à changements telles que l'identité, les attentes scolaires, les amitiés et les relations amoureuses (Chanmugam, 2015; Curtis, 2015; Peltonen et al., 2010). Bien que les recherches sur l'impact développemental de l'exposition à la violence conjugale chez les adolescents restent encore un domaine à explorer; celle-ci pourrait les placer dans une position de vulnérabilité pour négocier les différents changements qui se produisent durant cette période (An, Kim, Choi, Platt et Thomsen, 2017).

Les adolescents exposés à la violence conjugale pourraient vivre de nombreuses difficultés (Howell, Barnes, Miller, & Graham-Bermann, 2015; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudran, 2017). Même si ces dernières s'apparentent à d'autres formes de maltraitance, elles n'affectent pas tous les adolescents de la même manière (Fortin, 2009; Wolfe, Crooks, Lee, McIntyre-Smith, & Jaffe, 2003). Au niveau personnel, l'exposition à la violence conjugale est associée à des troubles de comportement intériorisés et extériorisés chez les adolescents (Bourassa, 2003; Howell et al., 2015; Moylan et al., 2010; Novelli & Bosquet, 2018; Paul &

Zaouche Gaudran, 2017; Sousa et al., 2011). Par exemple, les garçons sont plus à risque de manifester des troubles de comportement extériorisés tels que des comportements d'agressivité, de crise, de colère, de désobéissance et des actes délinquants (Moylan et al., 2010; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudran, 2017; Wolfe et al., 2003). Les filles, pour leur part, ont tendance à présenter davantage de troubles internalisés (Savard & Gaudran, 2011; Savard & Gaudran, 2010; Wolfe et al., 2003), tels que la peur, de l'anxiété, de la dépression et une faible estime de soi (Savard & Gaudran, 2011 ; Savard & Gaudran, 2010; Wolfe et al., 2003). De plus, l'exposition à la violence conjugale pourrait être un précurseur au développement d'un trouble du stress post-traumatique (Levendosky, Bogat, & Martinez-Torteya, 2013 ; Margolin & Vickerman, 2007; Paul & Zaouche Gaudran, 2017; Savard & Gaudran, 2011). Les adolescents pourraient présenter de nombreux symptômes en lien avec leur vécu d'exposition tels que l'irritabilité, l'hypervigilance, les difficultés de concentration et les souvenirs envahissants de l'exposition (Lemieux-Breton & Delagrave, 2006; Margolin & Vickerman, 2007; Paul & Zaouche Gaudran, 2017).

L'exposition à la violence conjugale peut aussi avoir des conséquences sur les relations familiales. Une de celles-ci concerne la possible détérioration de la relation mère-enfant qui à son tour pourrait mener à des difficultés d'adaptation et à une détresse accrue chez l'enfant (Bourassa, 2010; Fortin, 2009; Novelli & Bosquet, 2018; Paul et Zaouche Gaudran, 2017). Les mères victimes de violence conjugale peuvent, en raison de la violence qu'elles vivent, éprouver des difficultés à adopter des conduites maternelles soutenantes et chaleureuses ainsi qu'à être sensibles aux besoins de l'adolescent (Fortin, 2009; Winstok, Eisikovits, & Karnieli-Miller, 2004). Le silence autour de la violence conjugale pourrait s'installer entre l'enfant et la mère par crainte chez cette dernière des questions et des reproches (Fortin, 2009). Quant aux enfants, ils pourraient choisir de garder le silence afin de ne pas ébranler les fondations familiales (Fortin,

2009; Novelli & Bosquet, 2018; Paul et Zaouche Gaudran, 2017), ce qui en retour risque d'entraver l'expression des sentiments et d'affects. La violence conjugale pourrait aussi entraîner une diffusion des frontières à l'intérieur du système familial, car les adolescents exposés pourraient vivre un conflit de loyauté et se sentir pris entre leurs parents (Fortin, 2009; Kerig, 2005; Novelli & Bosquet, 2018; Paul et Zaouche Gaudran, 2017). Ce conflit de loyauté s'accompagne d'une vision ambivalente que l'adolescent pourrait avoir au sujet de ses parents où le père serait perçu comme une personne puissante face à une mère soumise (Fortin, 2009). À l'inverse, l'adolescent pourrait percevoir son père comme une personne violente face à une mère qui a besoin de protection. De plus, les parents pourraient accentuer le conflit de loyauté en sollicitant une alliance avec leur enfant ou en critiquant l'autre parent devant lui (Fortin, 2009). Une autre conséquence de la présence de la violence conjugale parentale pourrait être la parentification de l'adolescent (Doucet & Fortin, 2010; Novelli & Bosquet, 2018). Plus la violence à laquelle il est exposé est sévère, plus l'adolescent sera parentifié (Fortin, Doucet, & Damant, 2011; Novelli & Bosquet, 2018). Ce dernier pourrait devenir le confident d'un des deux parents, agir comme médiateur, assumer des tâches domestiques ou s'occuper de la fratrie plus jeune (Fortin, 2009; Novelli & Bosquet, 2018).

En ce qui concerne la sphère relationnelle, les adolescents exposés sont plus à risque de reproduire la violence dans leurs relations amoureuses que ce soit en tant qu'agresseur ou victime (Chan, Chen, & Chen, 2019; Rinfret-Raynor, Brodeur, Lesieux, & Turcotte, 2010; Wolfe et al., 2003), il en est de même pour les adolescentes exposées à la violence conjugale (Fernet, 2002). En effet, celles-ci seraient plus susceptibles d'apprendre de manière inappropriée les rôles masculins et féminins (Chan et al., 2019; Lessard & Paradis, 2003; Rinfret-Raynor et al., 2010; Savard & Gaudran, 2010). En outre, elles pourraient aussi expérimenter divers problèmes sur le plan scolaire (Buckley, Holt, & Whelan, 2007; Howell et al., 2015; Savard & Gaudran, 2011).

Ces problèmes se manifesteraient par de la distraction due à l'inquiétude ainsi que de la difficulté à faire les devoirs lorsque le climat à la maison est chaotique. Finalement, les adolescents seraient plus susceptibles de quitter l'école plus tôt ou d'avoir des difficultés d'apprentissage (ajout référence).

*1.2.3.1 Facteurs aggravants* - Jaffe et ses collaborateurs (2014) ont recensé une multitude de facteurs pouvant aggraver les conséquences de l'exposition à la violence conjugale sur les enfants. Ces facteurs se divisent en plusieurs catégories : les caractéristiques de l'exposition à la violence conjugale, les facteurs propres aux enfants et ceux propres aux parents. En ce qui concerne les caractéristiques de l'exposition à la violence conjugale, les adolescents témoins du terrorisme intime sont plus à risque de subir de la maltraitance, et ce même après la séparation des parents. La durée de l'exposition à la violence conjugale pourrait aussi aggraver les conséquences, de même que l'exposition à des formes directes de violence conjugale (ex. : être témoin oculaire ou intervenir directement) qui pourraient aggraver les problèmes de comportement intériorisés et extériorisés chez les adolescents et amener ces derniers à avoir une relation basée sur le mépris avec le parent agresseur.

La deuxième catégorie renvoie aux facteurs propres aux enfants. Plus l'enfant est jeune, plus il serait à risque d'être blessé durant les actes de violence. Les enfants ayant une déficience physique, cognitive, intellectuelle ou un tempérament difficile seraient aussi plus à risque de subir des actes de violence. Les enfants qui appellent à l'aide durant les épisodes de violence conjugale seraient aussi plus susceptibles de subir des violences physique et psychologique.

La troisième catégorie de facteurs renvoie aux caractéristiques des parents. Les parents agresseurs qui éprouvent de la honte ou de la culpabilité face à ses actes de violence conjugale seraient plus susceptibles d'être distants ou même absents de la vie de leurs enfants. Le jeune âge

de la mère augmenterait les risques que l'enfant subisse de la violence. Les enfants exposés aux actes de vengeance de leur mère contre leur agresseur seraient plus à risque d'avoir de graves problèmes d'adaptation. Certains traits du père tels que l'égoïsme, le contrôle et la manipulation pourraient augmenter le risque de négligence et de violence physique envers leurs enfants ainsi que de persuader ces derniers à s'en prendre à leur mère.

*1.2.3.2 La présence de cooccurrence comme facteur aggravant* - La cooccurrence de l'exposition à la violence conjugale et de la maltraitance semble aggraver les problèmes de comportements externalisés et internalisés chez les adolescents. Une étude de Moylan et ses collaborateurs (2010) effectuée auprès de 457 jeunes montre que les adolescents exposés à la violence conjugale et qui vivent de la maltraitance ont des problèmes plus graves que ceux qui vivent une seule de ces problématiques. Les adolescents qui font face aux deux problématiques auraient davantage de comportements de retrait, de plaintes somatiques, de symptômes anxieux et dépressifs ainsi que des comportements agressifs et délinquants. Une étude de Bourassa (2007) menée auprès de 490 adolescents âgés entre 15-19 ans est parvenue aux mêmes résultats. Une étude de Sousa et ses collaborateurs (2011), effectuée auprès de 457 jeunes, montre que l'exposition à la violence conjugale combinée à une problématique de maltraitance serait plus susceptible d'augmenter les comportements antisociaux chez les adolescents. Une méta-analyse réalisée par Chan et ses collègues (2019) sur l'association entre l'exposition à la violence conjugale et la maltraitance a regroupé 59 études. Les auteurs arrivent au constat que la présence de l'exposition augmenterait les risques que les enfants subissent de la maltraitance.

Une étude qualitative menée auprès de 43 intervenants œuvrant dans des centres jeunesse a permis d'identifier les conséquences de la cooccurrence de l'exposition à la violence conjugale et de la maltraitance (ex. : la négligence, la violence physique, la violence psychologique et

l'abus sexuel) chez les enfants et les adolescents (Lavergne, Turcotte, Damant, & Chamberland, 2006). Ces conséquences sont regroupées en plusieurs catégories : personnelles, scolaires et sociales. En ce qui concerne la première catégorie, les enfants pourraient subir des blessures physiques, développer des problèmes d'insomnie, vivre des peurs importantes concernant leur sécurité et celle du parent victime, et de subir de la détresse psychologique. Ils pourraient aussi avoir des sentiments ambivalents envers le parent agresseur qui pourrait soit représenter une menace pour leur sécurité ou être une source d'inquiétudes face à ce qui pourrait arriver s'ils le dénonçaient à la police. Les enfants pourraient se sentir responsables de la protection du parent victime au point d'assumer des responsabilités qu'ils ne devraient pas au regard de leur âge. La cooccurrence pourrait aussi entraîner une perte de l'estime de soi, un manque de confiance en soi et affecter la construction de l'identité.

En ce qui concerne l'aspect social, l'étude montre qu'il existe un plus grand risque d'isolement et de repli social en raison de la honte ressentie par les enfants. Ceux-ci peuvent aussi vivre de l'insécurité et utiliser davantage de stratégies agressives dans leurs relations interpersonnelles (Lavergne et al. 2006). La troisième catégorie de conséquences renvoie à la scolarité des enfants. Les enfants exposés à la violence conjugale et qui subissent de la maltraitance pourraient voir leur performance scolaire diminuer, avoir de la difficulté à se concentrer et à persévérer. De plus, ils auraient davantage tendance à avoir des comportements de défiance et des attitudes dérangeantes envers leurs enseignants (Lavergne et al., 2006).

*1.2.3.3 Facteurs de protection* Il existe plusieurs facteurs qui peuvent protéger contre les effets de l'exposition à la violence conjugale chez l'adolescent. Ces facteurs concernent soit l'adolescent lui-même, la famille et l'environnement (Côté, Dallaire, & Vézina, 2005; Fong, Hawes, & Allen, 2019; Paradis, 2012; Pérez-González, Pereda, Guilera, Abad, & Finkelhor,

2018). Les facteurs de protection liés à l'adolescent sont nombreux. Premièrement, il y a la facilité d'adaptation de l'enfant qui dépend du temps d'exposition, de la sévérité de la violence et de la stabilité du milieu de vie. Le sentiment de compétence dans ses relations avec les amis et dans les apprentissages scolaires, une bonne estime de soi, la sociabilité, la capacité à faire face au stress, la confiance en soi et l'optimisme seraient aussi des facteurs de protection individuels de l'adolescent (Côté et al., 2005; Fong et al., 2019; Paradis, 2012; Pérez-González et al., 2018).

Les facteurs relatifs à la famille et à l'environnement élargi incluent la qualité de la relation mère-enfant, une bonne supervision parentale de la part de la mère, de bonnes stratégies parentales de résolution de conflits et la cessation de la violence envers l'adolescent lorsqu'elle est présente. Enfin, les facteurs de protection liés à l'environnement incluent une relation affective significative avec un adulte qui ne fait pas partie de la famille, la présence d'un réseau social soutenant, le fait d'avoir des activités à l'extérieur de la maison et les ressources communautaires (Côté et al., 2005; Fong et al., 2019; Paradis, 2012; Pérez-González et al., 2018).

#### *1.2.4 La perception des adolescents exposés à la violence conjugale*

Plusieurs études qualitatives ont été menées pour explorer le point de vue des adolescents exposés à la violence conjugale (voir Annexe A pour les détails méthodologiques) (Aymer, 2008; Benavides, 2012; Chanmugam, 2015; Hutchings, 1998; Kubeca, 2008; Kyoungho, 2003; Lapierre, 2003; Lapierre et al., 2015; Øverlien, 2013, 2014). Ces études se sont intéressées aux types de violence auxquelles sont exposés les adolescents, aux réactions des adolescents face à l'exposition, aux facteurs de risque et de protection de l'exposition, et aux conséquences de l'exposition à la violence conjugale sur leur bien-être et sur leurs relations familiales. En ce qui concerne la méthodologie, les participants étaient tous des adolescents à l'exception de l'étude de Chanmugam (2015) qui incluait également les mères. Les participants auraient été tous recrutés

par l'intermédiaire soit de maisons d'hébergement, de centres de protection de l'enfance, d'intervenants œuvrant dans des centres de services sociaux ou de centres de thérapie familiale. La collecte de données s'est déroulée par le biais d'entrevues semi-structurées et le critère d'inclusion était uniquement l'exposition à la violence conjugale à l'exception de l'étude de Lapierre (2003) qui s'est intéressée à la cooccurrence de la violence conjugale avec des problématiques de maltraitance.

Pour commencer, les adolescents ont rapporté être exposés à divers types de violence conjugale, ils ont aussi identifié des facteurs de risque et d'autres problématiques pouvant être présentes. Par exemple, l'étude de Aymer (2008) a permis de constater que les adolescents étaient exposés à plusieurs formes de violence conjugale (physique, verbale et économique). Dans l'étude de Lapierre (2003), les types de violence conjugale auxquelles étaient principalement exposés les adolescents étaient la violence verbale et la violence physique. En ce qui concerne la direction de la violence, Hutchings (1998) a constaté que les adolescents ont rapporté que la violence conjugale entre les parents était bidirectionnelle, alors qu'Aymer (2008) et Lapierre (2003) ont remarqué que la violence provenait du père.

Plusieurs études se sont aussi intéressées aux facteurs de risque identifiés par les adolescents. À cet effet, Hutchings (1998), Lapierre (2003), Kubeka (2008) et Aymer (2008) ont tous constaté que les adolescents mentionnaient les problèmes de consommation chez le père ou les deux parents. En plus de l'exposition à la violence conjugale, les adolescents ont aussi rapporté vivre de la maltraitance (la négligence et la violence physique principalement) (Hutchings, 1998; Lapierre, 2003). Les réactions dans les situations de violence conjugale ont aussi été étudiées dans le cadre de ces études qualitatives. Par exemple, Chanmugam (2015), Hutchings (1998) et Lapierre (2003) ont constaté que les principales réactions rapportées par les participants lors des épisodes de violence conjugale étaient l'intervention (appeler la police,

s'interposer physiquement entre les parents, appeler la police) et le changement de pièce dans la maison.

Dans certaines études, les sentiments liés à la situation d'exposition ont été explorés auprès des adolescents. Les études d'Aymer (2008), Hutchings (1998), Øverlien (2013, 2014) et Lapierre (2003) ont fait état de la présence chez les participants de pensées suicidaires, de cauchemars, de culpabilité, de la colère, de l'inquiétude, de la tristesse et de la honte.

Les études qualitatives se sont aussi intéressées aux conséquences relationnelles que l'exposition à la violence conjugale pouvait avoir sur les adolescents. Dans l'étude de Aymer (2008), de Hutchings (1998) et de Kyoungho (2003), les adolescents mentionnaient avoir une bonne relation et que la présence de la violence conjugale n'aurait pas eu d'impact négatif sur cette relation. L'étude d'Aymer (2008) a constaté que certains adolescents rapportaient qu'ils éprouvaient aussi de bons sentiments envers le père violent. Au-delà des relations parents-adolescents, l'étude de Kubeka (2008) a permis de constater que l'exposition à la violence conjugale a eu une influence sur les relations intimes de ces adolescents qui se caractérise également par de la violence. Quant à Hutchings (1998), l'auteur a remarqué que l'exposition à la violence conjugale semble avoir une influence négative sur les adolescents puisque ces derniers rapportaient une tendance à un mauvais tempérament dans les situations de stress et à devenir violents envers les pairs et les enseignants.

Pour ce qui est des stratégies d'adaptation explorées dans les études qualitatives, l'étude de Lapierre (2003) a permis de constater que les adolescents ont rapporté qu'après les épisodes de violence, certains avaient tendance à aller chercher du soutien auprès des amis et de la famille ou à faire d'autres activités (Lapierre, 2003). Quant à l'étude de Benavides (2012), les adolescents ont identifié la spiritualité, une attitude positive, l'apprentissage des expériences vécues et aider les autres comme facteurs d'adaptation.

Enfin, plusieurs études qualitatives se sont intéressées au sens que donnaient les adolescents à la violence conjugale. Lapierre (2003) a constaté que les adolescents avaient de la difficulté à expliquer les situations de violence conjugale et les situations de maltraitance. Par ailleurs, certaines études (Lapierre et al., 2015; Øverlien, 2013, 2014) ont montré que les adolescents conçoivent que la violence conjugale se produit à l'intérieur d'une dynamique relationnelle marquée par les conflits et le contrôle chez le père envers la mère.

Enfin, une des rares études qualitatives à porter spécifiquement sur le thème de la cooccurrence de la violence conjugale avec des problématiques de consommation ou de santé mentale est celle de Templeton, Velleman, Hardy et Boon (2009). Les auteurs se sont intéressés au vécu des adolescents exposés à la violence conjugale dont les parents avaient des problèmes de consommation d'alcool. Huit participants âgés entre 12-18 (7 filles et 1 garçon) ont été recrutés et les données ont été collectées au moyen d'une entrevue structurée accompagnée de questions ouvertes qui ont fait l'objet d'une analyse thématique (ex. : « *As-tu déjà pensé que l'un de tes parents avait un problème de consommation d'alcool ?* » « *As-tu déjà entendu tes parents se battre lorsqu'un des deux était en état d'ébriété ?* » [traduction libre]). Les résultats montrent que les participants associent les problématiques de consommation à la présence de la violence conjugale. La violence verbale a été nommée par tous les adolescents alors que la violence physique était présente dans le propos de quelques participants seulement. Les participants ont été invités à décrire les conséquences émotionnelles, personnelles et sociales de la cooccurrence de ces deux difficultés parentales. Parmi celles rapportées, les adolescents mentionnent des conséquences émotionnelles, personnelles et sociales. Celles-ci incluent respectivement des émotions de colère, d'inquiétude et de frustration; de la maltraitance et de la parentification; ainsi que des impacts négatifs sur la scolarité et les relations sociales. Les jeunes ont également abordé leurs stratégies d'adaptation et les sources de soutien. Les stratégies nommées incluent des

attitudes proactives telles que l'entrée en conflit avec les parents consommateurs et la protection de la fratrie. Plusieurs participants ont plutôt choisi de prendre une distance physique et émotionnelle avec les conflits reliés à la consommation (ex. : quitter la maison pour aller à un endroit plus calme). Certains adolescents se sont résignés au fait que les problématiques de consommation et la violence conjugale allaient continuer, et qu'ils ne pouvaient rien contre cette situation. Les participants rapportent avoir obtenu peu de soutien. Cependant, ils ont nommé les formes de soutien qui ont été aidantes. Parmi celles-ci se trouvent : le soutien de la part du parent qui n'a pas de problème de consommation; faire des activités avec des amis; et parler à une personne en dehors de la famille ou qui a vécu des événements similaires.

En résumé, les études qualitatives menées auprès des adolescents ont permis d'explorer plusieurs aspects de leur vécu d'exposition. Bien que ces études aient permis une avancée des connaissances au sujet de l'expérience des adolescents, elles ont peu approfondi l'expérience d'exposition en présence d'une autre problématique parentale comme les problèmes de consommation ou de santé mentale. La reconnaissance de l'exposition à la violence conjugale comme une forme de maltraitance chez les enfants a permis de constater que la violence conjugale est un phénomène qui ne touche pas seulement le couple, mais qu'elle peut aussi affecter les enfants. Cette forme de maltraitance concerne un nombre important d'enfants et d'adolescents que ce soit dans la population en général ou dans la population clinique et peut se manifester de façon directe ou indirecte dans la vie des jeunes. Cette diversité des formes d'exposition montre d'ailleurs toute la complexité de cette problématique. En outre, l'exposition à la violence conjugale pourrait entraîner de nombreuses conséquences qui affectent le développement des enfants et des adolescents; conséquences d'autant plus importantes en présence de facteurs aggravants. L'exposition à la violence conjugale pourrait se produire en cooccurrence avec d'autres formes de maltraitance augmentant le fardeau de victimisation des

enfants et des adolescents. Bien que les conséquences de l'exposition puissent entraver le bien-être des adolescents, il existerait aussi plusieurs facteurs de protection permettant d'en limiter les dommages. Plusieurs études qualitatives ont été menées auprès des adolescents exposés à la violence conjugale afin d'explorer leur vécu et leurs perceptions de la violence. Dans la section suivante seront abordées les diverses théories qui s'intègrent dans un cadre d'analyse plus large (c.-à-d. écosystémiques) et qui servent de modèles pour étudier ainsi qu'à comprendre le phénomène de l'exposition à la violence conjugale.

### **1.3 Les modèles théoriques**

La perspective écosystémique regroupe plusieurs théories qui s'avèrent pertinentes dans la compréhension de la problématique de l'exposition à la violence conjugale. En premier lieu, le modèle écologique contribue à comprendre la violence familiale en s'intéressant aux différents systèmes qui influent sur le développement de l'individu (Chamberland, 2003). Ce modèle, élaboré par Bronfenbrenner (1979), vise à comprendre le développement humain (ou d'une problématique qui l'affecte) à partir de la juxtaposition de plusieurs systèmes. En bref, il postule que le développement humain repose sur des interactions réciproques entre un individu et son environnement (Bronfenbrenner & Morris, 2006). Ces interactions peuvent être influencées par un changement qui se produit tant chez l'individu que dans son environnement (Bronfenbrenner, 1979).

Le modèle écologique comprend six types de systèmes (Bronfenbrenner, 1979, 1994) : l'ontosystème, le microsystème, le mésosystème, l'exosystème, le macrosystème et le chronosystème. L'ontosystème renvoie à l'individu lui-même et à ses caractéristiques (physique, émotionnelles, cognitives et comportementales) qui déterminent ses interactions avec son environnement (Bronfenbrenner, 1979, 1994, 2005; Bronfenbrenner & Morris, 2006). Le

microsystème renvoie aux systèmes présents dans l'environnement immédiat de l'individu (la famille, l'école, les loisirs, les amis). Le mésosystème renferme les relations entre les différents microsystèmes comme la famille et l'école, les interactions entre la mère et le père. Des interactions négatives entre les microsystèmes nuiraient au développement de l'individu. L'exosystème comprend les interactions entre deux systèmes, dont un qui ne comprend pas l'individu (exemple : les relations entre les parents et leur environnement de travail). Le macrosystème englobe tous les systèmes cités précédemment et fait référence aux valeurs, à la culture, aux croyances et aux normes sociales. Finalement, le chronosystème représente le passage du temps dans lequel s'inscrivent les changements qui se produisent dans le système. Les changements peuvent concerner les caractéristiques (émotionnelles, comportementales, physiques et cognitives) de l'individu ou l'environnement (un changement dans la structure familiale, du statut socio-économique de la famille).

De manière complémentaire, la théorie systémique de la famille postule qu'il faut s'intéresser aux interactions, aux transitions et aux relations de l'individu au sein de sa famille, plutôt que de prendre la personne de façon isolée (Gurman & Kniskern, 1981). Un principe important de cette théorie est que tout ce qui peut affecter l'individu affecte le système familial entier, l'inverse étant également vrai (Hyde-Nolan & Juliao, 2012). La théorie systémique de la famille donne un cadre pour observer et comprendre les caractéristiques des relations humaines et le fonctionnement de l'individu à l'intérieur de la famille (Hyde-Nolan & Juliao, 2012), système caractérisé par la présence de frontières entre les différents membres qui la compose (les enfants, le couple conjugal, le couple parental, etc.) (Minuchin, 1974). Un événement ou un stress qui survient dans un sous-système peut entraîner une diffusion des frontières et une désorganisation des rôles de chaque membre de la famille. Selon cette théorie, la violence conjugale serait une source de stress qui favoriserait la diffusion des frontières et qui pourrait modifier la perception

que l'enfant a de son rôle dans sa famille et dans ses relations avec les autres membres. Ainsi, la violence conjugale, à travers ses effets directs et indirects sur les membres de la famille, provoquerait un déséquilibre dans l'ensemble du système et des sous-systèmes familiaux (Jaffe, Wolfe, & Wilson, 1990). L'enfant pourrait devenir anxieux et ressentir de la peur en réaction à la violence conjugale. Les relations de l'enfant avec la mère pourraient aussi être affectées alors que cette dernière vit sa propre détresse (Jaffe et al., 1990).

La théorie du cycle de vie familiale propose d'examiner les transitions dans l'expérience familiale pour comprendre les familles (Hill & Rodgers, 1964). Le développement de la famille est divisé en plusieurs étapes avec des tâches spécifiques. Ces étapes tendent à coïncider avec les membres qui entrent ou quittent la famille en raison du mariage, d'un décès, de la naissance d'un enfant ou du départ du jeune adulte du foyer parental (McBride, 2003 cité dans Hyde-Nolan & Juliao, 2012). Le cycle de la famille inclut six étapes : la naissance du couple, la vie à deux, la famille avec les enfants, la famille avec les adolescents, la famille post-parentale et la famille à la retraite. Certaines étapes, ou événements attendus, du cycle familial sont appelés des transitions normatives alors que d'autres peuvent perturber le cycle familial, tels que la séparation des parents, l'apparition de la violence conjugale ou le placement d'un enfant en vertu de la LPJ (Vitaro & Gagnon, 2000). Ces événements sont en général inattendus et déstabilisent le fonctionnement familial (transitions non-normatives) (Vitaro & Gagnon, 2000).

Bien que la préadolescence n'annonce pas de changements qui pourraient susciter des crises au sein de la famille, l'adolescence serait une période plus houleuse qui peut renfermer plusieurs conflits (Abignente, 2004). Les relations interpersonnelles seraient un des thèmes conflictuels et renferment entre autres les rapports familiaux. C'est à cette période que les frontières au sein de la famille pourraient devenir plus perméables. Cette période serait aussi propice à l'apparition de la triangulation (Abignente, 2004). L'adolescent peut devenir le soutien

d'un parent qui se sentirait négligé ou qui serait en crise avec l'autre parent. Cette position pourrait devenir nocive pour l'adolescent si un des deux parents établit une alliance avec son enfant pour le retourner contre l'autre parent comme cela peut être le cas dans les situations de violence conjugale (Abignente, 2004).

La théorie du cycle de vie familiale est régie par deux principes (Nichols & Schwartz, 2004). En premier lieu, les familles se réorganisent souvent pour accommoder la croissance ou les changements de leurs membres. Deuxièmement, le développement dans chaque génération pourrait avoir une influence sur un ou plusieurs membres de la famille. Les transitions dans le cycle de vie de la famille peuvent engendrer un stress dans le système de la famille (Carter & McGoldrick, 1999). Les changements dans les étapes du cycle familial sont des points de transition critiques pour les familles et les membres individuels. Quand un système familial est inflexible ou incapable de s'adapter ou de maintenir l'équilibre entre la stabilité et le changement, il peut devenir dysfonctionnel. Le stress qui résulte des transitions peut être un facteur de risque de la violence au sein d'un système familial (Carter & McGoldrick, 1999).

Enfin, la théorie du stress intrafamilial postule que des situations pourraient engendrer un fardeau pour le système familial, particulièrement en ce qui concerne le temps et les ressources, ce qui pourrait contribuer à un comportement violent (Malley-Morrison & Hines, 2004). Ces situations incluent pour les parents d'avoir des enfants ayant des handicaps ou le fait d'avoir plus d'enfants que de ressources pour s'en occuper (Malley-Morrison & Hines, 2004). Celles-ci constituent des facteurs de stress qui peuvent interagir avec les croyances sur la parentalité. L'association entre les situations de stress intrafamilial et la maltraitance peut être modulée par la croyance qu'un parent devrait mettre en place des punitions corporelles (Malley-Morrison & Hines, 2004).

Quant à la théorie des relations de dépendance, elle est basée sur le concept que la victime de violence est dépendante de l'agresseur (Finkelhor & Dziuba-Leatherman, 1994). Dans le cas de la violence conjugale, la victime peut être dépendante économiquement de l'agresseur et donc avoir de la difficulté à échapper à la situation de violence (Wallace, 2002).

En somme, les modèles écosystémiques s'intéressent autant aux membres composant le système familial qu'aux influences, aux relations, aux interactions et aux transitions qui se produisent à l'intérieur et à l'extérieur du système familial. Les théories présentées considèrent la famille comme une structure dynamique qui doit s'adapter aux différents changements qui se produisent chez les membres. Ces théories sont pertinentes pour étudier l'exposition à la violence conjugale qui est vue comme un problème familial. La section suivante permettra de nommer les objectifs de la recherche.

#### **1.4 Le paradigme épistémologique**

Le constructivisme constitue une approche épistémologique intéressante pour conduire cette recherche. Ce paradigme postule que la réalité se construit par un individu qui interagit avec son environnement (Dallaire, 2011; Ultanir, 2012). La réalité est construite de manière singulière par chaque individu (Mucchielli, 2005; Ultanir, 2012). Cette construction est basée sur son environnement, ses expériences antérieures et ses connaissances déjà acquises (Mucchielli, 2005; Ultanir, 2012). Plus précisément, il s'agit d'une interaction entre les croyances actuelles et les idées, les événements et les activités avec lesquels un individu entre en contact (Ultanir, 2012). Pour mieux comprendre le vécu d'un individu, il faut s'intéresser à son point de vue puisque la perception, l'interprétation et les explications qu'il peut donner à un sujet sont uniques (Schwandt, 2000; Ultanir, 2012). En ce qui concerne cette recherche, il s'agit de s'intéresser au

point de vue de chaque adolescent et de la manière dont celui-ci construit sa réalité en lien avec son vécu d'exposition.

### **1.5 Objectifs de la recherche**

La recension des écrits a permis de montrer que la violence conjugale est un phénomène complexe et chronique qui touche de nombreuses personnes susceptibles d'être des parents d'enfants et d'adolescents. Bien que les hommes représentent un pourcentage non-négligeable des victimes de violence conjugale, l'essai se concentre sur les mères victimes étant donné que les données d'ampleur et les études sur l'exposition à la violence conjugale se concentrent majoritairement sur celles-ci. La violence conjugale est associée à de nombreux facteurs de risque qui ont fait l'objet de recherches approfondies. Parmi ceux-ci, les problèmes de consommation et de santé mentale ont retenu une attention particulière puisqu'ils aggraveraient la fréquence et la sévérité de la violence. En plus d'être un problème pour le couple, la violence conjugale touche aussi les enfants lorsqu'elle est présente chez des familles. D'ailleurs au Québec, l'exposition à la violence conjugale est reconnue comme une forme de maltraitance. Cette problématique peut se manifester de plusieurs façons et entraîne de nombreuses conséquences qui peuvent affecter le développement des adolescents. C'est à partir du constat tiré de la recension des écrits que le projet de recherche a été élaboré. Ce dernier a comme objectifs d'explorer et de comprendre le point de vue des adolescents exposés à la cooccurrence de la violence conjugale en lien avec les problématiques de consommation ou de santé mentale.

## CHAPITRE II

### LA MÉTHODOLOGIE

#### 2.1 La recherche qualitative et l'importance du point de vue de l'adolescent

Les études qualitatives permettent de comprendre les mécanismes sous-jacents de la violence, d'avoir une diversité de points de vue sur le phénomène et d'avoir une compréhension plus riche des problèmes vécus par les adolescents (Øverlien, 2010). Bien que plusieurs études qualitatives aient permis à ce jour de comprendre les conséquences de l'exposition des enfants à la violence conjugale, beaucoup de questions concernant le vécu des adolescents restent sans réponse (Øverlien, 2010).

Dans le cadre d'études qualitatives, les adolescents rapportent qu'ils ont commencé à prendre conscience des problèmes de violence conjugale chez leur parent au début de l'adolescence (Buckley et al., 2007). Lapierre et ses collègues (2015) constatent que les propos rapportés par les adolescents concernant la violence conjugale et leur situation familiale permettent de mieux saisir leur expérience puisqu'ils sont en mesure d'exprimer leur propre point de vue sur la violence conjugale. Il est donc important de les cibler dans les recherches portant sur la violence conjugale. De plus, les adolescents souhaitent partager leur expérience et sont en mesure de donner leur point de vue sur leur situation familiale (Lapierre et al., 2015). Plusieurs études qualitatives ont déjà été menées pour explorer l'expérience et le vécu des adolescents exposés à la violence conjugale (voir Annexe A). Cependant, peu d'entre elles ont approfondi le phénomène de cooccurrence de la violence conjugale avec la présence de problèmes de consommation ou de santé mentale chez les parents selon la perspective des adolescents.

Pour parvenir à nos objectifs de recherche, une méthode qualitative de nature exploratoire a été privilégiée (Deslauriers & Kérisit, 1997). Les données qualitatives permettent de cerner le

sens que revêt l'expérience des adolescents exposés à la violence conjugale et qui vivent d'autres problématiques familiales comme des problèmes de consommation ou de santé mentale chez les parents (Poupart, Deslauriers, Groulx, Mayer, & Pires, 1997). Par conséquent, cette méthode a été choisie, car elle permet de s'intéresser à l'expérience et le point de vue des adolescents exposés à la violence conjugale parentale.

Le projet de recherche contribuera à mieux comprendre l'expérience d'exposition à la violence conjugale dans un contexte de cooccurrence avec des problèmes de santé mentale ou de consommation chez les parents, le tout à travers le regard de l'adolescent. Ceci inclut la perception et la compréhension de la cooccurrence; la perception des conséquences de cette cooccurrence sur le vécu et le fonctionnement de l'adolescent et de sa famille; ainsi que la perception d'autres difficultés familiales ou personnelles pouvant affecter le vécu des adolescents.

## **2.2 L'échantillon et le recrutement**

Une méthode d'échantillonnage non aléatoire a été appliquée comme stratégie de recrutement (Fortin, Côté, & Filion, 2006). La collaboration de plusieurs milieux de pratique communautaires et institutionnels a permis de rejoindre un échantillon de volontaires en appliquant un principe de diversification (Pirès, 1997) basé sur le type de cooccurrence (les problèmes de consommation et de santé mentale), l'âge et le genre de l'adolescent (Fortin et al., 2006). L'échantillon est composé d'adolescents recrutés principalement dans les maisons d'hébergement, les organismes pour conjoints ayant des comportements violents, les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) (première ligne, santé mentale, dépendance) et les Centres jeunesse situés dans les régions de Québec et de Montréal. Le recours aux centres d'hébergement, aux organismes pour conjoints violents et aux CSSS visait à rejoindre

des adultes qui pourraient être potentiellement des parents d'adolescents afin qu'ils puissent référer leur adolescent à la recherche. Les critères d'inclusion pour le recrutement des adolescents étaient les suivants : a) avoir vécu, au cours de la dernière année, dans un milieu familial marqué par la présence de la violence conjugale et des difficultés de consommation d'alcool, de drogue ou de médicaments ou des problèmes de santé mentale chez les parents; et b) être âgé entre 12 et 17 ans.

Afin de constituer l'échantillon, deux stratégies de recrutement ont été utilisées. Une première consistait à diffuser une annonce sur le projet et les critères de recrutement dans les milieux d'intervention participants. Les mères ou les pères intéressés ont communiqué directement avec l'équipe de recherche pour signifier leur intérêt à ce que leur adolescent participe au projet. La seconde stratégie a misé sur le recrutement des participants par l'entremise des intervenants de chacun des milieux. Ceux-ci avaient pour rôle de présenter la recherche aux parents des candidats potentiels et à demander aux personnes intéressées l'autorisation de transmettre leurs coordonnées à l'équipe de recherche. En même temps, ils s'assuraient de la conformité des participants potentiels avec les critères de recrutement après leur premier contact avec les parents et en se basant sur leur jugement clinique. Ensuite, les participants devaient aussi reconnaître la présence de ces problèmes dans leur famille (violence conjugale, de même que des problèmes de santé mentale ou d'abus de substances et d'alcool chez les parents) et considérer que ceux-ci perturbaient le fonctionnement familial. Par la suite, les parents intéressés ont été contactés pour leur expliquer les objectifs et le déroulement de la recherche, vérifier leur éligibilité, répondre à leurs questions et obtenir leur consentement pour la participation de leur adolescent. Une fois l'accord parental obtenu, l'adolescent était directement mis en contact avec l'équipe de recherche qui vérifiait, par un entretien téléphonique, les critères d'inclusion,

expliquait la procédure plus en détail (les objectifs et le déroulement de la rencontre) et fixait un moment et un lieu de rencontre à la convenance de l'adolescent et du parent. Conformément à la procédure approuvée par les comités d'éthique, lorsqu'un adolescent acceptait de participer, l'assentiment était obligatoire pour les participants âgés de 12-13 ans. Les parents devaient consentir à la participation de leur jeune et signer le formulaire. Dans le cas où les adolescents étaient âgés de 14 ans et plus, ceux-ci signaient un formulaire de consentement en plus de celui signé par les parents. Les formulaires étaient signés avant le début des entrevues.

L'échantillon final est composé de 11 adolescents (cinq garçons et six filles), âgés entre 12 et 16 ans (moyenne d'âge de 14 ans); tous nés au Canada. Durant la période d'exposition, cinq participants vivaient avec leur père et leur mère, tandis que les six autres vivaient avec leur beau-père et leur mère. Au moment de l'étude, 10 participants vivaient chez leur mère seulement et un participant vivait en famille d'accueil. Seuls deux adolescents avaient des sorties chez le parent agresseur, qui était leur père biologique. Tous les participants rapportaient la présence de membres de la fratrie composée de deux à cinq membres, à l'exception d'un participant qui avait un seul petit frère. En ce qui concerne le niveau de vie familial, cinq participants rapportent une situation économique permettant de répondre aux besoins de la famille, alors que six participants mentionnent qu'ils vivent dans une famille qui est à l'aise financièrement. Parmi les 11 adolescents, huit ont rapporté la double présence de problèmes de consommation et de santé mentale chez leurs parents; deux adolescents ont rapporté la présence de problèmes de santé mentale, et un seul adolescent a rapporté des problèmes de consommation. Dix adolescents ont mentionné que leur mère souffrait de problématiques de santé mentale tandis que cinq l'ont nommé pour les pères/beaux-pères. Pour ce qui est des problématiques de consommation, trois participants rapportent la présence de cette difficulté chez leur mère, alors que sept l'ont rapporté

pour leurs pères/beaux-pères. Chaque participant a bénéficié au minimum d'un service d'accompagnement dans l'une des institutions suivantes : maisons d'hébergement, l'école, les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) (protection de l'enfance, première ligne, santé mentale) situés dans les régions de Québec et de Montréal.

### **2.3 La méthode de collecte des données**

Deux méthodes ont été utilisées pour recueillir les données, soit un tableau des problématiques vécues et une entrevue semi-dirigée individuelle. Le tableau regroupe des problématiques de consommation (alcool, drogues, médicaments, jeux de hasard et d'argent, autres), de santé mentale (troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles de personnalité, trouble de stress post-traumatique, symptômes de stress, idéations suicidaires, autres) et les types de violence conjugale (VC) (physique, verbale/psychologique, économiques, conduites contrôlantes ou humiliantes, autres) présents chez les parents au cours des deux dernières années tels qu'identifiés par l'adolescent participant. Il était complété en début d'entrevue (durée approximative de 10 minutes) et permettait par la suite de diriger l'entrevue en abordant plus spécifiquement les problématiques vécues au cours des deux dernières années.

Ensuite, l'entrevue semi-dirigée permettait aux adolescents d'explicitier leur réalité, de rendre accessible leur expérience et de comprendre le sens qu'ils ou elles donnent à celle-ci (Savoie-Zajc, 2003). Cette méthode permet d'aborder des thèmes et des questions spécifiques tirés à partir du cadre théorique tout en gardant la porte ouverte pour des éléments nouveaux qui pourraient être éventuellement fournis par les participants (Mongeau, 2009). Dans le cadre des entrevues semi-dirigées, d'une durée d'environ 75 minutes, plusieurs thèmes ont été abordés à travers des questions explicites. Premièrement, les adolescents ont identifié les **difficultés** auxquelles ils sont exposés en lien avec la violence conjugale, les problèmes de consommation

ou les problèmes de santé mentale des parents. Ensuite, des questions ont été posées pour comprendre **l'évolution de l'exposition à la violence conjugale dans le temps**; l'impact des transitions familiales dans le vécu d'exposition à la violence conjugale; et les conséquences de la violence conjugale sur l'adolescent, sur les autres membres de la famille et sur le fonctionnement familial. L'entrevue s'est poursuivie avec des questions portant sur les liens (ou l'absence de liens) entre la **violence conjugale et les autres problématiques vécues par les parents**; sur comment les problématiques vécues par les parents se manifestent dans la vie de l'adolescent; et sur les stratégies utilisées par l'adolescent pour faire face aux difficultés qui sont vécues dans sa famille. La dernière partie de l'entrevue portait sur les **conséquences** que pouvaient avoir la violence conjugale et les problèmes de consommation ou les problèmes de santé mentale vécus par les parents sur la relation parent-enfant; sur les parents; sur les frères et sœurs; ainsi que sur le fonctionnement familial. Des questions de relance ont été élaborées pour chacune des thématiques abordées afin de favoriser l'élaboration chez les participants. Enfin, un bref questionnaire visait à recueillir des données sociodémographiques sur le participant et sur sa famille.

## **2.4 L'analyse**

Avant de commencer les analyses, les entrevues ont été transcrites intégralement. Une grille de codes a été élaborée selon une approche mixte, c'est-à-dire qu'une partie des catégories est issue de la littérature alors que d'autres ont été induites du discours des participants (L'Écuyer, 1990). Une analyse thématique a été utilisée avec les données qualitatives. L'analyse thématique décrite comme la « transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé et ce, en rapport avec l'orientation de la recherche (la problématique) » (Paillé & Mucchielli, 2012; p. 232), est une méthode permettant de

systématiquement identifier, organiser et tracer un portrait à partir d'unités de sens (thèmes) sur un ensemble de données. En se concentrant sur le sens à l'intérieur d'un ensemble de données, cette analyse permet au chercheur de voir et de dégager des significations et expériences partagées (Braun & Clark, 2012).

L'analyse des données comporte six étapes (Braun & Clark, 2012). La première étape consiste à se familiariser avec les données à l'état brut (l'écoute répétitive des enregistrements, la lecture et relecture des documents complétés à la main, faire des annotations) et à réaliser la transcription mot-à-mot des entrevues. La deuxième étape est celle de l'élaboration de la liste de codes et du codage du matériel. Le codage a été réalisé de deux façons : tout d'abord, une liste de codes préétablis (étape réalisée en collaboration avec une coauteure de l'article) est utilisée pour coder les données transcrites. Au fur et à mesure que le codage va avancer, de nouveaux codes seront créés à partir du matériel. Cette étape a été réalisée grâce au logiciel N'Vivo. La troisième étape implique de prendre les codes, d'identifier leurs similarités et de les regrouper en thèmes. Par la suite, une exploration des relations entre les thèmes est entreprise pour obtenir une analyse globale du matériel. La quatrième étape consiste en une révision des thèmes pour s'assurer qu'ils correspondent aux données auxquelles ils sont reliés. La cinquième étape a permis de définir de façon unique et spécifique chaque thème afin qu'ils gardent des frontières et qu'ils permettent d'adresser les objectifs de recherche. Finalement, la dernière étape représente la continuité de la cinquième. Les résultats ont été rédigés en fonction des objectifs de recherche.

## **2.5 Éthique**

Le projet de recherche a reçu une approbation du comité éthique de l'Université de Québec en Outaouais pour l'analyse de données secondaire. Cette recherche s'inscrit à l'intérieur d'un projet plus large « Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques

associées et enjeux de concertation » qui a reçu une approbation du comité éthique de l'Université Laval, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale nationale, des Centres jeunesse de Québec et de Montréal. Des formulaires de consentement, des lettres de contact et des lettres de présentation contenant les objectifs de recherche et les normes de confidentialité ont été produits (voir annexe D). Tous les éléments relatifs aux objectifs de la recherche et aux normes de confidentialité ont été expliqués aux participants afin d'obtenir un consentement libre et éclairé. Les données des participants sont restées anonymes durant le processus de l'analyse des données. Les noms des participants ont été dénominalisés et toute information pouvant révéler leur identité a été supprimée. Les données dénominalisées seront conservées par les chercheurs principaux durant sept ans. La participation au projet de recherche s'est faite sur une base volontaire et tous les participants ont signé un formulaire de consentement. Enfin, une compensation de 30\$ leur a été offerte à la fin de l'entrevue.

## **CHAPITRE III**

### **ARTICLE**

#### **3.1 Présentation de l'article**

L'article a été soumis à la Revue de psychoéducation. Il s'agit de la version qui sera publiée en hiver 2020. L'accord des coauteurs de l'article pour que celui-ci soit inclus dans l'essai doctoral est présenté à l'annexe F.

Regard des adolescents sur leur vécu d'exposition à la violence conjugale en contexte de cooccurrence avec des problématiques parentales liées à la santé mentale ou à la consommation

Adolescents point of view on the cooccurrence of domestic violence with parental substance use or mental health issues

Idriss Khelfaoui,

Département de psychoéducation et de psychologie

Université du Québec en Outaouais, campus de Saint-Jérôme

5 rue Saint-Joseph, Saint-Jérôme (Qc), J7Z 0B7

Courriel : idriss\_kh@yahoo.fr

Marie-Ève Clément, Université du Québec en Outaouais

Geneviève Lessard, Université Laval

Sylvie Lévesque, Université du Québec à Montréal

Chantal Lavergne, Institut Universitaire Jeunes en Difficultés, CIUSSS CSMTL

Article dont la publication à la Revue de psychoéducation a été approuvée par le directeur (28 août 2019)

### **3.2 Résumé**

Les recherches sur la violence conjugale ont longtemps ignoré les enfants et les adolescents exposés à ce problème. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que les études ont démontré l'étendue des conséquences néfastes de l'exposition juvénile à la violence conjugale. Les études réalisées auprès des adolescents se sont majoritairement intéressées à l'exposition à la violence

conjugale comme telle, alors qu'elle est souvent vécue en cooccurrence avec d'autres problèmes parentaux ou familiaux. Cette étude qualitative propose d'explorer les conséquences de ces problèmes sur les adolescents et les perceptions qu'ils en ont. Elle a été réalisée auprès de 11 adolescents âgés de 12 à 16 ans, et les données ont été colligées au moyen d'un tableau recensant les difficultés familiales, présenté aux sujets au cours d'entrevues semi-dirigées. Les résultats ont mis en lumière le degré de compréhension des participants des difficultés familiales, des interactions entre elles, de leurs conséquences sur eux-mêmes et sur les membres de leur famille, ainsi que des autres problèmes qui peuvent aggraver leur exposition à la violence conjugale. Parmi les constats répertoriés, deux paraissent inédits : les difficultés des adolescents à percevoir les effets de la cooccurrence des problèmes et la richesse de leur discours sur les conséquences des problèmes parentaux. Cette étude pourrait ainsi constituer un point d'ancrage pour des recherches futures aussi bien théoriques que cliniques.

Mots-clés : adolescents, exposition, violence conjugale, cooccurrence de difficultés parentales.

### **3.3 Abstract**

For a long time, research on intimate partner violence set aside the children and adolescents who are exposed to this problem. It was only in the 1980s that studies began to demonstrate the extent of the negative consequences of exposure to this type of violence. Studies conducted with adolescents pertained mostly to exposure to intimate partner violence in isolation, whereas it is often experienced in cooccurrence with other parental or family problems. This qualitative study proposes an exploration of the experience of adolescents who are exposed to the cooccurrence of violence with parental substance use or mental health problems, to better understand their point of view and better grasp the perceived consequences of this cooccurrence. The study was conducted with eleven 12- to 16-year-old adolescents who were exposed to these forms of

cooccurrence. The data were collated by means of a table presenting the family difficulties and of semi-structured interviews. The results highlighted the participants' degree of understanding of the family difficulties, their perceptions of the links between these problems, the consequences that they themselves and their family members experienced, as well as the difficulties that exacerbated their exposure. Several new findings, such as the adolescents' difficulties perceiving the cooccurrence and the richness of their narratives on the consequences of the parental problems, were noted. This study could thus constitute an anchoring point for future, theoretical or practical, research.

Keywords : adolescents, domestic violence, exposure, cooccurrence with parental difficulties.

### **3.4 Introduction**

L'exposition à la violence conjugale (VC) touche un nombre important d'enfants au Québec. Une enquête populationnelle menée par Statistiques Canada (2014) auprès de personnes âgées de 18 ans et plus montre que 11 % des répondants rapportent avoir été exposés à au moins une reprise à la VC avant l'âge de 16 ans. Dans une autre enquête menée par Statistiques Canada (2016) auprès de personnes victimes de VC, 22% rapportent qu'un enfant dans la famille en a été témoin. La première enquête montre qu'au sein de la population générale, l'exposition à la VC concerne un nombre important d'enfants et lorsque cette première enquête est comparée à la seconde, le pourcentage d'enfants exposés se trouve doublé. Finalement, une autre enquête populationnelle québécoise a été menée par Cyr, Clément et Chamberland (2014) sur la victimisation des enfants et des adolescents. Les participants étaient constitués, d'une part, d'adolescents ayant vécu une expérience de victimisation et, d'autre part, des parents d'enfants âgés de 2 à 11 ans qui ont rapporté une expérience de victimisation chez ces derniers. Cette étude montre que 3 % des enfants ont été exposés au cours de leur vie à la VC. Parmi eux, 71 % étaient âgés de 12 à 17 ans. Les chercheurs ont également constaté que les adolescents ne parlent généralement de cette expérience que lorsqu'ils sont questionnés sur le sujet.

### **3.5 Contexte théorique**

Phénomène complexe, la VC renvoie à une dynamique relationnelle de domination, laquelle se manifeste par des comportements de contrôle (Gouvernement du Québec, 2012). Bien que ces comportements soient plus généralement de nature physique ou verbale (Gouvernement

du Québec, 2012), la violence psychologique, la violence sexuelle et la violence économique font aussi partie de cette dynamique.

Divers facteurs de risque environnementaux peuvent contribuer à l'occurrence de la VC chez des parents (Laforest et al., 2018). Du point de vue sociétal, on note les normes stéréotypées selon le genre ; du point de vue communautaire, les caractéristiques sociodémographiques de l'environnement de vie (par exemple de faibles moyens socioéconomiques) ; enfin, du point de vue relationnel, on note des antécédents de VC, le fait d'avoir côtoyé des pairs déviants et une relation conjugale marquée par les conflits ou la discorde. Quant aux facteurs individuels, les recherches ont permis d'identifier notamment l'exposition à la VC ou à la maltraitance dans l'enfance, le faible niveau de scolarité et des problèmes de santé mentale ou de consommation de substances (Laforest et al., 2018). En effet, de nombreuses recherches portent sur les liens entre la VC et les difficultés de consommation ou de santé mentale (Laforest et al., 2018). Ces liens sont d'autant plus complexes qu'ils varient selon le statut d'auteur ou de victime de VC (Capaldi et al., 2012; Feingold & Capaldi, 2014; Humphreys Regan, River, & Perino, 2005; Laforest et al., 2018; Lessard & Lévesque, 2017; Macy, Renz et Pelino, 2013; Mason & O'Rinn, 2014), mais peu de recherches ont été réalisées sur ces trois problèmes réunis (Macy et al., 2013; Mason & O'Rinn, 2014).

Être exposé à la VC en tant qu'adolescent, c'est soit en être le témoin direct (ex. : intervention de l'enfant dans la situation de violence, témoin oculaire ou auditif de la violence), soit être le témoin indirect de scènes de VC (ex. : voir les blessures du parent victime, observer l'arrivée de la police, entendre des histoires sur la violence conjugale), ou soit vivre dans un climat perpétuel de tensions et de conflits au sein de la famille (Gouvernement du Québec, 2010;

Holden, 2003; Lessard et al., 2019). Quoi qu'il en soit, être exposé à la VC peut avoir de nombreuses conséquences chez les adolescents.

L'adolescence constitue une période de changements majeurs sous plusieurs angles dont entre autres la construction de l'identité, le développement cognitif, les responsabilités scolaires, l'expérimentation des valeurs, la découverte de l'autre, l'appartenance aux groupes, les relations amoureuses. C'est également une période qui prête aux expériences de violence à la maison (Chanmugam, 2015; Peltonen et al., 2010). Cependant, peu de recherches se sont intéressées à l'impact développemental de l'exposition à la VC chez les adolescents (An et al., 2017).

Sans oublier le risque de subir d'autres formes de maltraitance, l'exposition à la VC chez les adolescents serait associée aux troubles de comportement intériorisés et extériorisés ainsi qu'à des symptômes du stress post-traumatique (Howell et al., 2015; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudron, 2017). Par ailleurs, une détérioration du lien parent-adolescent, un éventuel conflit de loyauté, le poids de la parentification et le secret familial entourant la VC envenimeraient dramatiquement la vie familiale des adolescents (Fortin & Lachance, 2011; Howell et al., 2015; Lavergne et al., 2011; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudron, 2017). De plus, l'exposition à la VC durant l'enfance augmenterait le risque de reproduire ou de subir de la violence dans un contexte de relations amoureuses à l'adolescence (Howell et al., 2015; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudron, 2017). Les recherches montrent également que les conséquences de l'exposition à la VC pourraient être aggravées si cette violence se produit en cooccurrence avec d'autres formes de maltraitance (Chan et al., 2019).

Malgré les éventuelles conséquences néfastes d'une exposition à la VC, certains facteurs de protection peuvent en limiter la portée (Fong et al., 2012; Pérez-González et al., 2018) : entre autres éléments, le sentiment de compétence dans les relations sociales, une bonne estime de soi

et la capacité de faire face au stress (Fong et al., 2019; Paradis, 2012; Pérez-González et al., 2018). Il en est de même pour d'autres facteurs de protection d'ordre familial, dont la qualité de la relation parents-enfant et de bonnes stratégies parentales pour résoudre les conflits. S'ajoutent certains facteurs environnementaux, par exemple le fait d'être intégré à un réseau social réconfortant et de bénéficier d'activités en dehors de la maisonnée (Fong et al., 2019; Paradis, 2012; Pérez-González et al., 2018).

Le point de vue des adolescents exposés à la VC a fait l'objet de plusieurs études (Aymer, 2008; Benavides, 2012; Chanmugam, 2015; Hutchings, 1998; Kubeca, 2008; Kyoungho, 2003; Lapierre, 2003; Lapierre et al., 2015; Øverlien, 2013, 2014), mais la plupart traitent de leur exposition sans égard à la possible cooccurrence avec d'autres problèmes familiaux. Cet aspect est d'autant plus important que l'exposition à la VC à laquelle s'ajoute la maltraitance représente la situation d'un enfant sur deux, et cette cooccurrence est reconnue comme un facteur aggravant (Lavergne et al., 2018). De plus, les problèmes de consommation et de santé mentale constituent *in se* des facteurs de risque supplémentaires (Laforest et al., 2018).

Une des rares recherches sur l'exposition à la cooccurrence des problèmes est celle de Templeton, Velleman, Hardy et Boon (2009) qui traite de l'exposition à la VC conjuguée à un problème de consommation. Les données sont issues des propos de huit participants âgés entre 12 et 18 ans (7 filles et 1 garçon) lors d'une entrevue structurée et de leurs réponses à des questions ouvertes qui ont fait l'objet d'une analyse thématique : (par exemple « As-tu déjà pensé que l'un de tes parents avait un problème de consommation d'alcool? » « As-tu déjà entendu tes parents se battre lorsqu'un l'un d'eux était en état d'ébriété? » [Traduction libre]). Invités par la suite à discuter des conséquences de la cooccurrence, les participants ont exprimé des émotions de colère, d'inquiétude et de frustration; des expériences de maltraitance et de parentification ainsi

que des impacts néfastes sur leur scolarité et leurs relations sociales. Les adolescents ont également identifié leurs stratégies d'adaptation et les sources de soutien dont ils ont bénéficié.

### *3.5.1 Le modèle théorique et le paradigme épistémologique*

Le paradigme écosystémique dans lequel s'inscrit la présente étude permet de considérer à la fois l'apport du modèle écologique et du modèle systémique pour analyser les situations d'exposition à la VC. D'une part, à l'aide de l'étude des interactions réciproques entre l'individu et son environnement, le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979) contribue à mieux comprendre la violence familiale (Chamberland, 2003). D'autre part, la théorie systémique représente un bon complément au modèle écologique : elle postule que tout ce qui peut affecter un individu affecte le système familial entier et inversement (Hyde-Nolan & Juliao, 2012). De plus, la théorie systémique permet d'observer et de comprendre les caractéristiques des relations et du fonctionnement de l'individu au sein du système familial caractérisé par l'existence de frontières entre ses différents membres (les enfants, le couple conjugal, le couple parental, etc.) (Hyde-Nolan & Juliao, 2012; Minuchin, 1974). Selon cette théorie, les violences conjugales favoriseraient la perméabilité des frontières, ce qui pourrait modifier la perception que l'enfant a de son rôle dans la famille et dans ses relations avec les autres membres (Hyde-Nolan & Juliao, 2012; Minuchin, 1974). L'adolescence est une période particulièrement propice à la perméabilité des frontières au sein d'une famille. C'est au cours de ce stade de développement qu'apparaissent des conflits avec la famille et pendant lequel peut s'établir une triangulation, c'est-à-dire la coalition d'un parent avec l'adolescent contre l'autre parent, selon les deux cas de figure suivants. Un adolescent pourrait devenir le soutien d'un parent en crise face à l'autre parent ou encore un parent pourrait essayer d'établir une alliance avec son enfant contre l'autre parent (Abignente, 2004).

On appelle «constructivisme» la posture épistémologique de ce type de recherche. Cette approche postule que l'individu construit lui-même sa propre réalité à partir de ses interactions avec son environnement (Dallaire, 2011). Chaque individu construit donc sa propre perception de la réalité en se basant sur ses interactions avec son environnement de même que sur ses expériences antérieures (Mucchielli, 2005). Pour mieux comprendre une personne et son vécu, il faut donc s'intéresser à son point de vue (Schwandt, 2000).

### *3.5.2 Les objectifs*

La présente étude a pour objectif d'explorer les perceptions des adolescents exposés concurremment à la VC de parents qui éprouvent en outre des difficultés de consommation ou de santé mentale. Elle vise à mieux comprendre la perception qu'ont les adolescents: 1) de leurs expériences dans des situations marquées par la VC concurremment à des difficultés parentales de santé mentale et de consommation; 2) de la double occurrence de la VC et des difficultés liées à la consommation ou à quelque problème de santé mentale chez leurs parents ou d'autres membres de la famille; 3) des difficultés supplémentaires qui pourraient aggraver leur expérience de cette double occurrence.

## **3.6 Méthode**

Une méthode qualitative de nature exploratoire a été choisie pour mener l'étude, car elle permet de sonder les préoccupations des adolescents et de mieux cerner leur perception des problèmes familiaux (Poupart et al., 1997). Ce type de recherche-action se trouve financée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) (Lessard et al., 2018). Elle comporte un volet qualitatif et un volet quantitatif. Le volet qualitatif, duquel sont extraites les données pour la présente recherche, vise à mieux cerner les difficultés parentales associées à la violence conjugale de même que l'expérience des familles dans lesquelles la VC s'ajoute à

d'autres difficultés. Ce volet explorera le point de vue des familles à l'égard des services reçus ainsi que leurs recommandations pour améliorer les choses.

### *3.6.1 Échantillon et recrutement*

Les participants volontaires ont pu être recrutés grâce à la collaboration de plusieurs milieux d'intervention communautaires ou institutionnels, en appliquant le principe de diversification (Pirès, 1997) selon le type de cooccurrence, l'âge et le genre des adolescents (Fortin et al., 2006). Cette façon de faire permet de rassembler une diversité de participants dont l'expérience est pertinente pour l'étude.

L'échantillon est composé de 11 adolescents principalement recrutés par des maisons d'hébergement, des organismes qui accueillent des conjoints présentant des comportements violents et des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) (protection de l'enfance, première ligne, santé mentale, dépendance) situés dans les régions de Québec et de Montréal. Les critères de sélection sont les suivants : a) avoir vécu, au cours des deux dernières années, dans un milieu familial marqué par la VC à laquelle s'ajoute au moins une autre difficulté parentale soit de consommation d'alcool, de drogue ou de médicaments, soit d'ordre mental; b) avoir entre 12 et 17 ans.

Ce sont des membres du personnel des milieux d'intervention qui ont fait le premier contact en ciblant d'éventuels candidats en fonction des critères mentionnés. Ensuite, les participants devaient eux-mêmes confirmer la présence de ces difficultés dans leur famille et préciser qu'elles perturbaient la vie familiale. Conformément à la procédure approuvée par les comités d'éthique, lorsqu'un adolescent acceptait de participer (consentement parental et assentiment de l'adolescent pour les 12-13 ans; consentement du jeune ainsi que du parent pour

les adolescents âgés de 14 ans et plus), il était mis en contact avec l'équipe de recherche qui vérifiait, par un entretien téléphonique, les critères de sélection, lui expliquait la procédure plus en détail et fixait un moment et un lieu de rencontre à sa convenance et celle du parent. Un formulaire de consentement était signé avant l'entrevue.

L'échantillon est composé de 11 adolescents, dont 5 garçons et 6 filles, âgés entre 12 et 16 ans. Au moment de l'étude, seuls deux adolescents avaient droit à des sorties chez le parent agresseur et un participant vivait en famille d'accueil. Durant la période d'exposition à la VC, 5 participants vivaient avec leur père et leur mère, tandis que les 6 autres vivaient avec leur beau-père et leur mère. En ce qui concerne les autres membres de la famille, 10 adolescents comptaient une fratrie composée de 2 à 5 membres et un participant avait un petit frère. Les adolescents sont tous nés au Canada bien que 5/11 se sont également identifiés à une autre appartenance ethnoculturelle; 5 participants ont rapporté une situation économique permettant de répondre aux besoins de la famille, alors que les 6 autres appartiennent à une famille à l'aise financièrement. Parmi les 11 adolescents, 8 ont rapporté la double présence de difficultés liées à la consommation et à la santé mentale chez leurs parents; deux adolescents, à la présence de difficultés liées à la santé mentale et un autre à des difficultés liées à la consommation. Parmi les parents, 10 mères et 5 pères/beaux-pères souffraient de difficultés liées à la santé mentale ; alors que 3 mères et 7 pères/beaux-pères présentaient des difficultés liées à la consommation. Chaque participant a bénéficié au minimum d'un service d'accompagnement dans l'une des institutions suivantes : maison d'hébergement, école, Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) (protection de l'enfance, première ligne, santé mentale, dépendance) situés dans les régions de Québec et de Montréal.

### *3.6.2 Collecte des données*

Les données ont été colligées au moyen de deux méthodes : la présentation aux participants d'un tableau des difficultés concernées et une entrevue individuelle semi-dirigée. Le tableau des difficultés regroupe des difficultés de consommation (alcool, drogues, médicaments, jeux de hasard et d'argent, autres), de santé mentale (troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles de personnalité, trouble de stress post-traumatique, symptômes de stress, idéations suicidaires, autres) et divers types de VC (physique, verbale/psychologique, économique, conduites contrôlantes ou humiliantes, autres) chez les parents d'après l'adolescent participant concerné. Ce tableau était complété en début d'entrevue (durée approximative de 10 minutes), ce qui permettait par la suite de diriger l'entrevue en traitant plus spécifiquement des difficultés vécues au cours des deux dernières années.

Des entrevues semi-dirigées d'une durée d'environ 75 minutes ont été réalisées avec chaque adolescent. Ces entrevues comprenaient des questions portant sur la VC, sur les difficultés liées à la consommation et à la santé mentale des parents, et d'autres difficultés parentales. Ensuite, des questions ont été posées en vue d'établir l'évolution de l'exposition à la violence conjugale dans le temps. L'entrevue se poursuivait par avec des questions sur les perceptions de l'adolescent quant aux liens ou l'absence de liens entre la violence conjugale et les autres difficultés vécues par ses parents ; également des questions sur la manière dont les difficultés des parents se manifestaient dans la vie de l'adolescent. La dernière partie de l'entrevue sondait les conséquences que pouvaient avoir la violence conjugale et les difficultés liées à la consommation ou liées à la santé mentale vécues par les parents sur la vie de l'adolescent, sur la relation parent-enfant, sur les parents, sur les frères et sœurs, ainsi que sur le fonctionnement familial. Des questions de relance sur chacune des thématiques permettaient aux

participants d'élaborer davantage. Cependant, les adolescents ne détaillaient pas beaucoup leurs réponses durant les entrevues, particulièrement lorsqu'il s'agissait d'aborder la cooccurrence, et ce malgré les questions de relance. Cette observation est souvent mentionnée dans les études menées auprès d'adolescents exposés à la VC (Hutchings, 1998; Lapierre, 2003).

### *3.6.3 Stratégie d'analyse*

Une analyse thématique des données qualitatives a été réalisée par le premier auteur de cet article, en suivant les étapes proposées par Braun et Clark (2012). 1- Lecture et relecture des entrevues après leur transcription. Cette étape consiste à se familiariser avec les données brutes (l'écoute répétitive des enregistrements) et à respecter le verbatim des entrevues. 2- Élaboration de la liste de codes. Cette étape a été réalisée avec la collaboration de l'une des co-auteurs. Cette liste de codes a été préétablie à partir du cadre théorique pour être ensuite enrichie au fur et à mesure du codage à l'aide du logiciel N'Vivo. 3- À partir de la combinaison des codes selon des critères de similarité, établir des thèmes et explorer les relations entre eux afin d'obtenir une analyse globale du matériel. 4- Révision des thèmes pour vérifier qu'ils couvrent bien les éléments les plus importants des données. Les thèmes sont passés en revue afin de vérifier qu'ils correspondent bien aux données codées. Cette étape a été réalisée par le premier auteur. 5- Définition des thèmes pour assurer l'unicité de chacun. Il s'agit de donner une définition unique et spécifique à chaque thème pour éviter les recouvrements. Ces thèmes servent à analyser et à interpréter les données en regard des objectifs de la recherche et ils permettent de finalement d'établir et de rédiger les résultats.

## **3.7 Résultats**

L'analyse thématique du contenu des entrevues semi-dirigées et du tableau regroupant les difficultés perçues a permis de dégager quatre thèmes principaux issus des propos des

adolescents : 1. leur perception de la VC comme principal problème familial; 2. les liens relativement peu élaborés par les répondants entre la VC et les diverses difficultés parentales; 3. leurs perceptions quant aux conséquences de leur exposition aux difficultés conjuguées ; 4. la maltraitance à titre de difficulté supplémentaire.

En regard du tableau des difficultés parentales, les adolescents ont semblé en mesure d'indiquer autant la présence de la VC que celle des difficultés liées à la consommation et la santé mentale chez les parents. Cependant, invités à expliciter leur compréhension des difficultés au sein de leur famille, ils ont du mal à percevoir l'interrelation de ces difficultés. D'ailleurs, durant les entrevues, leur description de la VC occupait une grande part de leur propos en comparaison des difficultés parentales de consommation et de santé mentale, d'ailleurs élaborées séparément en laissant rarement entendre une quelconque relation entre les difficultés. Tous les adolescents interrogés désignent le parent violent comme étant le père ou le beau-père, alors que la mère est désignée comme la victime. Quant aux difficultés liées à la consommation et à la santé mentale, ils peuvent être présents chez le père/beau-père et chez la mère.

### *3.7.1 Perception de la VC comme problème principal*

D'entrée de jeu, il importe de souligner que les adolescents ont longuement parlé de leur exposition à la VC. D'ailleurs, la majorité a explicitement indiqué que la VC était le problème dont les intervenants devraient s'occuper en priorité, ce qui indique le poids qu'elle représente dans leurs expériences familiales. Lorsqu'ils ont été invités à parler de cette expérience, peu de participants ont fait mention d'une difficulté liée à la consommation ou à la santé mentale qui serait à l'origine de la VC. Ceux qui en ont fait mention évoquaient uniquement la santé mentale. Par exemple, « *Mon beau-père avait arrêté de prendre sa médication. Pendant un petit moment,*

*je me rendais compte qu'il changeait, mais je ne savais pas qu'il prenait de la médication »*

(Stéphanie, 16 ans). Ou encore :

*La première fois que j'ai vu...parce qu'avant mon père n'était pas comme ça, c'était quelque chose...moi je dis que son accident qu'il a eu, ça l'a complètement changé [...] mon père a complètement changé. Il se fâchait pour tout, ma mère était de plus en plus stressée puis c'est ça... j'ai remarqué que c'était après l'accident. (Catherine, 14 ans)*

On peut déterminer que les adolescents ont souvent observé des scènes de violence conjugale puisque plusieurs rapportent de longues durées d'exposition, sinon une escalade en termes d'intensité : « *Ça a duré, je pense, six ans, cette affaire-là* » (André, 12 ans); « *Je ne savais pas trop, mais je veux dire, moi je sais qu'il y a 2-3 ans, je voyais que ça commençait à monter* » (Maxime, 14 ans). Généralement, il s'agit d'une observation directe de scènes de violence auxquelles ils ont pratiquement assisté: « *... des fois je n'allais pas voir, mais des fois je voyais (...) ils se bataillaient. Ils se donnaient des coups* » (Suzanne, 13 ans); « *Pendant qu'il la frappait, j'allais dans ma chambre puis je disais à mon frère: regarde, ils se chicanent encore, ça ne va jamais finir* » (Jeanne, 12 ans). Une majorité d'adolescents a également rapporté être intervenue durant un épisode de VC que ce soit en appelant à l'aide : « *Mon père avait quitté, je suis sortie de la chambre puis j'ai vu ma mère, puis elle avait du sang, alors je suis allée appeler la police* » (Suzanne, 13 ans), ou en séparant les parents pour défendre la mère « *C'était tout le temps moi, même pas mon frère qui est plus vieux, il vient d'avoir 18 ans, c'était tout le temps moi qui venais au milieu pour les séparer, tout le temps, je criais pour les séparer* » (Catherine, 14 ans).

Les adolescents racontent des faits au sujet de leur exposition à la VC. D'ailleurs, ils décrivent plusieurs formes de VC, notamment celle de nature verbale ou psychologique « *C'est souvent mon père qui criait sur ma mère (Maxime, 14 ans)* » et physique « *Il battait tellement ma mère, un moment donné, il l'a poussée dans les escaliers* » (Marie, 13 ans). Par ailleurs, la

majorité des adolescents distinguaient les comportements violents commis par le père/beau-père et ceux commis par la mère qu'ils considèrent de nature défensive puisqu'elle était la victime : « *Une fois (...) ma mère s'était défendue, il avait une trace de clé. Parce que tu sais ma mère, veux veux pas, quand tu te fais étrangler, il faut bien que tu te défendes* » (Jeanne, 12 ans).

En plus de décrire la violence observée, les adolescents identifiaient parfois la nature des comportements en jeu, dont entre autres des comportements de contrôle. Certains ont mentionné des agissements visant à restreindre la liberté de mouvement de la mère : « *Dans le fond, ce que ça donnait, c'est que lui il contrôlait ma mère, mais contrôle total. Ma mère, elle ne pouvait plus rien faire, elle avait de la misère à sortir de la maison* » (André, 12 ans). D'autres ont rapporté que le père/beau-père cherchait à empêcher la mère d'avoir des occupations extérieures à la maison: « *Il ne voulait pas aussi que ma mère travaille* » (Suzanne, 13 ans). Certains ont mentionné que le père/beau-père voulait imposer son point de vue à la mère : « *Disons, lui, il était en tort, mais lui, il était persuadé d'avoir raison. Mais il avait totalement tort sur toute la ligne. Mais il causait quand même une chicane parce qu'il était sûr et certain d'avoir la bonne réponse* » (André, 12 ans). Ou encore qu'il restreignait la liberté de la mère en l'isolant de ses amis et des membres de sa famille : « *Il l'empêchait de voir sa mère* » (André, 12 ans); même des propos clairs concernaient la jalousie : « *Tu sais, ma mère, elle était toujours à côté puis s'il y avait quelqu'un qui la regardait, c'était la fin du monde* » (Stéphanie, 16 ans).

D'autres propos évoquaient l'ambivalence de l'un des conjoints qui envisage la séparation : « *Ma mère, elle est jalouse puis dépendante affective aussi. Tu sais, elle ne voulait pas le perdre, mais en même temps, elle voulait le perdre. Elle n'était pas sûre* » (André, 12 ans); ou encore de l'amour maintenu malgré les difficultés: « *Mais ma mère était obligée de mentir que ça se passait bien, parce qu'elle l'aimait* » (Marie, 13 ans). D'après plusieurs adolescents, le

père/beau-père éprouvait pour la mère des sentiments amoureux malgré la situation de VC: « *Je ne sais pas, je pense qu'il aimait ma mère, mais en même temps non* » (Marie, 13 ans); « *Il veut toujours rester avec ma mère, il ne sait pas comment faire. Il devient fâché, il n'est même pas sûr de ce qu'il vient chercher* » (Jeanne, 12 ans).

### 3.7.2 Difficultés à percevoir la cooccurrence des difficultés parentales liées à la consommation et à la santé mentale avec la violence conjugale

Contrairement à l'exposition à la VC, les difficultés parentales de consommation et de santé mentale n'ont pas été autant évoquées par les jeunes malgré des questions explicites sur ces sujets. Bien que certains les aient évoquées, ils parlent relativement peu des liens entre elles et la VC. Cette difficulté pourrait s'expliquer par le silence qui entoure ces problèmes, que ce soit dans la famille élargie ou avec les amis : « *On essaie de passer au-dessus du sujet, fait qu'on n'en développe pas trop trop. On n'en parle pas trop trop* » (Maxime, 14 ans).

#### 3.7.2.1 Perceptions des difficultés liées à la consommation et à la santé mentale chez les parents

Certains adolescents ont nettement exprimé la consommation d'alcool ou de drogue chez leur parent : « *Il buvait comme un trou, tout le temps. Il y avait tout le temps de la bière dans le frigo. Je pense qu'il en buvait peut-être six par soir* » (André, 12 ans); « *Je ne savais pas pourquoi il buvait beaucoup. Parce qu'il y avait comme des cannettes puis il prenait comme 16, chaque jour* » (Suzanne, 13 ans). D'autres adolescents semblaient moins conscients de ces difficultés: « *Mais ma mère, je ne l'ai jamais vu consommer, je l'ai su dans les premiers temps quand j'habitais ici [en famille d'accueil]* » (Marie, 13 ans). Or, de ceux qui avaient conscience de la consommation durant la période d'exposition à la VC, la majorité présentait des liens de différents ordres entre ces deux difficultés: « *Quand les deux étaient souls, ils étaient tout le temps en chicane* » (Catherine, 14 ans); « *Mais mon père il était déjà, il avait déjà bu beaucoup*

*puis il y a eu une chicane* » (Jeanne, 12 ans), mais l'interdépendance entre les deux semble nébuleuse dans leur esprit:

*Je ne peux pas affirmer... je peux constater, mais pas dire... je ne peux pas savoir ce qui est vrai...mais par contre, je peux imaginer pourquoi il est aussi agressif (...) comme il boit tous les jours, ce n'est pas tous les jours qu'il est violent* (Marc, 12 ans).

La présence de difficultés liées à la santé mentale chez les parents est notée par plusieurs participants. Certains ont évoqué ce problème à titre d'opinion personnelle plutôt que d'un diagnostic dont ils auraient été informés : « *Il est comme, je ne suis pas sûre, il est comme dépressif...(...) Comme quand il...il a l'air d'un homme qui n'est quand même pas si méchant, un homme calme et gentil* » (Jeanne, 12 ans).

*Je me suis dit qu'il était bipolaire, beaucoup de ma famille lui ont dit d'aller voir un médecin parce qu'il a peut-être des séquelles qui seraient restées. Mais il ne veut pas, il n'aime pas se faire croire qu'il a des trucs comme des maladies ou quoi que ce soit, fait que là, il a dit non, qu'il ne voulait pas y aller.* (Catherine, 14 ans)

D'autres ont souligné avoir été informés des difficultés liées à la santé mentale de leurs parents longtemps après qu'elles aient été diagnostiquées : « *Elle m'a dit qu'elle avait fait une dépression quand j'étais plus jeune, avec mon père* » (Catherine, 14 ans). Les difficultés de santé mentale sont parfois considérées reliées à la violence, par exemple en tant que cause comme en témoigne ce participant interrogé à ce sujet: « *[Ok, puis est-ce que tu vois des liens entre son trouble bipolaire et la VC?] Oui (...) C'est ça qui a causé la violence* » (Stéphanie, 16 ans).

### *3.7.3 Les conséquences de la cooccurrence des difficultés de consommations et de santé mentale avec la VC sur les adolescents et les membres de leur famille*

L'analyse thématique montre que les conséquences de la cooccurrence de la VC avec les autres difficultés mentionnées occupent une place prédominante dans le propos des adolescents, notamment quand ils évoquent les conséquences de ces difficultés sur eux-mêmes d'autres membres de leur famille.

3.7.3.1 *Conséquences personnelles* Des réactions émotionnelles se dégagent de leurs propos dont surtout l'anxiété et la peur soulevées par les comportements violents du père/beau-père : « *Des fois, j'ai peur qu'il vienne après nous, après moi et mon frère* » (Jeanne, 12 ans); « *Tu sais, ça me stresse maintenant d'aller avec mes sœurs quelque part puis qu'il soit là [le beau-père] et que mes sœurs veulent y aller* » (Marie, 13 ans); « *Moi, ma réaction, ça a plus été durant l'école un mois plus tard. J'ai fait trois crises de panique dans la même journée à l'école* » (Stéphanie, 16 ans).

Quelques adolescents rapportent des manifestations comportementales, par exemple, de l'agressivité à la suite de leur exposition à la VC :

*Rabaissée comme ça par lui, depuis qu'on l'a rencontré [le beau-père], mon comportement a vraiment changé. Tu sais, avant, j'étais toute gentille tout le temps puis quand je l'ai rencontré je suis devenue agressive [...], mais tu sais après avoir vécu 4 ans dans la VC, tu as de la misère à te retourner à ton comportement [être gentille].* (Jeanne, 12 ans)

Pour ce qui est des impacts des difficultés liées à la santé mentale parentale, les propos des participants sont plutôt confus, exprimant à la fois la présence et l'absence de tristesse : « *[Comment tu te sens quand tu vois que ton père est déprimé?] Je ne sais pas comment je me suis sentie, c'est juste peut-être un peu triste, mais aussi comme pas triste* » (Jeanne, 12 ans).

Par ailleurs, plusieurs adolescents qui vivaient avec leur beau-père ont choisi de ne pas dénoncer la violence afin de ne pas entrer en conflit avec leur mère :

*Mais vu que je ne voulais rien dire...parce que je n'étais pas encore 100% correcte avec lui puis ma mère, elle voulait vraiment que ce soit la belle relation familiale. Donc pour garder cette idée-là, je n'ai rien dit.* (Stéphanie, 16 ans)

Dans leur propos, quelques adolescents laissent entendre que la responsabilité et la protection de la fratrie retombaient sur leurs épaules à certains moments :

*J'étais comme une 2<sup>ème</sup> mère pour ma sœur parce que je lui faisais à manger puis tout. J'ai dû la reconforter puis lui dire que non, ils [les parents] étaient juste partis parce que*

*je pense qu'ils étaient partis dans un bar qui avait pas loin de la maison. (Catherine, 14 ans)*

3.7.3.2 *Les conséquences de la cooccurrence sur la fratrie, les parents et la famille* Tous les adolescents mentionnent une détérioration des relations familiales comme conséquence de l'exposition à la VC et à la cooccurrence des autres difficultés parentales. Le père/beau-père reste le membre de la famille le plus concerné par cette détérioration puisque la majorité des participants rapportent une mise à l'écart de celui-ci et une suppression de contact dans le cas des parents se séparés : « *Je ne veux pas vraiment lui parler* » (Stéphanie, 16 ans); « *mon beau-père, je ne peux plus le contacter* » (Jeanne, 12 ans). Plusieurs adolescents ont exprimé une émotion particulière relative à leur dénonciation de la VC. La nature de cette réaction émotive diffère selon le type de lien que les adolescents ont développé avec leurs parents. En ce qui concerne les adolescents qui vivent avec leur père biologique, plusieurs ont exprimé un sentiment de culpabilité, alors que dans le cas du beau-père, aucun adolescent n'a exprimé ce sentiment.

*Mon père, c'était plus quand je le voyais partir avec des policiers, surtout quand c'est moi qui a appelé la police pour lui... j'ai regardé au coin puis j'ai fait, il est là-bas, c'est quand il m'a vu le pointer qu'il m'a regardé [comme] si je n'étais plus sa fille, puis ça m'a blessée, mais c'était à chaque fois qu'il entrait avec une police que ça me faisait mal. (Catherine, 14 ans)*

Par rapport à leur mère, la majorité des adolescents mentionnent des conflits, une perte de confiance, une distanciation et une diminution de l'encadrement parental : « *Tu sais, avec ma mère, des fois je suis encore agressive, j'essaie de me contrôler, mais tu sais après avoir vécu 4 ans là-dedans...* » (Jeanne, 12 ans); « *On se parle un peu plus, mais genre des fois, ça ne me tente pas vraiment non plus* » (Nicolas, 12 ans); « *Ma sœur et moi on pouvait aller au parc, ma mère dormait à 3h de l'après-midi puis j'essayais de la réveiller, elle ne se réveillait pas, donc il n'y avait aucun encadrement chez moi* » (Catherine, 14 ans). Quelques adolescents expriment également une ambivalence dans leur relation avec leur mère, en présentant celle-ci à la fois

proche et distante : « *[Puis cela a-t-il eu d'autres impacts sur ta relation avec elle?] Euh, je ne sais pas. On se parle un peu plus, mais genre des fois ça ne me tente pas vraiment non plus* » (Nicolas, 12 ans).

Certains rapportent une détérioration des relations fraternelles : « *Puis [nom demi-frère 2], quand je le regarde, je n'arrive pas à voir autre chose que son père* » (André, 12 ans).  
Finalement, quelques-uns soulignent une détérioration des relations avec la famille élargie : « *Ma famille [un oncle et une tante] ne veut plus nous parler, non* » (Stéphanie, 16 ans).

Les adolescents relatent aussi des conséquences sur les autres membres de la famille. Chez la fratrie, ils observent souvent des comportements d'agressivité :

*Ça ne va pas bien à l'école. Un moment donné, je pense qu'il a étranglé quelqu'un. Ça l'a fait une plus grosse affaire que moi parce que lui, il croyait que [nom du beau-père] c'était une bonne personne, il l'aimait beaucoup.* (Marie, 13 ans).

Concernant la mère, les adolescents ont tendance à nommer les difficultés liées à la consommation et à la santé mentale comme une conséquence de la VC. Ainsi, ils parlent de son mal-être psychologique incluant l'humeur, l'anxiété, des sentiments dépressifs et la tristesse : « *Elle était rendue super stressée à propos de ça. Dans sa tête, c'était sûr qu'il revenait puis qu'il la tuerait* » (André, 12 ans); « *Tu sais, elle peut vraiment être fâchée, comme elle peut être vraiment triste. Comme elle peut être vraiment stressée* » (Suzanne, 13 ans); « *Ma mère est vraiment triste ces temps-ci...souvent, elle est triste puis elle nous en parle* » (Maxime, 14 ans). Certains adolescents parlent également de la consommation : « *Surtout à cause de ce que mon père lui disait aussi, puis l'alcool, elle disait que c'était pour oublier* » (Catherine, 14 ans).

En ce qui concerne le père/beau-père, les adolescents soulignent davantage les conséquences légales qui lui ont été imposées, que ce soit l'emprisonnement ou un suivi en santé mentale : « *Mon beau-père est parti en prison. Je crois qu'il y est encore* » (Maxime, 14 ans);

« [Suite à la plainte aux policiers] ils lui ont dit qu'il devrait se faire soigner, tout le kit. Puis là, il avait commencé ses thérapies » (Nicolas, 12 ans).

Enfin, pour certains, la VC a mené à la séparation des parents que ce soit avec ou sans l'intervention des services de protection à l'enfance : « J'ai pu parler avec eux autres [la DPJ]. Ils ont aidé maman à ce qu'on se débarrasse de mon beau-père » (André, 12 ans).

#### 3.7.4 La maltraitance comme difficulté supplémentaire des adolescents

En plus de la VC et des difficultés liées à la santé mentale ou de consommation chez les parents, la majorité des adolescents rapportent différentes formes de maltraitance à leur endroit ou envers leur fratrie. La maltraitance provenait du parent violent, sauf pour un participant qui a rapporté de la violence de la part des deux parents. La négligence prend plusieurs formes dans le propos des adolescents, dont l'absence de soins et de supervision parentale : « ...on manquait de tout à la maison. Je manquais de linge, j'avais de la misère à aller voir mes amis (...) la fin de semaine, il m'obligeait à aller dehors. Il m'embarrait dehors » (André, 12 ans). La négligence physique liée à l'alimentation constitue un autre aspect évoqué par les adolescents : « On avait comme un frigidaire en haut et un frigidaire en bas. En bas, il y avait juste des oignons et des carottes, on avait des tranches de fromage; dans le garde-manger, on avait des cochonneries seulement, pas grand-chose » (Marie, 13 ans).

Les participants témoignent aussi de violence physique dirigée vers eux ou vers leur fratrie: « Mon père [...] c'est arrivé que j'ai pogné les nerfs après lui, il m'a prise par le collet, il m'a levée dans les airs, puis il m'a lancée dans le fond » (Marie, 13 ans). D'autres adolescents rapportent des propos violents à leur endroit: « C'est arrivé plusieurs fois. Peut-être pendant un mois environ. Tout le mois, il pouvait me traiter de tous les noms, il pouvait me traiter d'une petite criss de conne » (Suzanne, 13 ans).

Presque tous rapportent que leur vécu de maltraitance s'est produit dans le contexte de la VC. Plusieurs adolescents mentionnent aussi des abus physiques avant un épisode de VC : « *Moi, j'ai dû prendre ma sœur, ma mère essayait de les séparer [frère et père], fait que les trois se donnaient des coups* » (Catherine, 14 ans) ou pendant de tels épisodes : « *Je cours la voir puis je vois qu'il a frappé ma mère puis elle était mise dans un coin de la chambre [...] Il m'a mise dans le coin, il a pris une canne de Spraynet, il m'a frappé la tête* » (Stéphanie, 16 ans).

### **3.8 Discussion**

L'étude avait pour objectif de mieux comprendre comment les adolescents perçoivent la cooccurrence de la violence conjugale avec des difficultés parentales liées à la consommation ou à la santé mentale. Les participants ont été recrutés par l'intermédiaire de maisons d'hébergement, d'organismes pour conjoints ayant des comportements violents et des CIUSSS (protection de l'enfance, première ligne, santé mentale, dépendance) situés dans les régions de Québec et de Montréal.

#### *3.8.1 La perception de la cooccurrence de la VC avec les difficultés parentales de consommation ou de santé mentale*

Les résultats montrent que l'exposition à la VC occupe une place prépondérante dans les propos et l'expérience des adolescents puisque la majorité la considère comme le problème dont les intervenants devraient s'occuper en priorité. Ils témoignent en effet de longues durées d'exposition et une récurrence croissante de la violence. Leur récit de cette VC se caractérise également par sa richesse. En effet, conformément aux constats des études de Lapierre et al. (2015) et Øverlien (2013, 2014), les participants de la nôtre se révèlent d'excellents observateurs de la VC : ils sont en mesure de la reconnaître et de bien la décrire. D'ailleurs, ils savent aussi

bien décrire les formes de VC que les dynamiques relationnelles en jeu, notamment lorsqu'ils font référence à l'ambivalence (Gouvernement du Québec, 2012, Lessard et al, 2019).

En ce qui concerne la cooccurrence de la VC avec les difficultés liées à la consommation ou à la santé mentale, thématique centrale de la présente étude, les adolescents rapportent des perceptions inégales. Par exemple en situation de VC, ils font plus facilement référence aux difficultés de consommation de leurs parents qu'à des difficultés d'ordre mental bien que, tout compte fait, leur niveau de conscience à l'égard de l'une et l'autre difficulté reste faible. Cependant, plusieurs adolescents font état d'une difficulté liée à la consommation comme il en est dans les études de Hutchings (1998), Lapierre (2003), Kubeka (2008) et Aymer (2008). De plus, certains participants désignent les difficultés liées à la consommation, dont principalement d'alcool, comme la cause des comportements violents comme il en est de certains participants des études de Lapierre (2003) et Aymer (2008). Notons néanmoins le peu de participants de notre étude qui identifient ce type de relation si l'on considère l'étude de Templeton et al. (2009) dont tous les sujets, d'un échantillon similaire répondant à des questions aussi explicites, percevaient cette relation de cause à effet. D'ailleurs, ces derniers ont identifié la consommation parentale comme le principal problème familial contrairement aux adolescents de la présente étude qui perçoivent la VC comme le problème principal de la famille. À partir de ce constat, on peut se questionner sur le niveau de perception des adolescents concernant les difficultés parentales malgré l'identification de leur présence.

En ce qui concerne la présence de difficultés liées à la santé mentale chez leurs parents, les adolescents y réfèrent, mais d'après leur propre conception de la santé mentale basée sur leurs observations des comportements parentaux (ex. : la dépression définie comme une absence de comportements agressifs; la bipolarité conçue comme la conséquence d'un accident cérébral). Cette difficulté conceptuelle chez les adolescents apparaît dans la littérature scientifique (Burns

& Rapee, 2006; Chisholm, Patterson, Greenfield, Turner, & Birchwood, 2016); on peut penser qu'elle joue dans l'incompréhension de l'influence des problèmes de santé mentale sur la VC. Bien que certains adolescents n'en soient pas dupes, le silence de l'entourage sur les comportements parentaux qui dénotent une difficulté liée à la santé mentale indique qu'ils sont probablement mal informés en cette matière. Leurs perceptions de la cooccurrence semblent donc basées essentiellement sur la compréhension qu'ils se sont construite à partir de ce qu'ils observent.

En résumé, les adolescents construisent leur perception des difficultés de leurs parents à travers leur observation des événements de VC auxquels ils sont exposés en cooccurrence avec des difficultés liées à la consommation ou à la santé mentale. Cette idée est d'autant plus réaliste que les participants parlent d'un secret autour des difficultés familiales au sein de leur famille.

### *3.8.2 Les perceptions des conséquences de l'exposition aux comportements cooccurrents*

**3.8.2.1 Aggravation du vécu de la cooccurrence** Les conséquences de leur exposition à la VC et aux autres difficultés parentales occupent une part importante des propos des adolescents. La majorité rapporte avoir été victimes de différentes formes de maltraitance, dont la négligence; cela peut avoir lieu avant, après, mais surtout pendant un épisode de VC. Cette maltraitance est surtout infligée par le parent qui exerce la VC. De nombreuses recherches ont montré que l'exposition à des formes directes de VC, telles que l'intervention personnelle dans le conflit, ou le fait d'être témoin oculaire ou auditif, pourrait contribuer à augmenter la sévérité et la fréquence de la maltraitance (Chan et al., 2019; Lacharité & Xavier, 2009; Lavergne et al., 2011). Selon les données de la présente recherche, en plus d'être des témoins directs et d'intervenir dans les situations de VC, d'autres facteurs familiaux pourraient contribuer

également à la maltraitance, dont les difficultés liées à la consommation et à la santé mentale des parents, une durée prolongée d'exposition à la VC et son intensification au fil du temps. Ces divers facteurs sont particulièrement préoccupants puisque non seulement ils peuvent aggraver la maltraitance chez les adolescents, mais ils peuvent également aggraver chez eux des problèmes de comportements internalisés et externalisés tout en augmentant la dégradation des liens avec le parent violent (Chan et al. 2019; Lavergne et al. 2018).

### **3.8.2.2 La richesse du discours sur les conséquences de l'exposition à la cooccurrence**

Les principales conséquences personnelles rapportées par les adolescents sont la peur et l'anxiété qui entrent dans la catégorie des comportements internalisés, ainsi que l'agressivité qui constitue un problème de comportement externalisé. Ces conséquences sont rapportées dans plusieurs recherches tant qualitatives que quantitatives menées auprès d'adolescents exposés à la VC (Aymer, 2008; Chan et al., 2019; Hutchings, 1998; Lapierre, 2003; Øverlien, 2014). Les réactions de peur et d'anxiété pourraient s'expliquer par le climat de violence familiale (Howell et al., 2015; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudron, 2017), les adolescents invoquant parfois la peur d'être eux-mêmes victimes de violence.

D'autre part, les adolescents rapportent un conflit de loyauté, notamment quand ils ont dénoncé la VC; cette situation, expriment-ils, provoque des sentiments de tristesses et de confusion par rapport aux difficultés vécues par leurs parents ou envers ces derniers. Les fondations de la famille peuvent être ébranlées par la VC, ce qui risque d'infliger aux adolescents des sentiments d'ambivalence à l'égard de leurs parents (Fortin & Lachance, 2011; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudron, 2017). En regard du conflit de loyauté résultant de la dénonciation, les adolescents l'ont plutôt exprimé envers leur mère plutôt qu'envers le beau-père. Cet élément figure dans littérature scientifique qui décrit la relation entre le beau-père et le bel-enfant comme stressante, conflictuelle et moins chaleureuse, ce qui aurait même tendance à se

détériorer à l'adolescence (Parent, Fortin, & Robitaille, 2012; Saint-Jacques et al., 2010). Pour ce qui est de la confusion des perceptions des adolescents quant à l'occurrence et aux impacts des difficultés parentales de consommation et de santé mentale, elle pourrait s'expliquer par la faible compréhension que montrent les participants de ces difficultés.

La parentification est une autre conséquence rapportée par les adolescents. Elle se manifeste par la protection ou la supervision inversée de la fratrie en raison de la VC ou de la manifestation des difficultés de consommation. D'après les recherches sur l'exposition à la VC, la parentification se traduit par l'adoption de divers rôles, tels que ceux de protecteur, de confident ou de médiateur (Fortin & Lachance, 2011; Novelli & Bosquet, 2018).

En plus de ces conséquences, les adolescents rapportent une détérioration de leurs relations avec les membres de la famille, incluant la mère, et pour certains, avec les membres de la famille élargie. Ce résultat est à contre-courant de ceux des études d'Aymer (2008), Hutchings (1998) et Kyoungcho (2003) qui ont plutôt démontré que les adolescents auraient tendance à rapporter une relation positive avec leur mère. Dans la présente étude, il est possible que le contexte de cooccurrence des diverses difficultés parentales auxquelles s'ajoute la maltraitance puisse provoquer chez les adolescents une prise de distance avec leurs deux parents.

La perception des conséquences de la VC dont témoignent les adolescents diffère également selon que le parent est victime ou agresseur. En ce qui concerne la victime, les adolescents pensent que ses difficultés liées à la consommation ou à la santé mentale sont des conséquences de la VC. D'ailleurs, tel que déjà mentionné, ces résultats montrent une perception modérée chez les adolescents des liens entre la VC et les difficultés de santé mentale. Pour ce qui est de l'agresseur, les conséquences sont rapportées en termes légaux (ex. : arrestation, emprisonnement) et seraient consécutives à la cooccurrence de la VC avec les difficultés de consommation ou de santé mentale. Cette différence pourrait trouver son explication dans une

empathie plus forte envers la mère et par la perte exprimée de contact avec leur père. Malgré la distance relationnelle prise avec les parents, les adolescents restent attentifs au vécu des membres de leur famille. Ce constat ressemble à celui de Buckley, Holt et Whelan (2007) et de Lapierre (2015) qui rapportent que les adolescents exposés à la VC sont conscients de ce qui se passe au sein de leur famille et cela justifie en soi l'importance de les inclure dans les plans d'intervention.

Les propos des adolescents sur les conséquences de la VC montrent que, malgré leur faible compréhension de la manifestation des difficultés parentales liées à la consommation et à la santé mentale, ils sont en mesure d'en observer les impacts, même si parfois ces difficultés sont vues comme des conséquences chez le parent victime. L'exploration des conséquences de l'exposition à la VC permet également de déduire que celle-ci est perçue comme un problème central chez les adolescents exposés puisqu'elle est vue comme la source des problèmes familiaux et que, à aucun moment, elle n'apparaît comme une conséquence.

En somme, cette étude a exploré la perception et l'expérience d'adolescents exposés à la VC conjuguée à des difficultés liées à la consommation ou à la santé mentale chez leurs parents. Les résultats montrent que les adolescents ne sont pas passifs devant les difficultés parentales et qu'ils jouent non seulement un rôle d'observateurs, mais qu'ils sont partie prenante lors des événements au cours desquels a lieu la VC.

### *3.8.3 Forces et limites de l'étude*

Cette étude a permis de mettre au jour les perceptions de 11 adolescents exposés à la VC en cooccurrence avec d'autres difficultés parentales comme la consommation ou des difficultés liées à la santé mentale, ce qui avait rarement été étudié. L'implication d'intervenants à titre d'intermédiaires dans le processus recrutement a grandement contribué à rendre cette recherche possible étant donné la difficulté de trouver des participants. L'enquête a aussi permis de mettre

en lumière la façon dont les adolescents construisent leur perception de la réalité et la compréhension de leur expérience, c'est-à-dire en étant observateurs des événements familiaux. Elle a également montré l'influence de la structure familiale sur les relations que les adolescents entretiennent avec leurs parents. En effet, les conflits de loyauté dont témoignent les participants peuvent concerner le père biologique, mais jamais le beau-père.

L'étude comporte également des limites. Le fait que la majorité des participants recrutés aient déjà bénéficié de certains services (ex. : Centre Jeunesse, maison d'hébergement) fait en sorte que les résultats peuvent différer de ceux qui seraient obtenus auprès de pairs demeurés sans aide. D'autre part, on peut déplorer le peu d'élaboration des réponses des participants aux questions sur la cooccurrence des difficultés, et ce malgré les questions de relance. Cependant cette limite est relevée dans d'autres études qualitatives menées auprès d'adolescents exposés à la VC (Hutchings, 1998; Lapierre, 2003). Une suggestion pour des recherches futures serait d'explorer les motivations et les autres facteurs qui portent les adolescents à intervenir durant un épisode de violence conjugale parentale dans un contexte de cooccurrence. Une autre suggestion de recherche serait d'explorer comment les adolescents perçoivent la cooccurrence des difficultés au sein d'une famille traditionnelle en comparaison d'une famille recomposée qui comporte un beau-père.

#### *3.8.4 Pistes de recherches futures et implications cliniques*

Cette recherche a permis de mettre en relief quelques pistes pour des études futures. La première proposition serait de poursuivre l'exploration des perceptions des adolescents concernés quant à leur exposition à la cooccurrence de la VC avec des difficultés liées à la consommation ou de santé mentale chez les parents. De nouvelles études pourraient mieux approfondir leur

perception des facteurs favorables à la VC, particulièrement les difficultés liées à la santé mentale qui sont parfois mal comprises par les adolescents (Burns & Rapee, 2006; Chisholm et al., 2016).

L'étude a montré que plusieurs participants vivaient avec un beau-père. Étant donné les possibles différences qui marquent la relation d'un adolescent avec un beau-parent (Parent et al., 2012; Saint-Jacques et al., 2010), il serait pertinent que des études tiennent compte d'un tel phénomène. Un intérêt plus précis pourrait porter sur le conflit de loyauté, sur la perception des différences relationnelles qu'auraient les adolescents avec leurs parents comparativement aux jeunes vivant avec leurs beaux-parents, ainsi que sur l'adaptation de ces derniers à leur exposition.

En ce qui concerne les implications cliniques, cette étude montre l'importance d'impliquer les adolescents dans les plans d'intervention offerts aux familles marquées par les difficultés relatées ici. Les adolescents observent avec acuité et savent exprimer les difficultés familiales ; ils manifestent qu'ils sont profondément affligés par les scènes de violence qui les portent souvent à intervenir dans les batailles, à prendre la responsabilité parentale sur leurs propres épaules ou à dénoncer le déchirant déséquilibre du système familial. La présente étude pourrait servir de point de départ à l'élaboration d'interventions axées sur la sécurité des adolescents lors des moments d'exposition, surtout s'ils sont portés à intervenir dans les conflits parentaux. Il est également indispensable aux adolescents de disposer d'un espace pour confier à quelqu'un leurs problèmes psychologiques. De plus, il est important de sensibiliser les adolescents concernés à l'impact sur leur bien-être que peuvent avoir les difficultés dont souffrent leurs parents.

## CHAPITRE IV

### DISCUSSION GÉNÉRALE

Cette recherche visait à documenter le point de vue des adolescents exposés à la cooccurrence de la violence conjugale et aux problèmes de consommation ou de santé mentale chez les parents. Plus particulièrement, les objectifs de la recherche visaient à documenter : les perceptions des adolescents quant à leur vécu d'exposition à la cooccurrence de la violence conjugale avec les problématiques parentales de consommation ou de santé mentale; leurs perceptions des conséquences que l'exposition à la cooccurrence peut avoir sur leur propre personne et sur les membres de leur famille; et leurs perceptions quant à la présence de difficultés familiales supplémentaires pouvant affecter leur vécu d'exposition à la cooccurrence.

L'analyse des données indique que tous les participants sont des témoins directs de la violence conjugale commise soit par le père ou le beau-père. En général, l'exposition à la violence conjugale est décrite comme étant de longue durée et d'une intensité croissante. La majorité des adolescents mentionnent des relations parentales basées sur le contrôle et remarquent une relation ambivalente où les sentiments amoureux et le désir de la mère de quitter la relation se côtoient. En plus des problèmes de violence, certains adolescents semblent remarquer l'existence de problématiques parentales cooccurrentes, que ce soit des problèmes de consommation ou de santé mentale, avec un degré de conscience moindre pour la seconde problématique. Ce niveau de conscience se répercute sur leur capacité à faire le lien entre la violence conjugale et les problématiques de santé mentale chez les parents. En ce qui concerne les adolescents eux-mêmes, en plus de l'exposition à la violence conjugale, ils ne semblent pas épargnés par d'autres formes de maltraitance puisque la majorité rapporte avoir vécu soit de la négligence ou de la maltraitance physique. Enfin, tous les adolescents rapportent la manière dont la cooccurrence les affecte personnellement ainsi que les autres membres de la famille.

#### **4.1 Les propos des adolescents sur l'exposition à la cooccurrence**

Bien que les adolescents aient identifié la présence de la violence conjugale et des problématiques parentales de consommation et de santé mentale, ils ont eu de la difficulté à élaborer sur leur cooccurrence. Lorsque les participants ont été invités à parler des problématiques parentales, ceux-ci ont davantage mis l'accent sur la violence conjugale. Contrairement aux résultats obtenus dans l'étude de Templeton et ses collègues (2009), la violence conjugale est identifiée comme le principal problème familial par la majorité des participants. Une piste qui pourrait expliquer cette différence pourrait se retrouver dans les caractéristiques des participants. En effet, dans l'étude de Templeton et ses collègues (2009), le recrutement a été effectué par l'intermédiaire de parents qui recevaient uniquement des services pour des problèmes de consommation contrairement aux participants de la présente étude qui ont fait l'objet d'une intervention des services de protection de la jeunesse en raison d'une exposition à la violence conjugale. Il est possible que les participants de l'étude de Templeton et al. (2009) aient eu conscience des services offerts aux parents et donc de leur problème de consommation.

##### *4.1.1 La compréhension de la violence conjugale*

L'analyse des propos a mis en évidence la richesse du contenu concernant la violence conjugale et a démontré que les adolescents ont nommé de nombreux éléments qui correspondent à ce qui est rapporté dans la littérature en ce qui concerne la compréhension de la violence conjugale ainsi que de son exposition.

*4.1.1.1 Les éléments déclencheurs de la violence conjugale* La description que font les adolescents de l'occurrence de la violence conjugale débute généralement par l'identification d'un événement déclencheur, tels que les problèmes de santé mentale d'un parent (ex. : un trouble bipolaire), un accident grave, l'infidélité ou le désir de séparation de la mère. Dans la

littérature scientifique, ces évènements sont non seulement identifiés comme des facteurs de risque de la violence conjugale, mais peuvent aussi potentiellement déstabiliser le fonctionnement familial (Laforest et al., 2018; Hyde-Nolan & Juliaio, 2012; Vitaro & Gagnon, 2000). Les adolescents semblent conscients que ces évènements ont provoqué un changement dans la dynamique familiale et contribué à l'émergence de la violence conjugale.

*4.1.1.2 Les dynamiques relationnelles de la violence conjugale* Les adolescents observent également les dynamiques relationnelles caractérisées par le contrôle exercé par le père/beau-père sur la mère. Ce constat est cohérent avec les résultats des études de Lapierre et de ses collaborateurs (2015) et Øverlien (2013, 2014) qui montrent que les adolescents observent que la violence conjugale parentale s'inscrit à l'intérieur d'une dynamique de contrôle. Les participants semblent donc en mesure de contextualiser les comportements parentaux et d'observer la dynamique relationnelle de contrôle qui caractérise la violence conjugale (Gouvernement du Québec, 2012).

En plus de la présence du contrôle dans la dynamique conjugale, les adolescents rapportent une relation ambivalente chez leurs parents où ils remarquent la présence d'amour en même temps qu'un désir de séparation, notamment chez la mère. Ils jugent que cette ambivalence aurait empêché la concrétisation de la séparation parentale, malgré l'envie de la mère de quitter la relation conjugale. Ces propos montrent que les adolescents semblent observer certaines phases de la violence conjugale, mais les mettent sur un même pied d'égalité. En effet, le cycle de la violence conjugale se compose de quatre phases successives qui maintiennent la victime sous le contrôle de l'agresseur (Gouvernement du Québec, 2012; Prud'homme & Guénette, 2006). La perpétration de la violence, qui est la deuxième phase du cycle, permet à l'agresseur d'humilier sa victime. Quant à la phase de réconciliation, elle a pour but de faire sentir à la victime qu'elle est

aimée et appréciée. Par conséquent, celle-ci développe une plus grande tolérance à la violence. Les adolescents ne semblent pas comprendre que l'amour observé entre leurs parents et la présence de la violence conjugale feraient partie d'un cycle qui perpétuerait la violence dans le temps.

*4.1.1.3 Le vécu d'exposition à la violence conjugale* En ce qui concerne les types d'exposition, les adolescents rapportent surtout des situations où ils ont été témoins directs de la violence, tout comme dans les études qualitatives de Channungam (2015) et Hutchings (1998). Les formes de violence conjugale les plus souvent décrites par ceux-ci concernent la violence verbale/psychologique et la violence physique. Ces résultats rejoignent le constat fait par les études qualitatives d'Aymer (2008) et de Lapierre (2003) qui montrent ces formes d'exposition comme étant les plus rapportées par les adolescents-participants. Cette adéquation avec les résultats des études antérieures montre que les adolescents ont tendance à rapporter les formes de violence qui sont directement observables puisqu'elles sont reliées à des événements qui se sont produits en leur présence.

L'autre type d'exposition rapporté par certains adolescents concerne l'intervention lorsque le parent victime subit de la violence. En effet, certains adolescents ont parfois une attitude proactive en tentant soit de porter secours au parent victime ou en tentant de mettre fin à l'épisode de violence. Les réactions d'interventions dans les situations de violence conjugale sont présentes dans plusieurs études qualitatives menées auprès des adolescents, que ce soit par l'interposition entre les parents ou l'appel au secours (Chanmugam, 2015; Hutchings, 1998; Lapierre, 2003). Étant donné que les adolescents rapportent être essentiellement exposés à des formes d'exposition directe, l'intervention peut être plus courante. La présence de l'intervention peut être vue comme une stratégie d'adaptation utilisée afin de mettre fin momentanément à un

épisode de violence. L'intervention peut aussi trouver sa motivation dans la volonté des adolescents de protéger leur mère et leur fratrie face au père ou au beau-père violent. Dans le cas où les adolescents sont maltraités, l'intervention pourrait être vue comme une façon de se protéger de la violence physique dirigée vers soi. Ces hypothèses rejoindraient d'une certaine façon les résultats de l'étude de Chanmugam (2015) où les adolescents rapportent qu'ils interviennent pour veiller à leur sécurité et à celle des membres de leur famille. L'adolescence est également une période marquée par des changements physiologiques significatifs et par le développement de l'affirmation de soi (Cannard, 2019). Les adolescents deviennent plus forts physiquement et ont un plus grand désir de s'affirmer. L'intervention des participants durant les épisodes de violence conjugale pourrait s'expliquer par le fait que les adolescents auraient plus de moyens d'intervenir.

#### *4.1.2 La compréhension des problématiques cooccurrentes à la violence conjugale*

Les adolescents rapportent des durées d'exposition qui s'étalent sur plusieurs années et une augmentation de l'intensité de la violence dans le temps. Étant donné que la violence conjugale peut s'inscrire dans le cadre de problématiques parentales plus larges, ceci pourrait expliquer la longue durée d'exposition chez les adolescents participants (Laforest et al., 2018). Dans le cas des adolescents-participants, ces problématiques incluent la présence des problèmes de consommation et de santé mentale chez les parents en plus des dynamiques relationnelles marquées par le contrôle et l'ambivalence. Or, bien que la consommation et les troubles de santé mentale soient souvent cités comme étant des facteurs de risque d'occurrence à la violence conjugale (Ehrensaft et al., 2006; Fiato, 2005; Jaffe et al., 2014; Golinelli et al., 2008; Laforest et al., 2018; Lehrer et al., 2006; Lessard & Lévesque, 2017), c'est surtout la consommation qui semble perçue par les adolescents comme cause de la violence conjugale.

La majorité des adolescents qui avait conscience de la consommation de leur parent percevait un lien de cause à effet entre celle-ci et la violence conjugale. Or, ils avaient parfois de la difficulté à être affirmatifs dans leurs propos puisque selon eux la consommation pouvait se produire sans être suivie de violence conjugale. Dans plusieurs études qualitatives recensées, on constate que les adolescents exposés à la violence conjugale rapportaient aussi des problèmes de consommation soit chez le père ou chez les deux parents (Aymer, 2008; Hutchings, 1998; Kubeka, 2008; Lapierre, 2003).. La présence de problématiques de consommation chez les parents semble être remarquée par les adolescents et la cooccurrence avec la violence conjugale est parfois observée par ces derniers (Fiato, 2005; Templeton et al., 2009).

Quant à la présence des problématiques de santé mentale chez les parents, celle-ci semble être moins bien comprise par les adolescents; ces problèmes étant davantage abordés comme des perceptions plutôt qu'une compréhension de l'état de santé mentale de leur parent même si dans certains cas, les adolescents ont été informés du diagnostic. Les adolescents se basent sur leur propre définition des concepts de la santé mentale ou sur des impressions personnelles pour décrire l'état de leurs parents (ex. : un participant qui définit la dépression comme une absence de comportements agressifs; un autre qui rapporte que son père est bipolaire après avoir observé un changement de comportement chez ce dernier consécutif à un accident à la tête). À cet effet, la littérature scientifique indique que les adolescents démontrent un manque de compréhension par rapport aux concepts de santé mentale et que deux adolescents parlant d'un même concept n'en auraient souvent pas la même définition (Burns & Rapee, 2006; Chisholm et al., 2016). Cette difficulté de compréhension des problématiques de santé mentale pourrait jouer un rôle dans la capacité des adolescents à expliquer leur rôle dans l'émergence ou le maintien de la violence conjugale. Dans la présente étude, le fait que les adolescents ont des difficultés à percevoir un lien entre la violence conjugale et les problématiques de santé mentale chez les parents montre

l'importance pour les professionnels et les intervenants d'adapter leurs interventions en tenant compte des problématiques cooccurrentes de la violence conjugale.

La question du silence sur le vécu de la cooccurrence est aussi abordée par la majorité des adolescents. Ces derniers rapportent que les problématiques familiales, et plus particulièrement la violence, ne sont ni abordés par les membres de la famille ni par les adolescents avec leurs amis. . Ceci fait en sorte que les adolescents essaient d'expliquer leur réalité selon un point de vue principalement personnel et selon les évènements qu'ils observent. Cet aspect a ajouté une complexité à l'étude du phénomène de la cooccurrence auprès des adolescents. Cependant, il pourrait être également porteur de précieuses informations. Premièrement, cela démontre que les participants basaient leurs perceptions principalement sur l'observation de manifestations comportementales. Deuxièmement, le silence entourant les problématiques familiales pourrait potentiellement priver les participants d'éléments de compréhension qu'ils ne peuvent pas obtenir par eux-mêmes, surtout en ce qui concerne les problématiques de santé mentale (Burns & Rapee, 2006; Chisholm et al., 2016). Enfin, malgré que les participants ont bénéficié de services d'intervention, il est possible que les intervenants n'aient pas sensibilisé les adolescents aux problématiques présentes dans leur famille. À partir de ce point de vue, la présence du silence pourrait être préoccupante alors que la littérature scientifique montre que le fait de pouvoir parler de la violence conjugale serait aidant (Côté et al., 2005; Paradis, 2012).

#### **4.2 Autres problématiques cooccurrentes**

La majorité des adolescents rapporte la présence de différentes formes de maltraitance dont ils auraient été victimes, incluant la négligence. Cette maltraitance pouvait se produire autant avant, pendant ou après un épisode de violence conjugale. Les recherches sur l'exposition à la violence conjugale ont montré que la présence de la violence conjugale contribuerait à une

aggravation de la sévérité et de la fréquence de la maltraitance; ainsi que l'augmentation de la négligence (Chan et al., 2019; Clément et al., 2013; Cox et al., 2003; Lacharité & Xavier, 2009; McGuigan & Pratt, 2001; Lavergne et al., 2011; Mills et al., 2000; O'Keefe, 1995). L'étude de Templeton et ses collègues (2009) sur la cooccurrence avec les problématiques de consommation, appuie l'importance de s'intéresser aux autres problématiques vécues par les adolescents puisque celles-ci aggraveraient les conséquences de l'exposition à la violence conjugale. Dans la présente étude, les problèmes de consommation et de santé mentale chez les parents pourraient être des facteurs contributeurs de cette maltraitance. De plus, étant donné que les problématiques familiales des adolescents durent depuis plusieurs années, cela montre l'ampleur et la gravité de ce qu'ils subissent. L'intensification de la violence conjugale dans le temps peut aussi expliquer la présence de la maltraitance physique que peuvent subir les adolescents et leur fratrie. Des études ont aussi montré que les formes directes d'exposition, telles que l'intervention de l'enfant, la victimisation de l'enfant, la participation de l'enfant à l'agression, le fait d'être témoin oculaire ou témoin auditif, peuvent mettre les adolescents à risque de subir de la violence (Chan et al., 2019; Holden, 2003; Lacharité et Xavier, 2009; Lavergne et al., 2011).

Dans le cas de la présente étude, l'exposition prolongée à la violence conjugale et d'une gravité croissante est particulièrement préoccupante considérant que cela peut aggraver les conséquences que les adolescents pourraient subir telles que la maltraitance, l'aggravation des problèmes de comportements internalisés et externalisés, ainsi que la dégradation des relations avec le parent agresseur (Chan et al., 2019; Jaffe et al., 2014; Lavergne et al., 2018). La présence de problèmes parentaux de santé mentale ou de consommation ne doit pas faire perdre de vue que d'autres problématiques peuvent être potentiellement présentes et affecter les adolescents. En outre, il importe d'assurer une coordination des intervenants en santé mentale, en violence conjugale et en protection de l'enfance qui agissent souvent en vase clos (Lavergne et al., 2011).

### **4.3 La perception des conséquences de l'exposition à la cooccurrence**

Les conséquences occupent une part importante du propos des adolescents sur leur vécu d'exposition à la cooccurrence. Les adolescents perçoivent non seulement des conséquences personnelles, mais également des conséquences chez les membres de leur famille qui sont mises en contexte principalement avec la violence conjugale.

#### *4.3.1 Les conséquences personnelles*

Les principales conséquences personnelles rapportées par les adolescents-participants renvoient à des problèmes de comportements internalisés et des comportements externalisés; qui se caractérisent par la peur, l'anxiété et l'agressivité. Ces réactions pourraient s'expliquer d'une part par le climat de violence qui règne dans la famille et qui se manifeste autant envers la mère que les enfants (Howell et al., 2015; Margolin & Vickerman, 2007; Moylan et al., 2010; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudran, 2017; Wolfe et al., 2003). Ces problèmes de comportements internalisés et externalisés reviennent souvent dans les recherches qualitatives et quantitatives menées auprès des adolescents (Aymer, 2008; Bourassa, 2003; Hutchings, 1998; Lapierre, 2003; Moylan et al., 2010; Øverlien, 2014; Sousa et al., 2011). Les adolescents semblent conscients des conséquences de l'exposition à la cooccurrence sur leurs sentiments et sur leur comportement.

L'analyse des verbatim montre que le conflit de loyauté est souvent présent dans le propos des adolescents. Ce conflit prend plusieurs formes, notamment en regard de la dénonciation de la violence. La violence conjugale pourrait entraîner une diffusion des frontières à l'intérieur du système familial; les adolescents exposés peuvent ressentir un déchirement entre leurs parents (Fortin, 2009; Kerig, 2005; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudran, 2017). Ce conflit de loyauté peut s'accompagner d'une vision ambivalente que l'adolescent pourrait avoir

au sujet de ses parents (Fortin, 2009; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudran, 2017). D'ailleurs, plusieurs adolescents ont exprimé une ambivalence concernant leurs sentiments au sujet des problématiques vécues par leurs parents ou dans leur relation avec ces derniers alternant entre tristesse et confusion. L'étude permet de constater que les adolescents ont plutôt exprimé avoir ressenti un conflit de loyauté envers leur père biologique, plutôt qu'envers le beau-père, dans des situations où ils devaient dénoncer la violence. Cependant, plusieurs adolescents ont choisi de garder le silence sur la violence du beau-père afin de ne pas décevoir la mère. La nature du lien pourrait influencer sur le rapport que peut avoir l'adolescent avec le parent; il s'agit d'un facteur documenté dans la littérature qui indique que la relation entre le beau-père et le bel-enfant est décrite comme étant possiblement stressante, conflictuelle et moins chaleureuse; ce type de relation pouvant même se détériorer à l'adolescence (Parent et al., 2012; Saint-Jacques et al., 2010). Cet élément novateur montre l'importance pour les intervenants d'adapter leur approche auprès des adolescents afin de parler plus ouvertement de la présence de la violence conjugale parentale.

Les adolescents ont décrit des comportements s'apparentant à de la parentification et qui consistaient en la protection de la fratrie lors de l'occurrence de la violence conjugale. La théorie systémique de la famille postule qu'un stress peut entraîner la diffusion des frontières entre les membres de la famille et une désorganisation de leurs rôles ce qui conduirait, entre autres, à la parentification des enfants (Hyde-Nolan & Juliao, 2012; Minuchin, 1974). Cette parentification se traduit par l'adoption de divers rôles comme celui de protéger les parents, d'éduquer les plus jeunes, de confident et de médiateur (Fortin, 2009; Novelli & Bosquet, 2018; Paul & Zaouche Gaudran, 2017). Dans le cas de l'étude, la violence conjugale, les problématiques de consommation et les problématiques de santé mentale pourraient avoir eu un impact négatif dans

l'accomplissement des rôles parentaux, autant chez la mère que chez le père/beau-père. De plus, les adolescents ont été exposés à ces problématiques sur une longue durée et ont subi également de la négligence et de la maltraitance. Il est possible que l'addition de ces problématiques ait amené les adolescents à adopter un rôle de protection de la jeune fratrie et ait conduit à un excès de responsabilités lourd à porter (Templeton et al., 2009).

.En ce qui concerne les relations familiales, les adolescents mentionnent une détérioration des relations avec les membres de la famille nucléaire, incluant la mère, et certains avec les membres de la famille élargie. Ce résultat va à l'encontre de ceux de l'étude d'Aymer (2008), Hutchings (1998) et Kyoungho (2003) qui ont trouvé que les adolescents avaient tendance à rapporter une relation positive avec la mère. Or, contrairement à ces études, les adolescents-participants ont vécu dans un contexte de cooccurrence de violence conjugale avec d'autres problématiques parentales; et qu'en plus de l'exposition à une violence conjugale qui s'intensifiait, les adolescents ont subi également de la maltraitance, ce qui pourrait expliquer la distanciation avec les parents. Les résultats concordent avec le point de vue systémique indiquant que la violence conjugale, à travers ses effets sur les membres de la famille, pourrait provoquer un déséquilibre dans le système familial et affecter les relations entre les différents membres (Jaffe et al., 1990).

#### *4.3.2 Les conséquences chez les membres de la famille*

Les adolescents relatent aussi des conséquences vécues par les autres membres de la famille. À cet effet, ils observent certaines conséquences que vivent les autres membres de la famille et qui semblent différer selon que le parent est victime ou agresseur. En effet, le discours est davantage centré sur l'état psychologique de la victime (l'humeur, l'anxiété, des sentiments dépressifs et la tristesse) alors que pour l'agresseur, les conséquences sont abordées en termes

légaux (l'arrestation, l'emprisonnement). La perte de contact avec le parent violent et une plus grande empathie pour le parent victime pourraient être des pistes d'explication pour ce qui est de la différence dans l'identification des conséquences. Malgré la distance relationnelle rapportée pour les deux parents, les adolescents restent plus attentifs au vécu du parent victime, en l'occurrence la mère. Enfin, au-delà des conséquences personnelles, les adolescents sont capables de percevoir la présence des conséquences chez les autres membres de la famille. Ceci rejoint le constat de Buckley et al. (2007) et de Lapierre (2015) qui rapportent que les adolescents sont observateurs de ce qui se passe dans leur famille dans un contexte de violence conjugale chez les parents. Non seulement la cooccurrence de ces problématiques pourrait mettre à risque le fonctionnement parental, mais elle met également en péril la sécurité et le bien-être des adolescents qui finissent par subir d'autres formes de maltraitance. D'ailleurs, les adolescents-participants en adoptant une stratégie de parentification ont activement cherché à combler les déficits parentaux, notamment à travers la supervision et la protection de la famille; alors qu'ils étaient placés dans une situation où eux-mêmes subissent de la violence et sont confrontés à un climat familial marqué par la peur.

En somme, les résultats montrent que les adolescents sont non seulement observateurs des événements qui se passent dans leur famille, mais qu'ils peuvent également se retrouver impliqués dans les problématiques parentales. L'étude souligne également l'importance d'inclure les adolescents autant dans la recherche sur la problématique de la cooccurrence que dans l'élaboration des plans d'intervention. Finalement, l'étude montre également l'importance de considérer le modèle écologique dans le regard de l'exposition à la cooccurrence. Les problématiques parentales affectent autant les parents que les enfants ce qui montre que la cooccurrence est davantage un problème familial que parental.

#### **4.4 Forces et limites de l'étude**

Cette étude a permis d'explorer les perceptions des adolescents au phénomène de cooccurrence, sujet qui a fait l'objet de rares études, surtout en contexte québécois. Malgré l'aspect novateur et les forces de cette étude, quelques limites sont à prendre en considération. D'abord, l'implication d'intervenants comme intermédiaires de recrutement a grandement contribué au recrutement de participants qui semblaient difficiles d'accès au départ. Malgré leur aide, l'objectif de recrutement de 15 adolescents n'a pas été atteint. Le refus des parents à donner leur accord constitue une des raisons de cette difficulté de recrutement. En effet, vingt personnes ont décliné la participation; dans la majorité des cas de refus, les parents n'ont pas souhaité que leur enfant participe à la recherche. Cette difficulté de recrutement est également présente dans l'étude de Templeton et ses collègues (2009). Malgré tout, l'échantillon présente une diversité intéressante en ce qui concerne le sexe, l'âge des participants et la structure familiale. Le nombre de garçons et de filles est bien réparti, ainsi que les participants qui vivaient avec un père ou un beau-père.

Une autre limite renvoie à la difficulté des participants à comprendre des termes désignant des psychopathologies. Certains adolescents ne comprenaient pas, par exemple, certains troubles qui étaient nommés dans les questionnaires. Les intervieweurs ont ainsi fait l'effort de vulgariser la définition des troubles lorsque les adolescents rapportaient qu'ils ne comprenaient pas les termes. Cependant, l'équipe de recherche n'avait pas convenu d'une définition standard à fournir en cas de questions de la part des participants. Étant donné que l'exposition à la cooccurrence de la violence conjugale avec les problèmes de santé mentale parentaux a été très peu étudiée, cette limite devrait faire l'objet d'une attention particulière pour les études futures.

L'essai a fait l'objet d'une analyse inter-sujet plutôt qu'intra-sujet. Il s'agissait davantage de relever les thèmes abordés par l'ensemble des participants. Une analyse intra-sujet aurait eu

l'avantage d'explorer en profondeur les réponses de chaque individu et de mieux s'intéresser à leur discours sur les thèmes abordés.

En ce qui concerne le canevas d'entrevue, étant donné que l'essai s'intégrait au sein d'une étude plus large, celui-ci incluait des thèmes qui n'étaient pas abordés dans cette recherche. Un canevas spécifique à l'essai aurait potentiellement permis d'aborder uniquement les thèmes de l'essai et de manière plus détaillée.

#### **4.5 Pistes de recherche futures**

En plus des recommandations mentionnées dans l'article, une autre recommandation serait d'explorer le vécu des adolescents lorsqu'ils interviennent durant un épisode de violence conjugale parentale dans un contexte de cooccurrence. L'intervention serait une réaction courante chez les adolescents exposés (Chanmugam, 2015; Hutchings, 1998; Lapierre, 2003). Dans le cas de la cooccurrence avec d'autres problématiques parentales, il serait intéressant d'explorer les motivations et les contextes qui mènent les adolescents à intervenir d'autant plus qu'ils courent un plus grand risque d'être maltraités. D'ailleurs, il serait également intéressant d'approfondir le sujet de la maltraitance physique et de la négligence lorsqu'elles se manifestent dans une situation de cooccurrence. De futures études pourraient explorer davantage la perception que les adolescents ont de la maltraitance dans ce contexte.

#### **4.6 Implications cliniques**

L'essai montre qu'autant l'exposition à la violence conjugale que les difficultés parentales de consommation ou de santé mentale peuvent mettre à risque les adolescents de subir de la maltraitance. La prévention de cette dernière passe par des interventions coordonnées entre différents protagonistes. Cela nécessiterait d'agir sur le parent violent, sur le parent victime et sur

l'adolescent. En ce qui concerne les parents, un travail sur les habiletés parentales devrait être mis en place en même temps qu'un suivi pour leurs difficultés. En ce qui concerne les adolescents, il est important de leur apprendre à reconnaître les situations à risque afin qu'ils ne soient pas victimes à leur tour d'agression. L'étude a montré également la difficulté de certains jeunes à demander de l'aide en raison du conflit de loyauté envers leur famille. Cet aspect devrait faire l'objet d'une intervention afin d'encourager les adolescents exposés à chercher de l'aide.

Une autre implication clinique que cette étude pourrait avoir est celle montrer l'importance de conscientiser les adolescents au sujet des problématiques familiales et des conséquences qu'elles peuvent avoir sur leur bien-être. Les intervenants auprès des familles aux prises avec des problèmes de cooccurrence pourraient faire un travail de psychoéducation auprès des adolescents. L'essai montre que les participants avaient du mal à identifier les difficultés parentales et à faire des liens entre celles-ci. Le travail des intervenants aura pour but de traiter cette lacune dans la compréhension des adolescents afin de les aider à comprendre leur situation familiale.

Troisièmement, les participants ont rapporté avoir vécu des réactions de culpabilité, de peur et d'anxiété ainsi que des manifestations d'agressivité. Les adolescents semblaient conscients que leur mal-être résultait de l'exposition. Un travail thérapeutique pourrait être entrepris afin d'adresser directement ces émotions. L'exposition à la cooccurrence de la violence conjugale avec d'autres difficultés parentales implique que l'adolescent n'a pas le contrôle sur de nombreux aspects de son vécu. Cependant, donner un espace d'expression aux jeunes pour aborder leurs difficultés familiales favorise un sentiment de contrôle sur sa propre personne. Les adolescents ont une opportunité d'agir sur eux-mêmes afin de développer un meilleur bien-être psychologique.

Troisièmement, cette étude pourrait également constituer un point de départ pour développer des interventions visant à conscientiser les adolescents sur leur rôle familial en contexte de cooccurrence. Les adolescents ont rapporté qu'ils adoptaient des rôles de protection de la fratrie, ce qui représente une grande charge de responsabilité pour des jeunes.

## **CHAPITRE V**

### **CONCLUSION**

La violence familiale constitue un problème multifacette dont les effets sur les adolescents exposés peuvent s'étaler sur de longues périodes de temps. La complexité de cette exposition est décuplée lorsque les problèmes de violence parentale sont accompagnés de difficultés de consommation ou de santé mentale. Cet essai doctoral avait pour objectif d'accroître les connaissances théoriques et de proposer des pistes de solutions dans les milieux d'intervention œuvrant auprès de familles aux prises avec de la violence conjugale et des problématiques cooccurrentes de consommation ou de santé mentale chez les parents.

Les résultats tendent à montrer que les difficultés parentales semblent s'alimenter entre elles et contribuent chacune à leur façon à la détérioration du bien-être des adolescents. La cooccurrence de la violence conjugale avec les problématiques de consommations ou de santé mentale chez les parents représente donc un grand défi pour le développement d'interventions efficaces visant à assurer la sécurité des adolescents. La complexité de ce phénomène incite également à adopter une approche plus globale et à considérer des interventions auprès de tous les acteurs impliqués, y compris le parent violent.

## RÉFÉRENCES

- Abignente, G. (2004). *Les racines et les ailes. Ressources, tâches et embûches de la famille*. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur.
- Alexander, P.C., Tracy, A., Radek, M., & Koverola, C. (2009). Predicting stages of change in battered women. *Journal of interpersonal violence, 24*(10), 1652-1672.
- An, S., Kim, I., Choi, Y. J., Platt, M., & Thomsen, M. (2017). The effectiveness of intervention for adolescents exposed to domestic violence, *Children and Youth Services Review, 79*, 132-138.
- Appel, A. E., & Holden, G. W. (1998). The co-occurrence of spouse and physical child abuse: A review and appraisal. *Journal of Family Psychology, 12*(4), 578-599.
- Aymer, S. R. (2008). Adolescent males' coping responses to domestic violence: A qualitative study. *Children & Youth Service Review, 30*, 654-664.
- Beler, S. I. (2015). *Substance Abuse in Families Experiencing Domestic Violence* (Thèse de doctorat inédite). Kaplan University, Iowa.
- Benavides, L. E. (2012). A phenomenological study of spirituality as a protective factor for adolescents exposed to domestic violence, *Journal of Social Service Research, 38*(2), 165-174. doi: 10.1080/01488376.2011.615274
- Bourassa, C. (2003). La relation entre la violence conjugale et les troubles de comportement à l'adolescence. Les effets médiateurs des relations avec les parents. *Service social, 50*(1), 30-58.
- Bourassa, C. (2007). Co-occurrence of interparental violence and child physical abuse and it's effect on the adolescent's behavior. *Journal of Family Violence, 22*, 691-701.

- Bourassa, C. (2010). La complexité et la pluralité des expériences maternelles en contexte de violence conjugale. *Enfances, Familles, Générations*, 12,111-126.
- Bourassa C., Turcotte, P., Lessard, G. & Labarre, M. (2013). La paternité en contexte de violence conjugale. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 33(1), 149-167.
- Braun, V., & Clarke, V. (2012). Thematic analysis. Dans H. Cooper, P. M. Camic, D. L. Long, A. T. Panter, D. Rindskopf & K. J. Sher (Eds.), *APA handbook of research methods in psychology, Vol. 2. Research designs: Quantitative, qualitative, neuropsychological, and biological* (p. 57-71). Washington, DC: American Psychological Association.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development : Experiments by nature and design*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1994). Ecological models of human development. Dans T. Husen & T. N. Postlewaite (Éds), *International Encyclopedia of Education* (2<sup>e</sup> éd., Vol. 3). Oxford: Elsevier.
- Bronfenbrenner, U. (2005). *Making human beings human*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Bronfenbrenner, U. & Morris, P. A. (2006). The bioecological model of human development. Dans R. M. Lerner (Éds), *Handbook of child development* (6<sup>e</sup> ed., pp. 793-828). Hoboken, NJ: Wiley.
- Brown, T. G., Werk, A., Caplan, T., & Seraganian, P. (1999). Violent substance abusers in domestic violence treatment. *Violence Victim*, 14, 179–190.
- Buckley, H., Holt, S., & Whelan, S. (2007). Listen to me! Children's experiences of domestic violence. *Child Abuse Review*, 16, 296–310.
- Burns, J., & Rapee, R. (2006). Adolescent mental health literacy: Young people's knowledge of depression and help seeking. *Journal of Adolescence*, 29, 225-239.

- Cannard, C. (2019). *Le développement de l'adolescent : l'adolescent à la recherche de son identité* (3th ed.). Paris, France : De Boeck Supérieur.
- Capaldi, D. M., Knoble, N.B., Shortt, J. W., & Kim, H. K. (2012). A systematic review of risk factors for intimate partner violence. *Partner Abuse, 3*(2), 231-280.
- Carter, E.A., & McGoldrick, M. (1999). *The expanded family life cycle : individual, family and social perspectives* (3th ed.). Boston, MA: Pearson/Allyn & Bacon.
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale: Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Québec: Presses de l'université du Québec.
- Chan, K. L., Chen, Q., & Chen, M. (2019). Prevalence and correlates of the co-occurrence of family violence: A meta-analysis on family polyvictimization. *Trauma, Violence, and Abuse*. Chanmugam, A. (2015). Young adolescents' situational coping during adult intimate partner violence. *Child & Youth Services Review, 36*(2), 98-123. doi:10.1080/0145935X.2014.990627
- Chen, P-H. (2001). *The role of alcohol use in intimate partner violence among men and women Domestic violence and alcohol abuse: Couples therapy treatment programs*. (Thèse de doctorat inédite). The State University of New Jersey, Rutgers, New Jersey.
- Chisholm, K., Patterson, P., Greenfield, S., Turner, E., & Birchwood, M. (2016). Adolescent construction of mental illness: Implication for engagement and treatment. *Early Intervention in Psychiatry, 12*(4), 626-636.
- Clément, M.-E., Bernèche, F., Fontaine, C., & Chamberland, C. (2013). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012 : les attitudes parentales et les pratiques familiales*. Québec, Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Clément, M.-È., Chamberland, C., & Côté, L. (2005). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*. Sainte-Foy: Institut de la Statistique du Québec.

- Clément, M.-È., Lavergne, C., & Chamberland, C. (2007). Ampleur et corrélats de la violence infligée aux enfants et aux conjoints en contexte familial : convergences selon deux niveaux de mesure de la concomitance des phénomènes ? Dans Chamberland, C., Léveillé, S. & Trocmé, N. (Eds.), *Enfants à protéger, parents à aider. Des univers à rapprocher* (pp. 107-126). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Conseil du Canada Atlantique sur la toxicomanie. (2011). *La consommation problématique de substances ayant une incidence en milieu de travail : guide étape par étape et trousse d'outils pour la résolution de ce problème dans l'entreprise ou l'organisation*. Repéré à <https://www.gnb.ca/0378/acca/pdf/ACCA-Toolkit-French.pdf>
- Côté, I., Dallaire, L.-H., & Vézina, J.-F. (2005). *Tempête dans la famille. Les enfants et la violence conjugale*. Montréal, Québec : La collection de l'Hôpital Ste-Justine pour les parents.
- Cox, C.E., Kotch, J.B., & Everson, M.D. (2003). A longitudinal study of modifying influences in the relationship between domestic violence and child maltreatment. *Journal of Family Violence, 18*(1), 5-17.
- Cunradi, C. B., Caetano, R., & Schafer, J. (2002). Alcohol-related problems, drug use, and male intimate partner violence severity among US couples. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research, 26*, 493–500.
- Curtis, A.C. (2015). "Defining adolescence". *Journal of Adolescent and Family Health, 7*(2), 2.
- Cyr, K., Clément, M-E., & Chamberland, C. (2014). La victimisation, une norme dans la vie des jeunes au Québec ?. *Criminologie, 47*(1), 17-40.
- Dallaire, N. (2011). Développer des liens entre l'intervention de groupe orientée vers l'empowerment et le développement des communautés. *Intervention, 133*, 75-84.

- DeMaris, A., Benson, M.L., Fox, G.L., Hill, T., & Van Wyk, J. (2003). Distal and proximal factors in domestic violence: A test of an integrated model. *Journal of Marriage and Family*, 65(3), 652–667.
- Deslauriers, J.-P. & Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J. Poupart, Deslauriers J.-P., L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer & A. P. Pires (Éds.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 85-112). Boucherville, Québec: Gaëtan Morin éditeur.
- Doucet, M. (2012). *Exposition à la violence conjugale et adaptation de l'enfant : Analyse des variables médiatrices et examen des profils individuels* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, Montréal, Québec.
- Doucet, M., & Fortin, A. (2010). La parentification et les conflits de loyauté chez l'enfant exposé à la violence conjugale : Contribution du point de vue de l'enfant sur la violence. *Enfance*, 2, 201-221. doi: 10.4074/S0013754510002041
- Ehrensaft M. K., Cohen, P., & Johnson, J. G. (2006). Development of personality disorder symptoms and the risk for partner violence. *Journal of Abnormal Psychology*, 115(3), 474–483.
- Feingold, A., & Capaldi, D.M. (2014). Associations of women's substance dependency symptoms with intimate partner violence. *Partner Abuse*, 5(2), 152-167.
- Fernet, M. (2002). *Une conceptualisation dynamique et ancrée de la violence subie en situation de couple par des adolescentes* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, Montréal.
- Fiato, R. (2005). *Domestic violence and alcohol abuse: Couples therapy treatment programs* (thèse de doctorat inédite). State University of New York, New York.

- Finkelhor, D., & Dzuiba-Leatherman, J. (1994). Victimization of children. *American psychologist*, *49*(3), 173–183.
- Fisher, G., & Harrison, T. (2012). *Substance abuse: Information for school counselors, social workers, therapists and counselors* (5th ed.). Upper Saddle River, NJ: Pearson.
- Fong, V. C., Hawes, D., & Allen, J. L. (2019). A Systematic Review of Risk and Protective Factors for Externalizing Problems in Children Exposed to Intimate Partner Violence. *Trauma, Violence, & Abuse*, *20*(2), 149–167.
- Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : Quelles difficultés et quels besoins d'aide? *Empan*, *73*, 119–127. doi: 10.3917/empa.073.0119
- Fortin, M.-F., Côté, J., & Filion, F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal, Québec: Chenelière Éducation.
- Fortin, A., Doucet, M., & Damant, D. (2011). Children's appraisals as mediators of the relationship between domestic violence and child adjustment. *Violence and Victims*, *26*(3), 377-392. doi: 10.1891/0886-6708.26.3.377
- Fortin, A., & Lachance, L. (2011). La parentification chez l'enfant exposé à la violence conjugale. *Revue internationale de l'éducation familiale*, *29*, 63-86.
- Galvani, S. (2006). Alcohol and domestic violence: Women's views. *Violence Against Women*, *12*(7), 641-659.
- Golinelli, D., Longshore, D., & Wenzel, S. (2008). Substance use and intimate partner violence: Clarifying the relevance of women's use and partners' use. *Journal of Behavioral Health and Research*, *3*(2), 199-209.
- Gouvernement du Québec. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*. Québec: Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux. Repéré à

[http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir\\_depister\\_contrer\\_Politique\\_VC.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf)

Gouvernement du Québec. (2006). *Principales modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse (projet de loi 125)*. Québec, Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Gouvernement du Québec (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-838-04.pdf>

Gouvernement du Québec. (2012). *Prévenir. Dépister. Contrer. Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale*. Repéré à [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Plan\\_d\\_action\\_2012-2017\\_version\\_francaise.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Plan_d_action_2012-2017_version_francaise.pdf).

Gravel, M-A., Belleau, L., & Flores, J. (2017). *Les violences conjugales : analyse des données québécoises de l'Enquête sociale générale de 2014*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol21-no3.pdf>

Gurman, A.S., & Kniskern, D.P. (1981). *Handbook of family therapy* (Vol. 1). New York, NY : Brunner/Mazel.

Guthrie, J. (2013). *Safety, health, and wellness: Assessing the goals, messages, and dilemmas of domestic violence support groups for women in substance abuse treatment* (Thèse de doctorat inédite). University of Kansas, Kansas.

Hélie, S., Collin-Vézina, D., Trocmé, N., Turcotte, D., & Girouard, N. (2017). *Étude d'incidence québécoise sur les signalements évalués en protection de la jeunesse en 2014 (ÉIQ-2014)*. Repéré à [http://cwrp.ca/sites/default/files/publications/en/eiq-2014\\_rapport\\_final.pdf](http://cwrp.ca/sites/default/files/publications/en/eiq-2014_rapport_final.pdf)

- Hill, R., & Rodgers, R. (1964). The developmental approach. Dans H.T. Christiansen (Eds.), *Handbook of marriage and the family* (p. 171–172). Chicago: Rand-McNally.
- Holden, G. W. (2003). Children exposed to domestic violence and child abuse: Terminology and taxonomy. *Clinical Child and Family Psychological Review*, 6(3), 151–160.
- Howell, K.H., Barnes, S.E., Miller, L.E., & Graham-Bermann, S.A. (2015). Developmental variations in the impact of intimate partner violence exposure during childhood. *Journal of Injury and Violence Research*, 8(1), 43-57.
- Humphreys, C., Regan, L., River, D., & Thiara, R. (2005). Domestic violence and substance use: Tackling complexity. *British Journal of Social Work*, 35, 1303-1320.
- Hutchings, J. B. (1998). *A qualitative study of adolescents growing up in domestic violence homes* (Thèse de doctorat inédite). Kansas State University: Kansas.
- Hyde-Nolan, M. E., & Juliao, T. (2012). Theoretical basis for family violence. In R. S. Fife & S. Schragger (Éds.), *Family violence: What health care providers need to know* (p. 5–16). Sudbury, MA: Jones & Bartlett Learning.
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. (2007). *Drogues et dépendance - État des connaissances*. Paris, France : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.
- Institut national de santé publique. (2012). *Trousse média sur la violence conjugale*. Repéré à <http://securitetraumatismes.inspq.qc.ca/violenceconjugale>
- Jaffe, P., Scott, K., Jenney, A., Dawson, M., Straatman, A-L., & Campbell. M. (2014). *Les facteurs de risque pour les enfants exposés à la violence familiale dans le contexte de la séparation ou du divorce*. Repéré à <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/vf-fv/freevf-rfcsfv/freevf-rfcsfv.pdf>

- Jaffe, P. G., Wolfe, D. A., & Wilson, S. K. (1990). *Children of battered women*. Newbury Park: Sage.
- Johnson, M. P. (2011). The differential effects of intimate terrorism and situational couple violence: Findings from the national violence against women survey. *Journal of Family Issues, 26*(3), 322–349.
- Johnson, M.P. (2008). *Intimate terrorism, violent resistance and situational couple violence*. Hanover: Northeastern University Press.
- Johnson, M.P. (2014). Les types de violence familiale. Dans Rinfret-Raynor, M., Lesieux, E., Cousineau, M.-M., Gauthier, S., & Harper, E. (Éds.), *Violences envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation* (pp.15-32). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Kerig, P. K. (2005). Revisiting the construct of boundary dissolution: A multidimensional perspective. *Journal of Emotional Abuse, 5*(2-3), 5-42.
- Kubeka, A.M. (2008). Exposure to violence at home: A qualitative exploration of experiences and perceptions of black adolescents in South Africa. *South African Review of Sociology, 39*(2), 282-300. doi:10.1080/21528586.2008.10425092
- Kyoungho, K. (2003). *The effects of experiencing domestic violence on male adolescent offenders' masculinities* (Thèse de doctorat inédite). University of Minnesota: Minnesota.
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu: méthode GPS et concept de soi*. Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lacharité, C., & Xavier, M.T. (2009). Violence conjugale et négligences graves envers les enfants. *Empan, 1*(73), 128-135.
- Laforest, J., Maurice, P., & Bouchard, L. (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Montréal, Québec : Institut national de santé publique du Québec.

- Lapierre, S. (2003). *La concomitance de la violence conjugale et des mauvais traitements envers les enfants : le point de vue d'enfants et d'adolescents*. (Mémoire de maîtrise inédit). Université Laval, Québec.
- Lapierre, S., Côté, I., Buetti, D., Lambert, A., Lessarg, G., & Drolet, M. (2015). Conflits entre conjoints ou contrôle des hommes sur les femmes ? L'expérience et le point de vue d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale. *Enfances, Familles, Générations*, 22, 51-67.
- Lavergne, C., Clément, M.-È., Damant, D., Bourassa, C., Lessard, G., & Turcotte, P. (2011). Cooccurrence de violence conjugale et de maltraitance envers les enfants : Facteurs individuels et familiaux associés. *Revue Internationale de l'Éducation Familiale*, 29, 37-61.
- Lavergne, C., Lessard, G., Clément, M.-È., Hélie, S., Lévesque, S., Dumont, A., & Alvarez-Lizotte, P. (2018). *Cooccurrence de l'exposition à la violence conjugale et autres difficultés associées chez les parents en lien avec leur santé mentale ou la consommation de substances psychoactives : ampleur et facteurs de vulnérabilité*. Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Lavergne, C., Turcotte, D., & Damant, D. (2008). Cooccurrence de violence conjugale et de maltraitance envers les enfants : points de vue des intervenants de la protection de la jeunesse. *Criminologie*, 41(2), 247-267.
- Lavergne, C., Turcotte, P., Damant, D., & Chamberland, C. (2006). *Concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants : points de vue des intervenants et intervenantes de la protection de la jeunesse sur le phénomène et l'intervention auprès des familles*. Montréal, Québec : Institut de recherche pour le développement social des jeunes.

- Lehrer, J.A., Buka, S., Gortmaker, S., & Shrier, L.A. (2006). Depressive symptomatology as a predictor of exposure to intimate partner violence among US female adolescents and young adults. *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, 160(3), 270–276.
- Lemieux-Breton, M.-E., Delagrave, F., (2006). *La violence conjugale: des faits à rapporter, des mythes à déconstruire, une complexité à comprendre*. Québec, Québec : Institut national de santé publique du Québec.
- Lessard, G., Hamelin-Brabant, L., Bisson, S., Alvarez-Lizotte, P., & Dumont, A. (2019). L'exposition à la violence conjugale. Dans S. Dufour et M-E Clément (2<sup>e</sup> édition), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*. Anjou : Éditions CEC.
- Lessard, G., Lavergne, C., Lévesque, S., Clément, M.-È., Cousineau, M.-M., & Hélie, S. (2018). *Maternité et paternité dans un contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation*. Rapport de recherche final. Québec : MSSS et Fonds de recherche du Québec – Société et culture (actions concertées), 42 p.
- Lessard, G., & Lévesque, S. (2017). *Quand la violence conjugale s'accompagne d'un problème de santé mentale ou de toxicomanie chez un parent : des besoins multiples et complexes pour les mères, les pères et les adolescents concernés*. Repéré dans <http://trajetvi.ca/files/publications/-cole-t-2017-g.lessard-et-s.l-vesque-23aout.pdf>
- Lessard, G., & Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection*. *Recension des écrits*. Québec, Québec : Institut national de santé publique du Québec.
- Levendosky, A. A., Bogat, G. A., & Martinez-Torteya, C. (2013). PTSD Symptoms in young children exposed to intimate partner violence. *Violence Against Women*, 19(2), 187-201.

- Malley-Morrison, K., & Hines, D.A. (2004). *Family violence in a cultural perspective : defining, understanding and combating abuse*. Thousands Oaks, CA : Sage.
- Margolin, G., & Vickerman, K. A. (2007). Post-traumatic stress in children and adolescents exposed to family violence: I. Overview and issues. *Professional Psychology: Research and Practice*, 38, 613–619.
- Mason, R., & O’Rinn, S.E. (2014). Co-occurring intimate partner violence, mental health, and substance use problems : A scoping review. *Global Health Action*, 7, 1-17.
- McGuigan, W.M., & Pratt, C.C. (2001). The predictive impact of domestic violence on three types of child maltreatment. *Child Abuse and Neglect*, 25, 869-883.
- Mills, L. G., Friend, C., Conroy, K., Fleck-Henderson, A., Krug, S., Magen, R. H., Thomas, R. L., & Trudeau, J. H. (2000). Child protection and domestic violence: Training, practice, and policy issues. *Children and Youth Services Review*, 22(5), 315-332.
- Ministère de la Sécurité publique. (2015). *Statistiques 2012 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec.
- Minuchin, S. (1974). *Families and family therapy*. Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Mongeau, P. (2009). *Réaliser son mémoire ou sa thèse: côté jeans et côté tenue de soirée*. Québec, Québec: Presse de l'Université du Québec.
- Moylan, C. A., Herrenkohl, T. I., Sousa, C., Tajima, E. A., Herrenkohl, R. C., & Russo, M. J. (2010). The effects of child abuse and exposure to domestic violence on adolescent internalizing and externalizing behavior problems. *Journal of Family Violence*, 25, 53–63.
- Mucchielli, A. (2005). Recherche qualitative et production de savoirs, Le développement des méthodes qualitatives et l’approche constructiviste des phénomènes humains, *Recherches qualitatives, Hors-série 1*, 7-40.

- Nichols, M.P., & Schwartz, R.C. (2004). *Family therapy : concepts and methods* (5th ed.). Boston, MA: Pearson/Allyn & Bacon.
- Novelli, C., & Bosquet, C. (2018). Séparation, violences conjugales et parentalité : l'expertise psychologique familiale, une aide à la décision. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 61(2), 73-92.
- O'Keefe, M. (1995). Predictors of child abuse in maritally violent families. *Journal of Interpersonal Violence*, 10(1), 3-25.
- Øverlien, C. (2010). Children exposed to domestic violence: Conclusions from the literature and challenges ahead. *Journal of Social Work*. 10(1), 80-97.
- Øverlien, C. (2013). The children of patriarchal terrorism. *Journal of Family Violence*, 28, 277-287.
- Øverlien, C. (2014). "He didn't mean to hit mom, I think": Positioning, agency and point in adolescents' narratives about domestic violence. *Child & Family Social Work*, 19(2), 156-164.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3th ed.). Paris, France: Armand Colin.
- Paradis, L. (2012). *L'enfant, une éponge... L'enfant exposé à la violence conjugale. Son vécu, notre rôle*. Québec : Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale.
- Parent, C., Fortin, M., & Robitaille, C. (2012). Les représentations du rôle de beau-père dans les familles recomposées suivies en protection de la jeunesse : des contextes et des liens. *Journal du droit des jeunes*, 315(5), 25-32.
- Paul, O., & Zaouche Gaudran, C. (2017). Symptômes de stress post-traumatique chez les enfants exposés à la violence conjugale : Le rôle des conflits de loyauté. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 49(1), 32-40.

- Peltonen, K., Ellonen, N., Larsen, H.B., & Helweg-Larsen, K. (2010). Parental violence and adolescent mental health. *European Child and Adolescent Psychiatry*, 19(11), 813–822.
- Pérez-González, A., Pereda, N., Guilera, G., Abad, J., & Finkelhor, D. (2018). Caregiver victimization in community adolescents : Protective factors related to resilience. *Psychology of Violence*, 8(2), 163-171.
- Pirès, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.- H. Groulx, A. Laperrière, P. Mayer & A.P. Pirès, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-172). Boucherville : G. Morin.
- Poupart, J., Deslauriers, J. P., Groulx, L. H., Mayer, R., & Pires, A. (1997). *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- Prud'homme, D., & Guénette, F. (2006). *La violence conjugale, c'est quoi au juste?*. Montréal, Québec : Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.
- Raj, A., & Silverman, J. (2002). Violence against immigrant women: The roles of culture, context, and legal immigrant status on intimate partner violence. *Violence Against Women*, 8, 367-398.
- Rinfret-Raynor, M., Brodeur, N., Lesieux, É. et Turcotte, M. (2010). *Services d'aide en matière de violence conjugale: État de la situation et besoins prioritaires. : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes*. Repéré à [https://www.criviff.qc.ca/sites/criviff.gc.ca/files/publications/pub\\_02122010\\_144450.pdf](https://www.criviff.qc.ca/sites/criviff.gc.ca/files/publications/pub_02122010_144450.pdf)

- Saint-Jacques, M.-C, Drapeau, S., Parent, C., Rousseau, M.-È., Godbout, E., Fortin, M.C., & Kourgiantakis, T. (2010). *Conséquences, facteurs de risque et de protection pour les familles recomposées : Synthèse de la documentation*. Repéré à <http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/jefar/fichiers/rapport20final202010.pdf>
- Sales, P., & Murphy, S. (2000). Surviving violence: Pregnancy and drug use. *Journal of Drug Issues, 30*, 695-724.
- Savard, N., & Gaudran, C. Z. (2010). État des lieux des recherches sur les enfants exposés à la violence conjugale. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence, 58*(8), 513-522.
- Savard, N., & Gaudran, C. Z. (2011). Points de repères pour examiner le développement de l'enfant exposé aux violences conjugales. *La revue internationale de l'éducation familiale, 29*(1), 13-35.
- Savard-Payeur, V. (2015). *L'identification de la dynamique de violence conjugale lors de l'intervention auprès des hommes* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, Montréal, Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2003). « L'entrevue semi-dirigée ». Dans B. Gauthier (Éds.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (4<sup>e</sup> ed., pp. 293-316). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Schwandt, T. A. (2000). Three epistemological stances for qualitative inquiry. In N. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *Handbook of qualitative research* (2<sup>e</sup> ed., pp. 189-213). Thousand Oaks, CA: Sage Publications, Inc.
- Smith Slep, A.M.S., Foran, H.M., Heyman, R.E., & Snarr, J.D. (2010). Unique risk and protective factors for partner aggression in a large scale Air Force survey. *Journal of Community Health, 35*(4), 375–83.

- Sousa, C., Herrenkohl, T.I., Moylan, C.A., Tajima, E.A., Klika, J.B., Herrenkohl, R.C., & Statistique Canada (2014). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) – Santé mentale 2012*. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada (2016). *Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation), 2014*. Ottawa : Statistique Canada.
- Sudermann, M., & Jaffe, P. (1999). *Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : Guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé et en services sociaux*. Repéré à <http://publications.gc.ca/collections/Collection/H72-21-163-1998F.pdf>
- Templeton, L., Velleman, R., Hardy, E., & Boon, S. (2009). Young people living with parental alcohol misuse and parental violence: "No-one has ever asked me how I feel in any of this", *Journal of Substance Use*, 14(3-4), 139-150.
- Testa, M., Livingston, J.A., & Leonard, K.E. (2003). Women's substance use and experiences of intimate partner violence: a longitudinal investigation among a community sample. *Addictive Behaviors*, 28(9), 1649–1664.
- Tjaden, P. & Thoennes. N. (2000). *Extent, nature, and consequences of intimate partner violence: Findings from the National Violence against Women Survey (NCJ187867)*. Washington, DC: U.S. Department of Justice.
- Torrent, S. (2002). *L'homme battu : un tabou au cœur du tabou*. Québec : Option santé.
- Trocmé, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Sinha, V., Black, T., Fast, E., Felstiner, C., Hélie, S., Turcotte, D., Weightman, P., Douglas, J., & Holroyd, J. (2010). *Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect – 2008*. Ottawa, Ontario : Public Health Agency of Canada.

- Ultanir, E. (2012). An epistemological glance at the constructivist approach: Constructivist learning in Dewey, Piaget, and Montessori. *International Journal of Instruction*, 5(2), 195-212.
- Vitaro, F., & Gagnon, C. (2000). *Prévention des problèmes d'adaptation chez les jeunes*. Sainte Foy, Québec: Les Presses de l'Université du Québec.
- Wallace, H. (2002). *Family violence : legal, medical and social perspectives* (3th ed.). Boston, MA: Pearson/Allyn & Bacon.
- Winstok, Z., Eisikovits, Z., & Karnieli-Miller, O. (2004). The impact of father-to-mother aggression on the structure and content of adolescents' perceptions of themselves and their parents. *Violence Against Women*, 10(9), 1036-1055. doi: 10.1177/1077801204267379
- Wolfe, D.A., Crooks, C.V., Lee, V., McIntyre-Smith, A., & Jaffe, P.G. (2003). The effects of children's exposure to domestic violence: A meta-analysis and critique. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6(3), 171-187. doi: 10.1023/A:1024910416164

**ANNEXE A – Études qualitatives sur l'exposition des adolescents à la violence conjugale**

<b>Auteurs</b>	<b>But général de la recherche</b>	<b>Participants</b>	<b>Type de collecte de données</b>	<b>Les domaines investigués</b>
Aymer (2008)	Étude qualitative sur les stratégies d'adaptation des adolescents exposés à la violence conjugale	10 adolescents âgés entre 14-17 ans	Entrevues structurées	Le contexte de violence; la présence de la cooccurrence de la violence conjugale avec de la maltraitance ou des problèmes de consommation chez les parents; l'attachement parental; et les stratégies d'adaptation.
Benavides (2012)	Étude qualitative phénoménologique sur comment la spiritualité peut être un facteur de protection contre l'exposition à la violence conjugale	14 adolescents âgés entre 13-16 ans	Entrevues semi-structurées	La manifestation de la spiritualité comme une force dans les croyances, les sentiments, l'expression de soi et dans l'apprentissage des expériences d'exposition.
Chanmugam (2015)	Étude qualitative sur les stratégies d'adaptation adoptées par les adolescents exposés à la violence conjugale parentale	13 mères et 14 adolescents âgés entre 12-14	Entrevues semi-structurées	Les réactions face à la violence conjugale et les stratégies d'adaptation.
Hutchings (1998)	Étude qualitative sur l'expérience des adolescents exposés à la violence conjugale	11 adolescents âgés entre 12-17 ans	Entrevues structurées	L'expérience des adolescents lors de l'exposition; les effets de grandir dans un foyer marqué par la violence conjugale; l'effet de l'exposition sur leurs relations présentes et futures; les stratégies d'adaptation pour survivre dans une relation violente; la perception de qui est le responsable de la

				violence; la présence de maltraitance et le rôle qu'elle joue dans l'expérience d'exposition
Kubeka (2008)	Étude qualitative sur la perception et l'expérience des adolescents sud-africains sur l'exposition à la violence conjugale	23 adolescents âgés entre 14-20 ans	Entrevues semi-structurées dans des focus groups	L'expérience et la perception de la violence entre les parents
Kyounggho (2003)	Étude qualitative sur les effets de l'exposition à la violence conjugale sur la construction du genre chez les adolescents contrevenants.	12 adolescents-garçons âgés entre 14-16	Entrevues structurées	L'attachement aux parents; l'expression et la construction du genre.
Lapierre (2003)	Étude qualitative sur l'expérience des enfants et des adolescents qui sont exposés à la violence conjugale et qui sont victimes de mauvais traitements.	10 participants âgés entre 8-17 ans	Entrevues semi-structurées	Le contexte de la violence conjugale; les manifestations de la violence conjugale et des mauvais traitements; les émotions, les cognitions, les comportements suscités et les attributions des participants; la dynamique de la violence; les relations entre les parents; les conditions d'apparition de la violence conjugale et des mauvais traitements; la perception d'un lien problématique entre la violence conjugale et les mauvais traitements.
(Lapierre et al., 2015)	Étude qualitative sur les	46 enfants et adolescents canadiens	Entrevues semi-structurées	La compréhension de la situation d'exposition à la

		préoccupations des adolescents et leur compréhension du phénomène de la violence conjugale	francophones			violence conjugale et de ses conséquences; la compréhension du phénomène de la violence conjugale ; les attitudes par rapport à la violence conjugale ; la façon dont l'exposition à la violence conjugale affecte les relations avec la famille et avec les pairs ; les stratégies d'adaptation développées.
Øverlien (2013)	Étude qualitative sur l'expérience de l'exposition à la violence conjugale		25 participants âgés entre 8-20 ans	Entrevues semi-structurées		Les expériences d'exposition à la violence conjugale; la nature de la violence selon la perspective des participants
Øverlien (2014)	Étude qualitative sur l'expérience des adolescents exposés à de la violence conjugale		25 participants âgés de 8-20 ans qui vivent ou ont vécu dans des maisons d'hébergement	Entretiens narratifs		La perception de la violence; les réactions des adolescents durant les épisodes de violence conjugale.

**ANNEXE B – Tableau des difficultés parentales**

Numéro du répondant : \_\_\_\_\_

**Difficultés vécues au cours des deux dernières années – Adolescents**

Coche toutes les difficultés énumérées dans chacune des trois colonnes qui se sont appliquées à la situation de ta mère ou de ton père au cours des deux dernières années. Dans le cas des difficultés touchant le fonctionnement quotidien.

Difficultés touchant le fonctionnement quotidien	Difficultés de consommation	Violence conjugale
Dépression <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Anxiété <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Stress post-traumatique <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Trouble bipolaire <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Trouble de personnalité limite <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Symptômes de stress <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père Idées suicidaires <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Problèmes avec la justice <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Autre : <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père _____	Consommation d'une grande quantité d'alcool lors d'une seule occasion <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Consommation abusive d'alcool <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Consommation abusive de médicaments prescrits <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Consommation de drogues <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Problèmes de jeux de hasard et d'argent <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père  Autre : <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père _____	<input type="checkbox"/> Violence physique (ex. : bousculades, coups, gifles, menaces avec une arme, etc.)  <input type="checkbox"/> Violence verbale et psychologique (ex. : insultes, menaces de frapper, dénigrement, paroles blessantes, menaces de mort, etc.)  <input type="checkbox"/> Violence sexuelle (ex. : pression pour avoir une relation sexuelle ou pour regarder de la pornographie, gestes sexuels non désirés, paroles dénigrantes à connotation sexuelle, etc.)  <input type="checkbox"/> Conduites contrôlantes ou humiliantes (ex. : isolement par rapport à la famille, aux amis ou au travail, contrôler les ressources financières, contrôler l'accès à l'emploi et les croyances religieuses, etc.)  Autre : _____

## **ANNEXE C – Guide d'entrevue**

## GUIDE D'ENTREVUE - ADOLESCENTS

Bonjour, Je m'appelle \_\_\_\_\_. Je suis l'un(e) des intervieweuses/intervieweurs responsables de rencontrer les adolescents, les mères et les pères qui ont accepté de partager leur histoire. Je tiens à te remercier de prendre le temps de venir me rencontrer pour participer à la recherche. Comme il t'a déjà été expliqué, la recherche a pour objectif de mieux comprendre ton expérience et ton point de vue sur ta situation familiale en lien avec les difficultés de tes parents, soit la violence conjugale et les problèmes de santé mentale ou de consommation de ton père ou de ta mère. Elle vise aussi à mieux saisir ta perception des ressources que tu as consultées pour obtenir de l'aide. La rencontre d'aujourd'hui durera environ 1h15 et elle se déroulera en deux temps. Dans la première partie, nous parlerons de ton vécu en lien avec la violence conjugale et les autres problématiques que vivent tes parents. Ensuite, nous parlerons des ressources que tu as consultées et de ton point de vue à leur sujet. Lorsque nous aurons terminé ces deux parties, tu seras invité à compléter un bref questionnaire qui nous permettra d'obtenir des renseignements sur toi, par exemple, ton âge, le nombre de frères et sœurs que tu as, etc. Avant de débiter l'entretien, nous allons regarder ensemble le formulaire de consentement qui explique en détail ce que ta participation implique pour toi. (Faire un résumé de chaque section du formulaire au participant. Demander au participant s'il a des questions. Signer le formulaire et le faire signer au participant.). As-tu des questions sur la recherche ou à propos du déroulement de la rencontre? Comme je souhaite mieux comprendre ton point de vue, je tiens à te dire qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse aux questions que je te poserai. Si tu as besoin de prendre une pause ou si tu souhaites arrêter l'entrevue, tu n'as qu'à me faire signe pour me l'indiquer.

### Début de l'entretien

Questions	Objectifs visés par la question*
<p><b>1.</b> Tu as accepté de participer à cette recherche qui vise à mieux comprendre l'expérience et les besoins des adolescents qui vivent dans une famille où il y a de la violence conjugale. D'abord, j'aimerais savoir ce qui t'a amené à accepter de participer à cette recherche.</p>	<p>Briser la glace avec le participant</p>
<p><b>2.</b> Afin de mieux comprendre ta situation familiale, j'aimerais que tu complètes le tableau suivant en m'indiquant les difficultés que tu vois chez tes parents?</p> <p>La personne complète seule le tableau sur les difficultés liées à la santé mentale, à la consommation et à la violence conjugale rencontrée par ses parents, en précisant les diagnostics s'il y a lieu.</p>	<p>Identifier les difficultés auxquelles l'enfant est exposé en lien avec la violence conjugale, la consommation ou la santé mentale.</p>
<p><b>3.</b> Pour m'aider à mieux comprendre ton vécu, j'aimerais que tu me racontes comment ça se passe pour toi lorsqu'il y a de la violence entre tes parents.</p>	

- *J'aimerais aussi que tu me racontes comment ça se passe pour toi entre les scènes de violence.*

Questions de relance si besoin :

- *Peux-tu me raconter quelques exemples de situations qui sont arrivées pour que je comprenne mieux ton vécu?*
- *À quel moment as-tu réalisé qu'il y avait de la violence entre tes parents?*
- *Depuis les premiers gestes de violence dont tu as été témoin, est-ce que tu trouves que la violence a changé dans le temps ou est-elle toujours restée pareille?*
  - *Si elle a changé, explique-moi comment.*
  - *Selon toi, qu'est-ce qui a amené ces changements? (ex. : séparation des parents, aide reçue, autres problèmes des parents ou de la famille, etc.)*
- *Crois-tu que la violence conjugale a eu des conséquences :*
  - *Sur toi? Lesquelles?*
  - *Sur les autres membres de la famille? Lesquelles?*
  - *Sur le fonctionnement familial? Lesquelles?*

Comprendre l'évolution de l'exposition à la violence conjugale dans le temps (selon les formes et la durée)

Comprendre l'impact des transitions familiales dans le vécu d'exposition à la violence conjugale (ex. : l'arrivée d'un nouvel enfant, la séparation, l'immigration, ...)

Comprendre les conséquences de la violence conjugale pour elle-même/lui-même comme adolescent, pour les autres membres de la famille et sur le fonctionnement familial.

**4.** *Dans le tableau que tu as complété tout à l'heure, tu as mentionné que ta mère vit les difficultés suivantes : \_\_\_\_, \_\_\_\_, \_\_\_\_, etc. Peux-tu me parler de la manière dont tu vis les difficultés vécues par ta mère?*

- *Que trouves-tu le plus difficile à vivre dans ce que tu me racontes?*

*Dans le tableau que tu as complété tout à l'heure, tu as mentionné que ton père vit les difficultés suivantes : \_\_\_\_, \_\_\_\_, \_\_\_\_, etc. Peux-tu me parler de la manière dont tu vis les difficultés vécues par ton père?*

- *Que trouves-tu le plus difficile à vivre dans ce que tu me racontes?*

Questions de relance si besoin :

- *Dans quelle mesure ces difficultés sont-elles liées ou non à la violence entre tes parents?*
- *Y a-t-il des stratégies ou des trucs que tu as développés qui t'aident à te sentir mieux? Si oui, quelles sont ces stratégies?*

Comprendre les liens (ou l'absence de liens) entre la violence conjugale et les autres problématiques vécues par les parents.

Comprendre comment les problématiques vécues par les parents se manifestent dans la vie de l'adolescent.

Identifier les stratégies qui sont utilisées par l'adolescent pour faire face aux difficultés qui sont vécues dans sa famille.

<p><b>5. Dans quelle mesure considères-tu que la violence conjugale et les autres difficultés vécues par tes parents ont influencé:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la relation que tu entretiens avec ta mère?</li> <li>- la relation que tu entretiens avec ton père</li> <li>- le fonctionnement de la famille (porter attention au rôle de chacun : ses parents, ses frères/sœurs, lui-même/elle-même)?</li> </ul>	<p>Comprendre comment la concomitance entre la violence conjugale et une autre problématique vécue par les parents a des conséquences sur la relation parent-enfant, sur les parents, sur les frères et sœurs ainsi que sur le fonctionnement familial.</p>
<p><b>6. La deuxième partie de l'entrevue porte sur l'aide que tu as reçue ou que tu aurais aimé recevoir. Encore ici, pour faciliter le déroulement de l'entrevue, on va faire un exercice ensemble : il s'agit d'une carte des ressources que tu as consultées et qui nous permettra de connaître l'ordre dans lequel tu as consulté les ressources.</b></p> <p>Note : Le participant complète l'exercice seul et un retour sur l'exercice est fait avec le participant par la suite.</p>	<p>Identifier les services ou l'aide informelle reçus par le participant ainsi que la chronologie de leur consultation.</p>
<p><b>7. Tu as mentionné avoir reçu de l'aide de _____ (nommer les organismes et l'aide informelle reçue). Quels sont les aspects de l'aide que tu as trouvé aidants et moins aidants?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explique-moi en quoi tu as trouvé ça aidant pour toi.</li> <li>- Explique-moi en quoi tu as trouvé ça moins aidant pour toi.</li> <li>- Explique-moi en quoi tu as trouvé ça aidant pour tes parents.</li> <li>- Explique-moi en quoi tu as trouvé ça moins aidant pour tes parents.</li> </ul>	<p>Identifier les forces et les limites des services ou de l'aide informelle reçus par l'adolescent.</p> <p>Comprendre pourquoi certaines ressources ont été plus aidants que d'autres.</p>
<p><b>8. Qu'est-ce qui, selon toi, devrait être amélioré dans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aide que tu as reçue?</li> <li>- ton accès aux services?</li> <li>- la réponse à tes besoins?</li> <li>- l'accès aux services pour tes parents?</li> <li>- la continuité de l'aide entre les différentes ressources?</li> </ul>	<p>Comprendre comment l'aide offerte aux adolescents et aux parents peut être améliorée lorsqu'ils vivent la concomitance entre la violence conjugale et une autre problématique associée.</p> <p>Identifier la problématique sur laquelle il faut intervenir en priorité en situation de concomitance entre la violence</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprendre les services déjà mentionnés et vérifier s'ils ont abordés les problématiques autres que leur champ de compétence. Ex. : <i>est-ce que les intervenants du centre jeunesse ont abordé avec toi les difficultés de tes parents en lien avec la VC, la consommation d'alcool ou la toxicomanie de tes parents? Est-ce que l'aide que tu as reçu de... (toute forme d'aide spécifique aux jeunes) a permis d'ouvrir sur les difficultés de tes parents (VC, alcool, toxicomanie) en lien avec ton expérience et tes besoins?</i></li> <li>- <i>Y a-t-il une forme d'aide que tu aurais aimé avoir pour un besoin qui est important pour toi, mais que tu n'as pas pu avoir?</i></li> <li>- <i>Parmi les différentes difficultés vécues dans ta famille, faut-il, selon toi, donner la priorité à certains besoins ou problèmes? Si oui, lesquels et pourquoi?</i></li> </ul>	<p>conjugale et une autre problématique vécue par les parents.</p>
<p><b>9. Nous avons maintenant terminé l'entretien. Après avoir partagé avec moi ton expérience, comment te sens-tu?</b>  <i>- Ressens-tu le besoin de parler à un intervenant social des émotions vécues pendant notre entretien?</i></p>	<p>Évaluer le niveau de malaise / détresse que pourrait avoir généré l'entrevue de recherche.</p>

\* À noter que si le participant n'a pas répondu à l'objectif visé par la question, vous devez le relancer sur les thèmes qui y sont mentionnés et qui s'appliquent à sa situation.

**J'ai maintenant fait le tour des questions dont je voulais discuter avec toi. Avant de compléter le questionnaire sur les caractéristiques des participants, j'aimerais vérifier avec toi si tu as autre chose à ajouter? Y a-t-il des informations que tu considères importantes à me dire pour que je comprenne mieux ton expérience et la réponse à tes besoins? Veux-tu ajouter quelque chose? As-tu des commentaires sur le déroulement de l'entrevue? Je te remercie beaucoup pour le temps que tu as consacré à notre recherche. Ton point de vue est très important pour améliorer les services offerts aux adolescents exposés à la violence conjugale.**

**Donner le questionnaire sur les données sociodémographiques au participant afin qu'il le complète.**

**ANNEXE D – La liste de codes**

Objectifs de recherche	Thèmes	Sous-thèmes	Composantes des codes
Perception de cooccurrence	Exposition à la violence conjugale	Direct	<p>L'intervention de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la violence psychologique</li> <li>- la violence verbale</li> <li>- la violence physique</li> <li>- réactions défensives</li> </ul> <p>Être témoin oculaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la violence psychologique</li> <li>- la violence verbale</li> <li>- la violence physique</li> <li>- la violence sexuelle</li> <li>- la violence économique</li> <li>- réactions défensives</li> </ul> <p>Être témoin auditif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la violence psychologique</li> <li>- la violence verbale</li> <li>- la violence physique</li> <li>- la violence sexuelle</li> <li>- la violence économique</li> <li>- réactions défensives</li> </ul>
		Indirect	<p>L'observation des effets initiaux de la violence conjugale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les blessures,</li> <li>- l'arrivée des policiers,</li> <li>- les dommages dans la maison</li> </ul> <p>L'expérimentation des conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la détresse de la mère</li> <li>- les blessures</li> <li>- l'arrivée des policiers</li> <li>- les dommages dans la maison</li> <li>- le changement de domicile</li> <li>- le placement dans un centre d'hébergement</li> <li>- l'arrestation de l'agresseur</li> </ul>

			<p>Entendre parler de la violence conjugale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la violence psychologique;</li> <li>- la violence verbale;</li> <li>- la violence physique;</li> <li>- la violence sexuelle;</li> <li>- la violence économique;</li> <li>- réactions défensives</li> </ul>
	Vécu d'exposition	Violence conjugale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évènements déclencheurs</li> <li>- Durée</li> <li>- Intensité</li> <li>- Silence</li> </ul>
		Consommation ou santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évènements déclencheurs</li> <li>- Durée</li> <li>- Intensité</li> <li>- Silence</li> </ul>
	Problèmes de santé mentale	Identification	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Troubles de personnalité</li> <li>- Troubles anxieux/stress</li> <li>- Troubles dépressifs</li> <li>- Troubles psychiatriques</li> <li>- Idéations suicidaires</li> <li>- Problèmes de jeu</li> </ul>
		Présence incertaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Troubles de personnalité</li> <li>- Troubles anxieux/stress</li> <li>- Troubles dépressifs</li> <li>- Troubles psychiatriques</li> <li>- Idéations suicidaires</li> <li>- Problèmes de jeu</li> </ul>
	Consommation	Identification	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alcool</li> <li>- Drogues</li> <li>- Médicaments</li> </ul>
		Présence incertaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alcool</li> <li>- Drogues</li> <li>- Médicaments</li> </ul>
	Lien entre les problématiques	Identification	<ul style="list-style-type: none"> <li>- VC-santé mentale</li> <li>- VC-consommation</li> <li>- VC-santé mentale-consommation</li> </ul>

		Présence incertaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- VC-santé mentale</li> <li>- VC-consommation</li> <li>- VC-santé mentale-consommation</li> </ul>
	Autres problématiques familiales		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maltraitance/négligence</li> <li>- Faible revenu familial</li> <li>- Problèmes de santé physique/mental adolescent</li> <li>- Problèmes de santé physique/mental fratrie</li> </ul>
Perception des conséquences	Personnelles	Cooccurrence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactions émotionnelles (anxiété, tristesse, colère, culpabilité, confusion/ambivalence, conflit de loyauté)</li> <li>- Manifestations comportementales (agressivité, évitement)</li> <li>- Symptômes du trouble du stress post-traumatique</li> <li>- Sur-responsabilisation</li> <li>- Détérioration des relations familiales (mère, fratrie, père, beau-père, famille élargie)</li> <li>- Détérioration des relations avec pairs</li> <li>- Problèmes scolaires</li> <li>- Changement de domicile</li> </ul>
		Problématiques séparées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactions émotionnelles (anxiété, tristesse, colère, culpabilité, confusion/ambivalence, conflit de loyauté)</li> <li>- Manifestations comportementales (agressivité, évitement)</li> <li>- Symptômes du trouble du stress post-traumatique</li> <li>- Sur-responsabilisation</li> <li>- Détérioration des relations familiales (mère, fratrie, père, beau-père, famille élargie)</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détérioration des relations avec pairs</li> <li>- Problèmes scolaires</li> <li>- Changement de domicile</li> </ul>
Membres de la famille	Fratrie		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactions émotionnelles (anxiété, tristesse, colère, culpabilité, confusion/ambivalence, conflit de loyauté)</li> <li>- Manifestations comportementales (agressivité, évitement)</li> <li>- Symptômes du trouble du stress post-traumatique</li> <li>- Surreponsabilisation</li> <li>- Détérioration des relations familiales (mère, fratrie, père, beau-père, famille élargie)</li> <li>- Détérioration des relations avec pairs</li> <li>- Problèmes scolaires;</li> <li>- Placement protection jeunesse</li> </ul>
	Mère		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé mentale;</li> <li>- Manifestations comportementales;</li> <li>- Consommation</li> <li>- Séparation</li> <li>- Difficulté des parents à répondre aux besoins de l'enfant</li> <li>- Problèmes judiciaires</li> <li>- Perte de la garde</li> </ul>
	Père		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé mentale</li> <li>- Manifestations comportementales</li> <li>- Consommation</li> <li>- Séparation</li> <li>- Difficulté des parents à répondre aux besoins de l'enfant</li> <li>- Emprisonnement</li> <li>- Suivi psychologique</li> <li>- Problèmes judiciaires</li> <li>- Perte de la garde</li> </ul>
	Beau-père		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé mentale</li> <li>- Manifestations</li> </ul>

			<p>comportementales</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consommation</li><li>- Séparation</li><li>- Difficulté des parents à répondre aux besoins de l'enfant</li><li>- Emprisonnement</li><li>- Suivi psychologique</li><li>- Problèmes judiciaires</li><li>- Perte de la garde</li></ul>
--	--	--	--

**ANNEXE E - Formulaire de consentement**

**Titre de la recherche :** Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation

1 de 4

**Formulaire d'assentiment – Adolescents de 12 et 13 ans / Formulaire de consentement –  
Adolescents de 14 ans et plus – volet 2**

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, prends le temps de lire et de comprendre les informations qui suivent. Ce document t'explique le but de la recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Il se peut que le document contienne des mots ou des expressions que tu ne comprends pas ou que tu aies des questions. Si c'est le cas, fais-en part à la personne qui te présente ce document, elle répondra à tes interrogations.

Cette recherche est réalisée sous la responsabilité de Geneviève Lessard, professeure à l'École de service social de l'Université Laval.

**Présentation de la recherche**

Il arrive, dans certaines familles, qu'il y ait de la violence entre deux parents. C'est ce qu'on appelle la violence conjugale. Par exemple, un parent peut utiliser des paroles blessantes ou des gestes physiques ou sexuels inappropriés envers l'autre parent. Lorsqu'ils vivent de la violence conjugale, il arrive aussi qu'un ou les deux parents d'une même famille vivent d'autres difficultés. Certains, par exemple, peuvent consommer de l'alcool ou de la drogue de façon inappropriée. Dans d'autres cas, un ou les deux parents peuvent avoir un problème de santé mentale comme la dépression ou l'anxiété. Dans le cadre de la présente recherche, nous souhaitons mieux connaître les caractéristiques et l'expérience des familles (mères, pères, adolescents) qui vivent dans ce contexte, et ce, afin de pouvoir mieux les aider.

Pour atteindre cet objectif, nous souhaitons te rencontrer pour que tu nous parles de ton vécu et de ton point de vue concernant les difficultés que vivent tes parents. Nous souhaitons aussi connaître ton opinion à propos des services ou de l'aide que tu as reçus (ou que tu aurais aimé recevoir) en lien avec les difficultés que vivent tes parents. Si tu souhaites participer à la recherche, tu n'auras qu'à participer à une entrevue qui durera environ 75 minutes. Pour faciliter le travail de la personne qui te pose les questions ainsi que pour rapporter le plus fidèlement possible ce que tu nous dis, l'entretien sera enregistré, avec ton consentement.

**Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à ta participation et compensation**

Comme tout ce que tu nous diras restera confidentiel et anonyme, la recherche te donne l'occasion de t'exprimer librement sur ta propre réalité et sur celle de ta famille. En nous disant ton opinion à propos des services ou de l'aide que tu as reçue, tu auras aussi l'occasion de nous donner des conseils qui permettront d'améliorer les services offerts aux familles qui vivent de la violence conjugale et d'autres problématiques parentales. Par contre, il se peut que le fait de parler de ton expérience et de celle de ta famille te rappelle des souvenirs ou des émotions désagréables. Si c'est le cas, parles-en à la personne qui te pose les questions, elle pourra te dire à qui demander de l'aide.

Ta participation est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude. Pour te remercier d'y participer et pour dédommager les coûts qu'entraîne ta participation, un montant de 30\$ te sera remis.

### **Participation volontaire et droit de retrait**

Tu dois savoir que tu es libre d'accepter ou de refuser de participer à la recherche. Si tu décides de participer, tu auras le droit de mettre fin à la rencontre à tout moment ou de nous informer après coup

que tu ne souhaites plus que ce que tu nous as dit soit utilisé dans la recherche. Ceci peut se faire sans préjudice et sans que tu sois obligé d'expliquer pourquoi tu souhaites mettre fin à ta participation. Tu trouveras plus bas les

Étude approuvée par le comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (no. MP-CJQ-IU-2015-012), 2 décembre 2015

initiales \_\_\_\_\_

**Titre de la recherche :** Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation

**2 de 4**

coordonnées d'Annie Dumont et de Geneviève Lessard. Tu pourras contacter l'une d'elles pour les informer de ta décision. Tous les renseignements personnels qui te concernent seront alors détruits.

### **Confidentialité et gestion des données**

La confidentialité des informations que tu nous fournis sera assurée de différentes façons :

- Ton nom et celui des personnes que tu nommeras durant la rencontre ne paraîtront dans aucun rapport;
- Nous donnerons un code au nom des personnes que tu identifieras durant la rencontre. Seuls les membres de l'équipe de recherche qui en ont l'autorisation auront accès à la liste des noms et des codes;
- les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués;
- les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront gardés dans un classeur barré ou dans un ordinateur protégé par un mot de passe, tous deux situés dans un local barré. Les fichiers informatisés qui contiennent du matériel ou des données de recherche seront aussi protégés par un mot de passe. Ils seront détruits cinq ans après la fin de la recherche, soit en mars 2023;

- la recherche fera l'objet de publications, de conférences et de séminaires qui s'adressent à des intervenants ou à des personnes qui travaillent en recherche. Dans tous les cas, aucun participant ne pourra y être identifié;
- en faisant la demande, tu pourras recevoir un court résumé de la recherche. Pour ce faire, tu n'as qu'à indiquer l'adresse où tu aimerais recevoir le document, juste après l'espace prévu pour ta signature.

Un retour systématique à l'intervenant qui a fourni tes coordonnées pour la recherche sera fait pour lui mentionner si tu as exprimé le souhait qu'il entre en contact avec toi afin que tu puisses échanger sur ce que l'entrevue de recherche aurait pu te faire vivre.

Il est possible que nous devons permettre l'accès aux dossiers de recherche au comité d'éthique de la recherche du Centre Jeunesse de Québec – Institut universitaire et aux organismes subventionnaires de la recherche à des fins de vérification ou de gestion de la recherche. Ces organismes doivent aussi assurer la confidentialité des informations que tu nous as transmises.

De plus, la loi oblige toute personne, incluant les chercheurs, à faire un signalement à la *Direction de la protection de la jeunesse* s'ils ont des motifs raisonnables de croire que la sécurité et le développement d'un enfant sont compromis.

#### **Renseignements supplémentaires**

Si tu as des questions sur la recherche, sur les implications de ta participation ou si tu souhaites te retirer de la recherche, communique avec Annie Dumont par téléphone (418-656-2131 poste 6522) ou par courriel ([annie.dumont.1@ulaval.ca](mailto:annie.dumont.1@ulaval.ca)) ou avec Geneviève Lessard par téléphone (418-656-2131 poste 6856) ou par courriel ([genevieve.lessard@svs.ulaval.ca](mailto:genevieve.lessard@svs.ulaval.ca)).

#### **Signatures**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom de l'adolescent en lettres moulées) consens librement à participer à la recherche intitulée : « Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques Étude approuvée par le comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (no. MP-CJQ-IU-2015-012), 2 décembre 2015

initiales \_\_\_\_\_

**Titre de la recherche :** Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation

3 de 4

associées et enjeux de concertation ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur ou son représentant m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

- Je consens à ce que l'entrevue de recherche soit enregistrée.
- Je souhaite recevoir un résumé des résultats de la recherche et être recontacté pour donner mes impressions à leur sujet.
- Je souhaite recevoir un résumé des résultats de la recherche, sans être recontacté pour donner mes impressions à leur sujet.

\_\_\_\_\_  
Signature du participant, de la participante

\_\_\_\_\_  
Date

Si tu souhaites recevoir un résumé de la recherche ou être recontacté pour donner tes impressions à leur sujet, indique tes coordonnées ci-dessous. **Les résultats ne seront pas disponibles avant l'hiver 2017. Si cette adresse changeait d'ici cette date, tu es invité(e) à informer la chercheuse de la nouvelle adresse où tu souhaites recevoir ce document.**

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

\_\_\_\_\_  
Signature du chercheur ou de l'assistant de recherche

\_\_\_\_\_  
Date

#### **Plaintes ou critiques**

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au commissaire aux plaintes et à la qualité des services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de votre région :

CIUSSS de la Capitale Nationale  
2915, avenue du Bourg-Royal  
Québec (Québec) G1C 3S2  
Tél. : 418-691-0762  
Fax. : 418-643-1611  
Courriel : [commissaireauxplaintes.cj03@ssss.gouv.qc.ca](mailto:commissaireauxplaintes.cj03@ssss.gouv.qc.ca)

**Titre de la recherche :** Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation

**4 de 4**

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal  
4675, rue Bélanger  
Montréal (Québec) H1T 1C2  
Tél : 514-593-3600  
Fax. : 514-593-2106  
Courriel : [commissaireauxplantes@cjm-iu.qc.ca](mailto:commissaireauxplantes@cjm-iu.qc.ca)

**Autorisation du(des) parent(s)**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ ai pris connaissance des renseignements relatifs à la recherche intitulée : « Maternité et paternité en contexte de violence conjugale : problématiques associées et enjeux de concertation ». Je comprends en quoi consiste la participation de mon enfant à ladite recherche, de même que les objectifs principaux de celle-ci. Ainsi, je consens librement à ce que \_\_\_\_\_ (nom de l'adolescent en lettres moulées) participe à cette recherche et je sais qu'il(elle) peut se retirer à tout moment sans pénalité.

---

Signature du parent

---

Date

---

Signature du parent

---

Date

---

Signature du chercheur ou de la personne autorisée

---

Date

**Copie du participant**

Étude approuvée par le comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (no. MP-CJQ-IU-2015-012), 2 décembre 2015

initiales \_\_\_\_\_

**ANNEXE F – Les courriels d'accord des coauteurs**

RE: Accord de l'auteur pour la parution de l'article dans l'essai doctoral

---

Expéditeur : Chantal Lavergne (CCSMTL) (chantal.lavergne.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

À : idriss\_kh@yahoo.fr

Date : mardi 9 avril 2019 à 13:34 UTC-4

---

Oui, tu as mon accord

Chantal Lavergne  
Chercheure  
Institut universitaire Jeunes en difficulté  
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

**Attention! Nouvelle adresse courriel à partir du 7 août 2018: [chantal.lavergne.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:chantal.lavergne.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)**

---

De : Idriss Khelfaoui <idriss\_kh@yahoo.fr>

Envoyé : 9 avril 2019 12:29:49

À : Chantal Lavergne (CCSMTL)

Objet : Accord de l'auteur pour la parution de l'article dans l'essai doctoral

Bonjour Chantal,

Je t'écris afin d'obtenir ton accord concernant la possibilité que l'article intitulé *Regard des adolescents sur leur vécu d'exposition à la violence conjugale en contexte de cooccurrence avec des problématiques parentales liées à la santé mentale ou à la consommation*, dont tu es l'une des auteurs, puisse paraître dans mon essai doctoral. Cet essai doctoral sera déposé au cours de la session d'été 2019.

Merci et bonne journée,

Idriss Khelfaoui  
Candidat au D.Psy. en psychologie clinique  
Université du Québec en Outaouais

Re: Accord de l'auteur pour la parution de l'article dans l'essai doctoral

---

Expéditeur : Geneviève Lessard (Genevieve.Lessard@tsc.ulaval.ca)

À : idriss\_kh@yahoo.fr

Date : mercredi 10 avril 2019 à 17:27 UTC-4

---

Bonjour Idriss,

Je suis tout à fait d'accord avec l'inclusion de ton article dans ton essai doctoral.

Cordialement,  
Geneviève Lessard

Envoyé de mon iPad

Le 9 avr. 2019 à 13:12, Idriss Khelfaoui <[idriss\\_kh@yahoo.fr](mailto:idriss_kh@yahoo.fr)> a écrit :

Bonjour Geneviève,

Je t'écris afin d'obtenir ton accord concernant la possibilité que l'article intitulé *Regard des adolescents sur leur vécu d'exposition à la violence conjugale en contexte de cooccurrence avec des problématiques parentales liées à la santé mentale ou à la consommation*, dont tu es l'une des auteurs, puisse paraître dans mon essai doctoral. Cet essai doctoral sera déposé au cours de la session d'été 2019.

Merci et bonne journée,

Idriss Khelfaoui  
Candidat au D.Psy. en psychologie clinique  
Université du Québec en Outaouais

À : "Lévesque, Sylvie" <levesque,sylvie@uqam.ca>

Objet : Accord de l'auteur pour la parution de l'article dans l'essai doctoral

Bonjour Sylvie,

Je t'écris afin d'obtenir ton accord concernant la possibilité que l'article intitulé *Regard des adolescents sur leur vécu d'exposition à la violence conjugale en contexte de cooccurrence avec des problématiques parentales liées à la santé mentale ou à la consommation*, dont tu es l'une des auteurs, puisse paraître dans mon essai doctoral. Cet essai doctoral sera déposé au cours de la session d'été 2019.

Merci et bonne journée,

Idriss Khelifaoui

Candidat au D.Psy. en psychologie clinique

Université du Québec en Outaouais

Re: Accord de l'auteur pour la parution de l'article dans l'essai doctoral

---

Expéditeur : Lévesque, Sylvie (levesque.sylvie@uqam.ca)

À : idriss\_kh@yahoo.fr

Date : mardi 9 avril 2019 à 13:19 UTC-4

---

Bonjour Idriss,

Je suis d'accord avec l'inclusion de l'article dans ton essai doctoral.

Bonne chance pour la suite de tes travaux,

Cordialement,

Sylvie

Sylvie Lévesque  
Professeure  
Département de sexologie  
Université du Québec à Montréal  
WR-430

 514-987-3000 poste 5816  
@ [levesque,sylvie@uqam.ca](mailto:levesque,sylvie@uqam.ca)

Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8